

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة صالح بونيدر قسنطينة 3

Université Salah Boubnider Constantine 3

كلية الهندسة المعمارية والتعمير

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

قسم التعمير

DEPARTEMENT D'URBANISME



Domaine : AUMV///ST

Filière : URBANISME

POLYCOPIE DE COURS

INTITULE DE LA MATIERE :

« **APPROCHES PAYSAGERES DES SITES** »

NIVEAU CONCERNE : S2

« **PREMIERE ANNEE LICENCE URBANISME** »

TITRE DU POLYCOPIE :

**« LES APPROCHES PAYSAGERES DES
SITES »**

Rédigé par : Dr. ZEHIOUA HECHAM BERNIA

Enseignante au département d'urbanisme

Année Universitaire : 2022/2023

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة صالح بونيدر قسنطينة 3

Université Salah Bounider Constantine 3

كلية الهندسة المعمارية والتعمير

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

قسم التعمير

DEPARTEMENT D'URBANISME



Domaine : AUMV///ST

Filière : URBANISME

POLYCOPIE DE COURS

INTITULE DE LA MATIERE :

« **APPROCHES PAYSAGERES DES SITES** »

NIVEAU CONCERNE : S2

« **PREMIERE ANNEE LICENCE URBANISME** »

TITRE DU POLYCOPIE :

**« LES APPROCHES PAYSAGERES DES
SITES »**

Rédigé par : Dr. ZEHIOUA HECHAM BERNIA

Enseignante au département d'urbanisme

Année Universitaire : 2022/2023

AVANT-PROPOS

Ce polycopié est un support de cours pour la **matière** « **approches paysagères des sites** », destinée aux étudiants de la première année licence urbanisme second semestre. Il constitue un manuel de cours et des sujets traités en TD sur la démarche « comment construire sans détruire dans une analyse urbaine ». Cette matière a été enseignée depuis plus de 5 ans et à chaque fois, elle a été modifiée, peaufinée pour prendre sa forme actuelle. Il est à signaler que les travaux dirigés variaient d'une année à une autre selon la situation résidentielle des apprenants.

- Ce polycopié est structuré en **deux sections** : une section de connaissances acquises contenant **six** cours et une section des travaux dirigés.
- A travers les années d'enseignement de cette matière, nous avons établi des travaux dirigés s'inspirant des cours et mettant en application les théories étudiées.
- Les sorties d'étude servent de support et permettent aux apprenants de jouer le rôle de l'observateur. Le contexte est là : **un site, un paysage et un observateur**. Appliquer les notions de « **lire, comprendre et interpréter** » sur un site paysager existant, réel et visitable à souhait pour compléter les lacunes est devenu notre préoccupation majeure. Nous partons du fait que la ville est un laboratoire à ciel ouvert et tout s'apprend sur le terrain. Un site réel avec son environnement immédiat devient notre champ d'action.
- Le second support réel est bien sûr leur ville de résidence. Nous abordons les approches sensibles, le vécu, le perçu, la temporalité, la spatialité et l'adéquation entre elles.
- Nous avons voulu mettre en exergue les villes résidentes de nos apprenants où chacun connaît si bien les lieux de sa ville. L'espace d'étude est son terrain de prédilection qu'il connaît très bien étant donné qu'il le pratique quotidiennement. Le retour vers les points de repère (quartier, logement, école, le parcours paysager entre le logement parental et l'école primaire de l'enfance, les « tableaux » inscrits dans la mémoire, les haltes effectuées auprès de la librairie du quartier, de l'épicier, du jardin de proximité, du terrain de jeux... constituent des points de connaissance et de repère et, permettent de retracer les paysages vus et vécus. Le retour vers ces lieux en étant adulte (étudiant universitaire) sera le firmament de reconnaissance, du changement d'échelle, du temps, des saisons, des transformations subies à travers les

années... Ces travaux dirigés ont suscité un très bel intérêt auprès des apprenants à travers les différentes promotions.

- Les années « **COVID** » et le confinement ont un peu modifié l'exercice qui a été réadapté aux circonstances. Les écoles étant fermées, le confinement obligatoire, les « tableaux des parcours se « voient » à travers les fenêtres.

Ces exercices ont été une des expériences les plus intéressantes dans notre carrière d'enseignante.

A/ SECTION CONNAISSANCES ACQUISES :

Les approches paysagères des sites se basent d'abord sur le concept paysage, le concept site, l'interaction des deux concepts impactant un troisième élément qui est L'observateur en impliquant le concept « approche » qui détermine la manière, la démarche, la construction du processus et surtout comment aborder le contenu. De là, naissent différentes approches selon la discipline et le profil de L'observateur.

- **Le premier cours** s'est intéressé aux différentes définitions du paysage et ses Caractéristiques.
- **Le deuxième cours** s'est intéressé à la lecture, à la compréhension et à l'interprétation du paysage.
- **Le troisième cours** est sensé donner des définitions du site et de ses adéquations ainsi qu'à la différence entre site, sitologie et situation. .
- **Le quatrième cours** retrace la manière de faire la lecture d'un site, sa compréhension et son interprétation comme pour le paysage.
- **Le cinquième cours** définit le concept « approche paysagère et relate les différentes approches paysagères des sites et surtout les plus en vue.
- **Le sixième cours** montre la place du paysage dans les textes réglementaires en tenant compte des lois et du code de l'urbanisme et en produisant un genre de cahier de charges. Les guides sont français et peuvent être pris comme exemple si l'on a contextualisé le cas algérien.
- Il y a une annexe et une bibliographie.

B/ SECTION TRAVAUX DIRIGES

Cette section, comme mentionné plus haut est destinée à mettre en exergue les théories étudiées en cours. Les sujets traités et leur contenu ainsi que les différents échéanciers ont été consignés. Les sorties d'étude et de découverte ont balisé les sites.

Quelques « guides » comment faire ? ont été mis dans cette section. Ils sont nombreux et variés et à travers les années, nous avons sélectionné quelques uns.

Ce qui a intéressé les apprenants lors de cette pratique, c'est ce retour vers leur école, leur classe, leurs enseignants du primaire, la cour de récréation... Les sensations du vécu, les sens plus aiguisés, la boutique où ils achetaient des bonbons, la librairie où ils achetaient cahier et stylo, les espaces de leurs jeux d'enfance, les arbres, les rues du parcours.... Ces apprenants ont eu l'occasion chacun en ce qui le concerne de s'entretenir avec le personnel de leur école, en posant des questions « pourquoi, comment... C'est une initiation à la méthode d'enquête, technique entrevue ou entretien avec les acteurs et de s'entretenir avec les habitants (méthode d'enquête, technique observation) afin de savoir ce qu'ils en pensent de ces changements effectués tout le long de ces années.

Ces travaux dirigés sont nécessaires pour lier passé, présent et entrevoir l'avenir dans le domaine de leur spécialité.

Ils ont appris que les paysages changent, se transforment, s'embellissent ou deviennent « moches » s'ils ne sont pas entretenus. Les opérations d'amélioration urbaine rentrent dans leur vocabulaire et même quelques interventions sont devenues courantes.

Un des exercices pris sur internet (choix du paysage sur le net) a permis aux apprenants de consulter la ville du paysage, ses caractéristiques, ses opportunités, ses écrivains, ses spécificités... Les exposés ont été fascinants.

Les sorties sur site à la découverte des paysages depuis un point emblématique, ont été un exutoire ayant permis de détecter quelques « artistes paysagistes ». Crayon à la main, ces apprenants ont esquissé des croquis, ont ajusté l'échelle, ont éduqué main, œil et réflexion... Ces exercices en plein air ont suscité joie, intérêt et attention. Adeptes de la méthode « on apprend mieux dehors que dedans » c'est-à-dire en atelier, nous avons à chaque fois programmé des sorties d'étude soit dans la ville de l'établissement, soit dans d'autres villes proches. L'objectif est de voir la variété des paysages et des sites avec chacun son histoire, ses caractéristiques et ses spécificités.

Table des matières

PAYSAGE /DEFINITIONS ET CARACTERISTIQUES.	2
INTRODUCTION.....	2
1. DEFINITIONS DU CONCEPT PAYSAGE	3
1.1. LE PAYSAGE A TRAVERS LES DISCIPLINES	4
1.1.1. LE GEOMORPHOLOGUE :	4
1.1.2. LE GEOGRAPHE HUMAIN	5
1.1.3. L'ECOLOGISTE	5
1.1.4. L'HISTORIEN	5
1.1.5. L'ECONOMISTE	5
1.1.6. LE PSYCHOLOGUE	5
1.1.7. L'ARCHITECTE-URBANISTE	5
1.2. ANALYSE DU PAYSAGE/ DECOMPOSITION ET RECOMPOSITION.....	5
1.2.1. LECTURE DU PAYSAGE : VOIR.....	6
1.2.1.1. LE RELIEF	6
1.2.1.2. LA COUVERTURE DU SOL	7
1.2.1.3. L'EAU.....	7
1.2.1.4. L'ENERGIE.....	7
1.2.1.5. LES MODES DE DEPLACEMENT	8
1.2.1.6. L'ANIMAL.....	8
1.2.1.7. L'HOMME.....	8
1.2.1.8. RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS COMPOSANTS.....	9
1.2.2. COMPRENDRE LE PAYSAGE : SENSATION DU VECU/COMPRENDRE	9
1.2.3. EVALUATION DU PAYSAGE : INTERPRETER.....	10
CONCLUSION.....	11

COURS N° II	12
LA LECTURE DU PAYSAGE, COMPREHENSION ET INTERPRETATION	12
INTRODUCTION.....	12
II. LECTURE D’UN PAYSAGE	12
II.1. LE CONTENU DU CHAMP VISUEL.....	13
II.1.1. L’ORGANISATION VISUELLE DU PAYSAGE	14
II.1.2. FACTEURS D’AMBIANCE.....	17
II.1.3. FACTEURS DE VARIABILITE.....	19
II.1.3.1. L’OBSERVATEUR.....	19
II.1.3.2. LA POSITION DE L’OBSERVATEUR	20
II.1.3.3. LA MOBILITE DE L’OBSERVATEUR.....	20
II.1.4. LES FACTEURS CLIMATIQUES	20
II.2. LA COMPREHENSION DU PAYSAGE	22
II.3. INTERPRETATION UN PAYSAGE.....	24
CONCLUSION.....	24
COURS N°III.....	26
SITE /DEFINITIONS CARACTERISTIQUES ET ANALYSE	26
INTRODUCTION.....	26
III. SITOLOGIE / SITUATION ET SITE	26
III.1. LA SITOLOGIE.....	27
III.2. LA SITUATION.....	28
III.2.1. LES COMPOSANTES DE LA SITUATION	29
III.3. LE SITE	35
III.3.1. LES CONSTITUANTS PHYSIQUES DU SITE.....	35
III.4. LE SITE VU A TRAVERS LES DISCIPLINES.....	39
CONCLUSION.....	39
COURS N°IV	41

ANALYSE DU SITE / LECTURE, COMPREHENSION ET INTERPRETATION	41
IV. ANALYSE DU SITE / VOIR /COMPRENDRE/ EVALUER ET INTERPRETER	41
INTRODUCTION.....	41
IV.1. VOIR UN SITE : LECTURE DE L'ETAT DE FAIT	42
IV.2. COMPRENDRE UN SITE : LE COMMENT DU POURQUOI.....	43
IV.3. INTERPRETER UN SITE : EVALUER ET INTERVENIR	43
IV.4. INTERACTION PAYSAGE/SITE.....	44
IV.5. INTEGRATION AU NIVEAUX DES ECHELLES DU PAYSAGE	44
CONCLUSION.....	45
COURS N°V.....	46
APPROCHES PAYSAGERES DES SITES « LES PLUS EN VUE »	46
INTRODUCTION.....	46
V. DEFINITION DU CONCEPT// APPROCHE PAYSAGERE	47
V.1. GENESE DES APPROCHES PAYSAGERES	48
V.1.1. APPROCHE PAYSAGERE NEO-EMPIRISTE	48
V.1.2. L'APPROCHE PITTORESQUE.....	49
V.1.3. L'APPROCHE ARTISTIQUE	50
V.1.4. L'APPROCHE SENSIBLE A LA PANNERAI	50
V.2. L'APPROCHE PAYSAGISTE/PAYSAGERE/ CONSTATS DE LYNCH	51
V.2.1. LES CINQ ELEMENTS DE LA VILLE	51
V.3. LA VISION DE PHILIPPE PANNERAI.....	55
V.4. L'INTERACTION DES ELEMENTS DU PAYSAGE URBAIN ET LES PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT	61
CONCLUSION.....	62
COURS N° VI.....	63
LES PAYSAGES DANS LES TEXTES REGLEMENTAIRES.....	63
INTRODUCTION.....	63

VI.1. VOCABULAIRE DU PAYSAGE	64
VI.2. LES TROIS DIMENSIONS ESSENTIELLES UTILES POUR LE CAHIER DE CHARGES.....	68
VI.3. LES ELEMENTS CLES D'UN CAHIER DES CHARGES	70
VI.4. LA DECLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	72
VI.4.1. LE PAYSAGE DANS LES DIFFERENTES PARTIES DES DOCUMENTS D'URBANISME	72
VI.5. QUELQUES UNITES A TENIR COMPTE DANS LE REGLEMENT	74
CONCLUSION.....	78
CONCLUSION GENERALE	79
BIBLIOGRAPHIE	81
SECTIONS B.....	85
TRAVAUX DIRIGES	85
B.1. PREMIERE SOUS-SECTION//.....	85
TD N°1/DE L'IMAGE A LA CONCRETISATION/ PAYSAGE ET VILLE.....	86

LISTE DES FIGURES, PHOTOS et TABLEAUX PRESENTS DANS LE POLYCOPIE

	Page
Figure 1. Les trois indicateurs structurants du paysage. Prise de l'analyse sensible de l'espace	11
Figure 2. Les lignes de force d'un paysage selon les formes géométriques par analogie	15
Figure 3. Points d'appel de la ville de Paris, France	15
Figure.4. Variabilité d'un paysage	22
Figure.5. Position centrale d'une ville et son expansion//Relation multidirectionnelle.	30
Figure.6. Position de contact terre/mer	30
Figure 7. Exemple de confluence/Diffluence	31
Figure 8. Exemple d'embouchure	32
Figure 9. Exemple d'estuaire, de Delta et de lagune	32
Figure 10. Le Delta du NIL	32
Figure 11. Exemple d'un plateau deltaïque	33
Figure 12 Exemple d'un croisement ferroviaire	34
Figure 13. Exemple d'un croisement (nœuds) routier en Chine	34
Figure 14. Les altitudes et leurs désignations	36
Figure 15. LES CINQ ELEMENTS STRUCTURANTS DE KEVIN LYNCH	55
Figure 16. Croquis montrant les différents plans/Contenu d'un tableau	56
Figure 17. Les bases d'analyse paysagère	56
Figure 18. L'objectif de l'analyse paysagère à la PANNERAI	57
Figure 19. Effet d'axialité et de latéralité. In analyse sensible de Pannerai.	58
Figure 20. Centralité et latéralité in « analyse sensible de Pannerai	58
Figure 21. Hiérarchisation des effets. In analyse sensible de Pannerai.	59
Figure 22. La rythmie dans ses dimensions in analyse sensible de Pannerai	59
Figure 23. Les effets de concavité/Convexité in analyse sensible de Pannerai	60
Figure 24. Effets d'ouverture et de fermeture in Analyse sensible de Pannerai	60
Figure 25. Effets de symétrie et de dissymétrie in analyse sensible de Pannerai.	61
Figure 26. Les relations factuelles du paysage	104
Figure 27. Différentes sortes de lecture du paysage	104
Figure 28. Les multiples composants du paysage	105
Figure 29. Le détail des perceptions paysagères	106
Figure 30. Les visuelles en indicateurs du paysage	106
Figure 31. Les 5 constituants de Kevin Lynch	113
Figure 32. Code cartographique de lecture	114
Figure 33. Le déroulement du parcours du TD « retour vers le vécu »	115
Figure 34. Résultat du TD. Paysage de la fenêtre	116

Figure 35. Rendu/Contenant et Contenu TD N°4	119
Figure 36. Le projet de la carrière de Marseille (France)	121
Figure 37. Le projet de la carrière de Marseille (France)	122
Figures 38.39.40. Les étapes de l'analyse paysagère du site « la carrière » Marseille.	123
Figure 41. Le plan d'exploitation du site.	124
Figure 42. Le calcul des impacts sur le projet de la carrière	125
Figure 43. Croquis pour visualisation du projet de la carrière	126
Figures 44.45. La réaffectation et l'insertion de la carrière dans son environnement	127

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photos 1. & 2. La portée du regard et la succession des plans.	13
Photos 3. &4. Les lignes de force d'un paysage.	14
Photos 5.6.7.8.9.10. Quelques points d'appel visuels dans un paysage	16
Photos 11.12. Les contrastes apparents dans un paysage.	17
Photos 13.14. La lisibilité et lecture claire d'un paysage	18
Photos 15.16. La recherche de l'harmonie et l'historicité du lieu.	18
Photo 17. Profil et silhouette de la ville de MEXICO	100/101
Photo 18. Profil et silhouette de la ville TOKYO	100/101
Photo 19. Profil et silhouette de la ville de SAN FRANCISCO	102
Photo 20. Profil et silhouette de la ville de PEKIN	102/103
Photos 21.22.23. Les différences entre les lectures du paysage	107
Photos 24.25.26.27.28.29.. Les vues sous différents angles	108
Photos 30.31. Les échelles d'évaluation d'un paysage	109
Photos 32.33.34.35.36.37. Les différents points d'appel	109
Photos 38.39.40.. Les textures et couleurs d'un paysage	110
Photos 41.42.43.44.45. Le rythme et la répétition dans un paysage	111
Photos 46. 47. 48. Les éléments remarquables dans un paysage	111
Photos 49..50. L'identité d'un lieu	113
Photos 51. De la fenêtre, voir le paysage à différents plans, Silhouette, contours, groupements...	117

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1. Contenu et Echancier des différents TD.	86
Tableau 2. Résumé des objectifs, contenu, échancier et évaluation	90

Tableau 3. Objectifs, contenu, échéancier et évaluation.

95

Tableau 4. Objectifs, contenu, échéancier et évaluation

100

COURS 1

PAYSAGE /DEFINITIONS ET CARACTERISTIQUES.

- **INTRODUCTION**

- 1. DEFINITIONS DU CONCEPT PAYSAGE**

- 1.1. LE PAYSAGE A TRAVERS LES DISCIPLINES**

- I.2. ANALYSE DU PAYSAGE/ DECOMPOSITION ET RECOMPOSITION**

- I.2.1. LECTURE DU PAYSAGE : VOIR**

- I.2.2. COMPRENDRE LE PAYSAGE: SENSATION DU VECU/COMPRENDRE**

- 1.2.3. C/ EVALUATION DU PAYSAGE : INTERPRETER**

- CONCLUSION**

INTRODUCTION

« J'ai peur des villes. Mais il ne faut pas en sortir. Si l'on s'aventure trop loin, on rencontre le cercle de la végétation. La végétation a rampé pendant des kilomètres vers les villes. Elle attend. Quand la ville sera morte, la végétation l'envahira, elle grimpera sur les pierres, elle les enserrera, les fouillera, les fera éclater de ses longues pinces noires ; elle aveuglera les trous et laissera pendre partout des pattes vertes. Il faut rester dans les villes, tant qu'elles sont vivantes » (...) (Sartre, J.P.1938).

Le paysage est la trace visible et le résultat des occupations successives par les hommes d'un territoire. En cela, le paysage est histoire. Il est également un ensemble d'indicateurs environnementaux qui peut parler aux gens des « facteurs naturels » qui modèlent et structurent un territoire. Un paysage est aussi lieu de mémoire, un espace vécu, un espace vu donc ressenti : il prend donc des valeurs très différentes selon la personne qui le perçoit. Cette dimension plus subjective a toute son importance, c'est elle qui définira aussi « la valeur paysagère » que l'on donnera à un point de vue. Le paysage est la rencontre d'un territoire et d'un regard. Ce regard participe pleinement à l'aménagement ou au projet que l'on élaborera pour un paysage. Aussi, initier les apprenants à cette dimension plus subjective est une manière de leur faire comprendre les enjeux contradictoires qu'il peut y avoir autour d'un territoire.

Ce COURS définit le concept paysage, donne la compréhension selon les disciplines et décompose son analyse selon les indicateurs de l'observateur. La lecture d'un paysage sera traitée au cours n°II .

1. DEFINITIONS DU CONCEPT PAYSAGE

Lorsqu'on considère les multiples façons que les différentes disciplines ont adoptées historiquement pour approcher le paysage, trois grandes familles ressortent inévitablement.

- Une première assimile le paysage aux formes matérielles et objectives du territoire à savoir :
 - La notion de paysage de l'École française de géographie, celle qui est développée dans les pratiques anglo-saxonnes d'évaluation visuelle comme celle qui découle d'une certaine vision de l'écologie du paysage doivent y être rattachées.
- * Une seconde famille considère plutôt le paysage comme une manifestation culturelle et, du coup, l'aborde tantôt par l'art, tantôt par l'interprétation du paysage comme un texte culturel à décoder, tantôt encore par le biais des valorisations sociales du territoire. Par-delà ces deux cas de figure historiques,
- * Une troisième s'est plus récemment affirmée. Pour celle-ci, le paysage ne relèverait ni seulement d'une réalité physico-spatiale objective, ni seulement d'une qualification subjective du regard, mais également de la relation dialectique qui existe entre les deux.

La notion de paysage n'existe ni partout ni depuis toujours, elle se présente plutôt comme le produit d'une invention historique et culturelle. Telles sont les prémisses défendues depuis plus de deux décennies par un noyau de penseurs français dont les travaux illustrent une vision qui privilégie l'expérience esthétique comme voie d'accès au paysage. Cette vision conduit notamment à une dissociation très nette entre pays et paysage, le premier incarnant le degré zéro du second.

L'exploration de l'expérience pluri sensorielle au paysage, tant en territoires urbains que naturels¹, semble un axe de recherche particulièrement porteur. Ainsi, des travaux récents² montrent à quel point les pratiques récréo-touristiques, notamment celles qui sont associées à l'écotourisme, interpellent une expérience paysagère plurielle. Si, par exemple, la qualité

¹Dakin, 2003, *op. cit.*, notes 19.9 Dakin, S., « There's More to Landscape Than Meets the Eye : Towards Inclusive Landscape Assessment in Resource and Environmental Management », *Canadian Geographer*, vol. 47, n° 2, 2003, p. 185-200.

²Tremblay et Poullaouec-Gonidec, 2002, note 34.

visuelle du paysage reste un aspect très attrayant quand on descend une rivière ou quand on choisit un parcours cyclable, la qualité de l'expérience physique recherchée exercerait aussi un pouvoir d'attraction fort significatif. Loin de la contemplation du tableau statique et cadré, l'expérience esthétique se mêle ici au plaisir, au dépassement, au sublime. C'est la singularité des significations portées par ces expériences qui participerait à élever certains milieux, certains territoires au rang de paysage³.

La fabrication du paysage, dans les pratiques de tourisme d'aventure, est par conséquent indissociable de l'expérience intime du lieu, de la relation physique, interpellant la vue mais aussi le toucher, l'ouïe et l'odorat³. En mettant à distance l'attitude contemplative classique, elle reconnaît que l'individu représente un agent actif dans l'évocation esthétique d'un lieu⁴

D'après (NEURAY, 1982), le paysage est « ce que je vois » la physionomie d'un espace qu'on embrasse du regard, qu'on survole ou qu'on traverse. (BERQUE ; 1991) le définit comme suit : il est à la charnière entre un objet (espace, un lieu et un sujet (l'observateur)). En aménagement du territoire et en urbanisme, le paysage est une production matérielle collective à la fois sociale, physique, culturelle, symbolique.(BERTRAND, 1978). Il est donc l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale.

Le paysage est ainsi défini comme la lecture esthétique d'un espace à un instant précis. Cette lecture est le résultat de la combinaison d'une réalité et d'un regard : c'est le paysage que chacun, avec sa culture, approche à sa façon.

1.1. LE PAYSAGE A TRAVERS LES DISCIPLINES

Le paysage est perçu selon le profil de l'observateur. En regardant le même espace dans le même lieu et à la même heure, chacun le perçoit à sa manière. Nous avons résumé le paysage via la discipline. Nous avons vulgarisé les visions pour une meilleure compréhension par les apprenants qui ne sont qu'à l'initiation à l'urbanisme.

1.1.1. LE GEOMORPHOLOGUE :

Il considère le paysage du point de vue de la genèse de son modelé lié à la nature géologique du sous-sol et aux forces érosives. Ces sols ont été colonisés par la nature biologique dont l'action humaine.

³ BERQUE,A. (dir.), Cinq propositions pour une théorie du paysage, Seyssel, Éditions Champ Vallon, coll. « Pays/Paysages », 1994

⁴Dans les parcours empruntés par les adeptes de ces pratiques, certains toponymes sont particulièrement évocateurs du caractère sublime des expériences paysagères offertes : « trous du diable », « pleureur », « porte de l'enfer », « cascades malignes » (Tremblay et Poullaouec-Gonidec, 2002, note 34).

1.1.2. LE GEOGRAPHE HUMAIN

Il a une approche globale en s'intéressant à la localisation du lieu, l'identification des structures spatiales et l'analyse des liens qui relient ces structures terrestres.

1.1.3. L'ÉCOLOGISTE

Il identifie le paysage comme un écosystème fonctionnel à l'échelle du territoire et qui doit réconcilier les différentes composantes dans un équilibre recherché.

1.1.4. L'HISTORIEN

Il voit le paysage comme un héritage culturel recherchant la marque des civilisations passées Ayant participé à la production de cette image comme les cadastres, les bâtiments patrimoniaux...

1.1.5. L'ÉCONOMISTE

Il voit dans le paysage une source d'activités, d'emplois et de revenus. La bonne gestion du paysage engendre la préservation du sol, de l'eau, de l'écosystème, la pérennité des emplois, des investissements et retours d'investissements.

1.1.6. LE PSYCHOLOGUE

Il voit la perception du paysage, le « vu » le « vécu et le perçu » où l'observateur devient acteur et fait appel à sa mémoire, à ses sens pour une comparabilité des lieux, des images... Il fait manier la temporalité, la spatialité et les événements passés où à venir dans ces lieux.

1.1.7. L'ARCHITECTE-URBANISTE

Il est le spécialiste de la conception et de l'aménagement d'un lieu. Il doit tenir compte de toutes ces approches dans un mouvement interdisciplinaire. L'approche est alors globalisante, concevant le lieu comme un TOUT mélangeant artistiquement nature physique, matérielle, culturelle, écologique, structurelle, patrimoniale, en respectant le passé, en étant au présent et en préservant l'avenir. Le paysage devient alors entre les mains des architectes-urbanistes une image-interface nature-culture. Et c'est à cette tentative de compréhension que les apprenants doivent être initiés.

1.2. ANALYSE DU PAYSAGE/ DECOMPOSITION ET RECOMPOSITION

Pour qu'un paysage soit pris en compte dans l'aménagement d'un territoire, il faudrait passer d'abord par une analyse paysagère et tenir compte de quelques principes.

L'analyse paysagère est une méthode d'analyse de l'espace environnant en trois étapes, permettant de lire, de comprendre et d'interpréter le fonctionnement d'un paysage naturel. Les trois étapes sont :

- **Voir : c'est la lecture du paysage avec les clés de lecture ;**
- **Comprendre : c'est la sensation du vécu du regard paysager ;**
- **Interpréter : c'est la synthèse de l'étude vers une évaluation rationnelle du paysage.**

Cette analyse est en général réalisée lors de projets d'aménagements ayant un impact sur le paysage étudié, afin de déterminer quels sont les points sensibles à préserver ou à mettre en valeur, les endroits concernés par les interventions sans défigurer l'existant ou bien changer carrément l'image pour une meilleure visibilité, ou bien ouvrir des perspectives sur le paysage afin de mettre en œuvre des éléments importants, identitaires mais dans les angles morts... Chaque intervention a ses objectifs et ses arguments. Dans ce cours, nous nous contentons de vulgariser ces indicateurs que nous développons au second cours.

1.2.1. LECTURE DU PAYSAGE : VOIR

La première étape de l'analyse paysagère, une approche sensible du paysage, c'est-à-dire qui fait intervenir les sens plutôt que le raisonnement. En arrivant sur un lieu, c'est tout d'abord la vue qui guide l'individu. C'est un réflexe naturel, un automatisme. Une impression générale va se dégager du paysage que l'on découvre pour la première fois : il va nous sembler beau, calme et reposant, laid, agressif ou monotone, etc.

La démarche devient alors active et non plus passive : d'abord on commence par lister les éléments du paysage, en s'intéressant aux éléments descriptifs généraux et en allant jusqu'au détail. Deux grands indicateurs se distinguent :

1.2.1.1. LE RELIEF

Le relief constitue la structure de base du paysage appelée **la structure primaire** limitant le champ visuel. Elle est physiologique liée aux capacités visuelles de l'observateur surtout quand le relief est absent (grandes plaines, mer..) .Elle est souvent déterminée par l'orographie qui place en horizon les lignes des crêtes principales. Aussi les pentes restent un élément-clé dans l'occupation humaine des paysages par l'influence qu'elles exercent sur le site de l'habitat, sur le dessin parcellaire, sur la capacité de mise en valeur agricole, forestière

et sur les déplacements en tout genre. ...Les études de relief sont basées sur l'étude de cartes topographiques et complétées par des visites sur terrain pour l'actualisation des lieux.

1.2.1.2. LA COUVERTURE DU SOL

Elle est composée d'éléments naturels et d'éléments construits. Elle pose sur le relief (**structure primaire**) une nouvelle trame appelée **structure secondaire** constituée de L'occupation végétale (naturelle, agricole, diversifiée en forme et en couleur et qui donne au paysage ses couleurs selon les saisons) et des noyaux d'habitat (constructions éparses ou compactes, des points d'appel, des points de repère... les gabarits, les couleurs, l'ordonnement des construits, les réseaux de communication...) influençant la structure, la lisibilité et la visibilité du paysage. Les végétaux sont un patrimoine de valeur économique, culturelle, ou bien sociale.

Le bâti répond parfois à un usage. Les habitations, les exploitations, les constructions à caractère culturel ou social. Ces constructions créent elles-mêmes des paysages spécifiques comme des paysages urbains. Le bâti peut être dense, compact, aéré, suivant des axes ou désordonné, avec des aires de respiration, des points d'ancrages... Le construit obéit à des fonctions et des activités et traduit des cultures et des spécificités.

1.2.1.3. L'EAU

L'eau, est un élément indispensable du paysage. Elle rentre dans la naissance de la vie, des végétaux, des changements du relief car elle imprime sa marque dans les paysages. Les premières villes sont nées à côté des points d'eau. L'eau est synonyme de villes, elle déplace, transporte, anime. Elle est parfois une contrainte instaurant des réglementations (protection des zones humides, des trames bleues..). La gestion de l'eau peut créer des conflits entre pays.

1.2.1.4. L'ENERGIE

L'énergie a toujours accompagné le paysage et devient de facto une de ses composantes. Le rapport d'un territoire à l'énergie est identifiant. En exemple les défrichements pour produire du bois, l'extraction des minerais, du gaz, du pétrole, la présence des barrages, des centrales nucléaires, des moulins à eau ou à vent, les panneaux photovoltaïques, les réseaux aériens et leurs pylônes, les canaux les aqueducs, les réseaux souterrains qui performent le sol composant un maillage à l'échelle du territoire. Avec la venue des biocarburants, ils changent le visage des productions agricoles et alors apparaissent un nouveau vocabulaire et de nouveaux composants qui émergent dans le paysage.

1.2.1.5. LES MODES DE DEPLACEMENT

A travers l'histoire les moyens de transport ont évolué et ont marqué le paysage de leur empreinte. Ainsi les voies romaines, les fleuves, les rivières, les chemins de terre, les voies ferrées, les canaux, les couloirs aériens, les autoroutes... constituent un élément incontournable du paysage. Les voies de circulation qu'elles soient à des charrettes, voitures, trains, vélos ou piétons sont les réseaux d'irrigation tels les veines, les artères et les vaisseaux du corps humain. L'on parle d'un paysage autoroutier, ferroviaire... Les axes de déplacements dépendent des tracés (rectilignes, sinueux, brisés, multidirectionnels, en largeur, en longueur, avec des accotements, des couleurs, des talus, des signalétiques, de sécurité, panneaux directionnels, bornes, passage à niveaux, caniveaux, barrières, feux tricolores, avertisseurs, candélabres...). Ils ont pour rôle de standardiser le paysage. Ces moyens de déplacement entraînent parfois des embellissements accompagnant le paysage selon les intentions des paysagistes. Les arbres plantés le long des voies permettent de voir un paysage en dynamique entraînant une vitrine paysagère.

1.2.1.6. L'ANIMAL

Les animaux sont des composants mobiles du paysage. L'animal anime, transforme et identifie un paysage. Les animaux sont des acteurs à part entière dans l'identification des paysages. La place de l'animal dans l'équilibre des écosystèmes est indispensable. Ils participent à la pollinisation, le transport des graines, modifient les couvertures arborées et des massifs forestiers. Le rôle de la pédofaune dans la qualité agronomique des sols est étudié avec sérieux dans les grandes universités. L'animal produit de la sonorité qui caractérise tel ou tel paysage, identifie les uns par rapport aux autres. L'animal est au cœur de la réglementation pour éviter les extinctions et protéger la biodiversité tout en protégeant aussi contre les nuisances animalières qui impactent le paysage.

1.2.1.7. L'HOMME

L'homme est en même temps observateur, utilisateur et acteur du paysage. Il a pour rôle en tant qu'observateur de :

- connaître et comprendre les populations ou des individus qui habitent et utilisent ce paysage ;
- identifier la portée culturelle, historique, artistique ou touristique du paysage ;
- identifier et analyser les actions humaines qui sont à l'origine ou conditionnent tel ou tel paysage. IL EST PAYSAGISTE

Celui qui habite et utilise le paysage est identifié de par sa catégorie socioprofessionnelle. Il est consulté pour les différents aménagements car il est utilisateur et acteur.

L'action de l'humain sur le paysage est recherchée à travers les éléments suivants :

- Les systèmes de production et d'exploitation (agriculture, ressources minérales, énergie...)
- Le tourisme et les loisirs ;
- La préservation et la gestion.

Les actions humaines obéissent à des enjeux et des leviers créant ou impactant le paysage.

1.2.1.8. **RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS COMPOSANTS.**

La recherche des liens qui se nouent entre ces différents composants du paysage est indispensable pour trouver un certain équilibre entre le droit des uns, le respect des autres et l'enchevêtrement est parfois inextricable.

Ainsi, l'habitat, grâce à la présence de l'eau peut être dispersé et parfois compact pour le partage. Les haies ont un rôle de corridor écologique dans les trames vertes et bleues, permettant aux animaux et végétaux de se déplacer, de se protéger des prédateurs, de se nourrir et de se reproduire. Ils constituent des réservoirs de biodiversité pour les espèces protégées. Le tourisme vert est à imposer pour une meilleure protection de l'écosystème. Selon le relief et ses diversifications, les chemins verts, balisés, offrent une succession de paysage. L'essentiel est qu'il existe un lien étroit entre ces composants qui s'interpénètrent, se mélangent, se coupent et se mêlent pour donner des clés de lecture au résultat.

Les composants d'un paysage demandent chacun en ce qui le concerne des connaissances spécifiques. Selon tel ou tel paysage, il faut faire appel aux géographes, aux urbanistes, aux sociologues, aux architectes, aux forestiers, aux agronomes, aux écologues, aux agriculteurs, aux hydrauliciens pour compiler un socle de savoirs et de connaissances dans une lecture transversale.

1.2.2. COMPRENDRE LE PAYSAGE : SENSATION DU VECU/COMPRENDRE

Il s'agit de toutes les sensations visuelles que procure l'étude du paysage : les textures, les couleurs, le type de ligne dominante (courbe, verticale, horizontale), l'ouverture du paysage en général ou par rapport à l'homme, le mode de déplacement principal dans le paysage et la vitesse de déplacement

Un lieu réel donne naissance à une multitude de représentation mentale ou image mentale variant d'une personne à une autre selon sa culture, son appartenance sociale, son vécu, sa Formation professionnelle.....

Les sens de l'observateur sont en éveil face à un paysage. La vue entre en jeu lors de la rencontre entre le paysage et l'œil. La couleur devient une dimension urbaine, la hauteur, la largeur, la présence d'un élément saillant, le recul d'un substrat lointain... La vue devient le premier sens à être sollicité lors d'un contact. L'odorat est aussitôt sollicité. Les odeurs un matériau nouveau que les professionnels de la ville mettent en exergue depuis le mouvement hygiéniste qui ont introduit le « sain » dans le vécu. Ainsi, les odeurs qu'elles soient agréables, ou répulsives instantanément, fortes, délicates, piquantes, rances, âcres, moisies, putrides, légères, qualifient automatiquement un paysage et créent des émotions rassurantes, inquiétantes, apaisantes...

Le goût est aussi mis à contribution. Face à la mer, nous ressentons le goût de l'iode, à la vue d'un verger, nous savourons en avance le goût des fruits et des légumes ; devant un paysage minéralisé, nous ressentons le goût du goudron...

L'ouïe autant que la vue et l'odorat, vient à la rescousse des autres sens pour identifier le bruit sonore produit dans ce lieu. Le paysage peut être impacté par des bruits forts, désagréables strident, ou mélodieux, calme et familier. On s'intéresse alors au rythme, à la répétition, à la force de cette sonorité...

Le toucher peut participer à la compréhension d'un paysage. La pluie, le vent, le contact des végétaux, la texture d'un mur, la rugosité d'une pierre, les rayons du soleil qui se posent sur la peau...enfin les sens de l'observateur deviennent des collaborateurs ou indicateurs pour qualifier le paysage en vue. Ils aident à la mise en sens des sensations, à l'association d'idées qui viennent à l'esprit à un moment T sur un lieu X pendant une saison Z.

1.2.3. EVALUATION DU PAYSAGE : INTERPRETER

Un paysage n'est jamais stable ou statique. Il se modifie dans le temps :

- Il y a les changements progressifs liés au cycle journalier et aux saisons;
- Il y a le rythme des années associé aux rotations agricoles ;
- Il y a les mutations rapides voire brutales des lotissements, remembrements ;
- Il y a le temps insidieux du mitage de l'espace rural par la rurbanisation*;
- Il y a les temps longs des historiens;
- Il y a les temps géologiques... (ZWEYACKER, 1986).

Evaluer un paysage à un instant T c'est aussi se demander quel était ce paysage dans le passé. L'on se pose alors les questions : a-t-il été bouleversé par des événements de quelle nature que ce soit ? A-t-il subi une métamorphose à travers la temporalité ? Quels étaient ces modifications ? A-t-il laissé des empreintes perceptibles dans le territoire actuel ? Il s'agit

alors de connaître les mécanismes qui ont été le déclencheur pour finalement aboutir à cet état actuel. L'équilibre du paysage d'aujourd'hui est dû certainement à des bouleversements subis dans le temps et dans l'espace.

Ces trois indicateurs seront développés au prochain cours avec les différentes clés de lecture, les facteurs déterminants et les moments dans la temporalité ainsi que les « jugements » esthétiques à contourner.

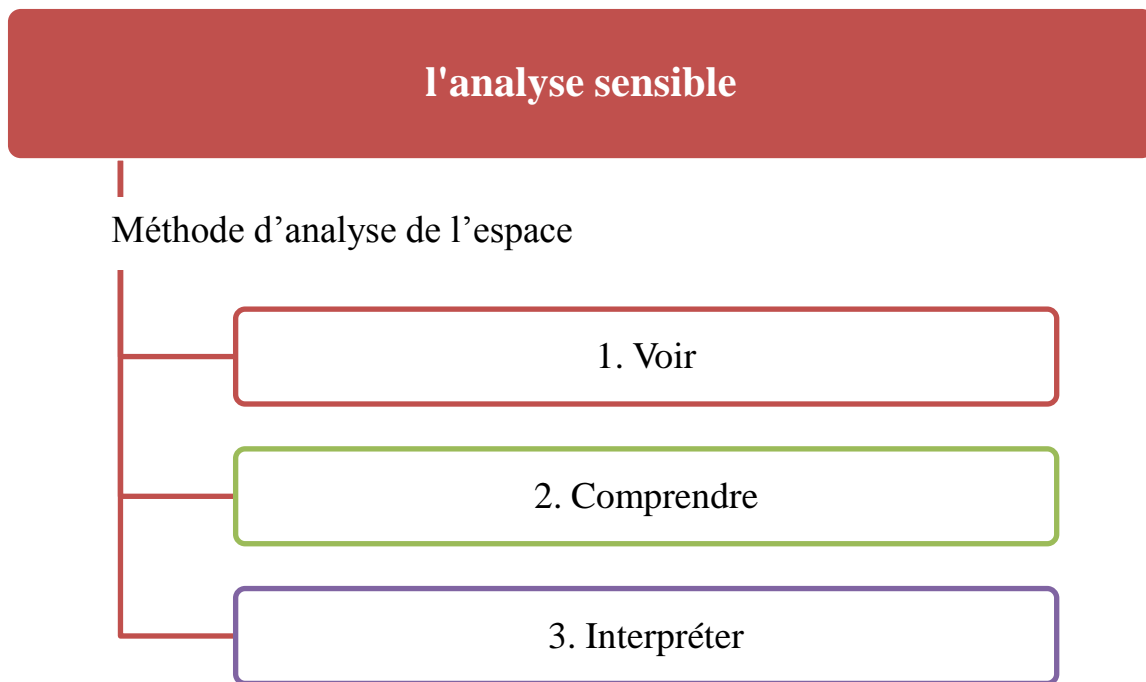


Figure 1. Les trois indicateurs structurants du paysage. Prise de l'analyse sensible de l'espace, Auteur, 2023.

CONCLUSION

Trois grands concepts structurent cette matière ; approche, paysage et site. Pour les articuler dans un discours scientifique, un quatrième élément s'impose en chef d'orchestre pour réguler, lier, interconnecter ces concepts et c'est l'observateur.

Le premier cours initie à la compréhension du concept paysage et ses différentes définitions selon les écoles. Il a été décomposé en trois dimensions mesurables à savoir « voir, comprendre et interpréter ». Les clés de ces dimensions sont érigées en indicateurs forts et c'est précisément le contenu du cours n°II.

COURS N°II

LA LECTURE DU PAYSAGE, COMPREHENSION ET INTERPRETATION

INTRODUCTION

II. LECTURE D'UN PAYSAGE

II.1. LE CONTENU DU CHAMP VISUEL

II.2. LA COMPREHENSION DU PAYSAGE

II.3. INTERPRETATION UN PAYSAGE

CONCLUSION

INTRODUCTION

Ce cours présente les manières de lire un paysage, les outils utilisés et les portions de territoire à mettre en lecture.

La perception de l'observateur lui-même, l'échelle spatiale, l'échelle temporelle, les angles de vues, la vitesse de déplacement,

Dans ce cours, nous abordons les façons de lire un paysage et comment pouvons-nous détecter ses composants.

Nous essayons de vulgariser et de simplifier le contenu afin de transmettre les informations d'une manière juste et facile à la compréhension surtout que les apprenants ne sont qu'en première année urbanisme et c'est une initiation à la discipline.

II. LECTURE D'UN PAYSAGE

Il existe des clés de lecture d'un paysage et aussi des limites de la lecture situées dans des zones où la vision devient faible, c'est l'horizon. Il est un élément constitutif du paysage.

L'horizon externe est la limite au-delà duquel rien n'est visible.

L'horizon interne du paysage est constitué par le jeu d'écrans à l'intérieur du champ de visibilité. Les accidents du relief, la végétation, les constructions peuvent en effet masquer à la vue certaines parties du territoire. On parle alors de zones d'ombre. Les lignes de crête forment des horizons et constituent des zones charnières dans les paysages. Leur aménagement est donc toujours sensible.

Les limites enfin, définissent la profondeur de champ visuel. Plus un objet regardé n'est proche, plus son relief est marqué. Ce relief perçu s'amenuise avec l'éloignement. Pour cette raison, on distingue différents plans :

- **L'avant-plan**, dans un rayon de plus ou moins 50 m, se distingue du paysage proprement dit; il est la zone des détails;
- **Le plan moyen** correspond au paysage, à la zone où l'œil ne perçoit plus les détails, mais distingue les formes et les rapports de masse des éléments entre eux, c'est-à-dire la structure secondaire du paysage;
- **L'arrière-plan**, se situe au-delà d'une distance de l'ordre du kilomètre où l'œil est incapable de percevoir que les volumes. Au-delà de 2 ou 3 km, il ne perçoit plus que les grands ensembles soit topographiques : les portions d'une chaîne de montagnes... soit végétaux comme les forêts, soit urbains ou industriels comme les formes floues des constructions.

Enfin, la profondeur du champ de vision détermine la longueur des vues.



Photos 1. & 2. La portée du regard et la succession des plans. Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

II.1. LE CONTENU DU CHAMP VISUEL

Bien que le paysage soit constitué d'éléments disparates, l'œil y distingue des zones homogènes. Ces zones se différencient entre elles par leurs composantes visuelles : relief, contours, lignes, textures et couleurs. Les différents éléments du paysage sont liés par des rapports de dominance qui peuvent créer une ambiance spécifique, une authenticité sitologique aussi appelée « génie du lieu ».

Des modifications dans l'occupation du sol, même uniquement du couvert végétal, peuvent changer considérablement la perception du relief d'un territoire.

- Les lignes et les contours sont les éléments que l'œil voit le plus clairement. La netteté du contour d'une forme est fonction de l'éloignement et de son contraste par rapport au fond. Les lignes naturelles étant rarement des lignes droites, ces dernières revêtent un caractère artificiel qui risque d'agresser le regard.
- La texture est la perception que nous avons de la surface d'un élément du paysage. La texture de nombreux éléments change au cours des saisons. Elle contribue ainsi à en faire percevoir le rythme. La présence de composantes dont la texture varie avec les saisons constitue un atout paysager.
- Les couleurs jouent un rôle important pour différencier les éléments du paysage et contribuer à sa variété. Il y a souvent une relation entre texture et couleurs.

II.1.1. L'ORGANISATION VISUELLE DU PAYSAGE

Les éléments composant un paysage n'ont pas tous la même importance; ils attirent plus ou moins l'attention selon le jeu des relations qu'ils ont avec leur environnement. On parle ainsi de critères de dominance.



Photos 3&4. Les lignes de force d'un paysage. Source :

<https://atlaspayssages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **Les lignes de force** sont des lignes d'origine naturelle ou artificielle mettant en évidence la structure générale du paysage et servant de guide pour le regard. Elles forment un dessin simplifié du paysage. Psychologiquement, elles peuvent prendre différentes valeurs :
 - Horizontales, elles expriment la stabilité, l'équilibre, le repos;

- Verticales, elles suivent l'axe de notre équilibre morphologique et ont la suprématie sur toutes les autres directions;
- Obliques, elles expriment la tension.

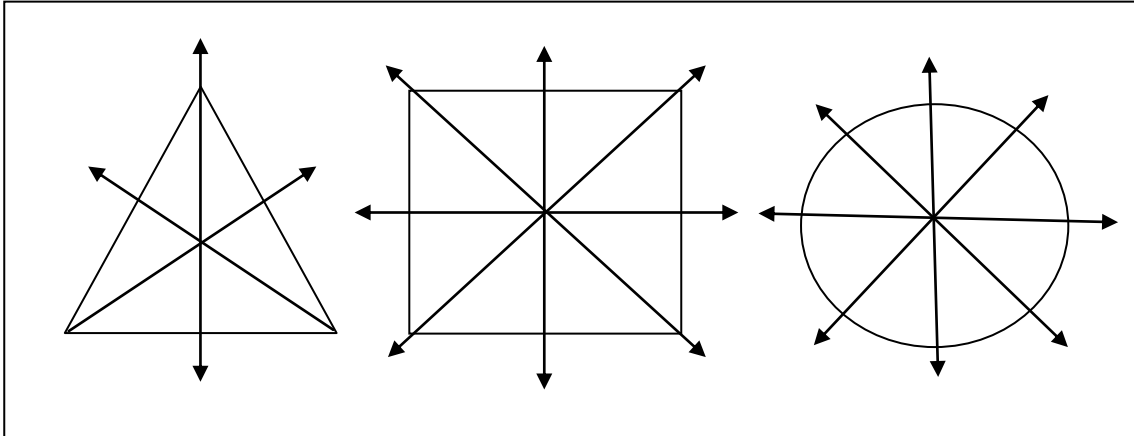


Figure 2. Les lignes de force d'un paysage selon les formes géométriques par analogie, Auteur 2023.

- **Les points d'appel** sont les points constitués par l'intersection des lignes de force ou par des éléments indépendants servant de repère dans la reconnaissance générale du paysage. Attirant le regard, ils permettent le repérage et accentuent la hiérarchie du paysage. Ils permettent aussi d'évaluer l'échelle du site. Toute action au niveau d'un point d'appel influencera profondément le reste du paysage. Le point focal d'une vue paysagère est l'intersection du plus grand nombre de lignes de force ou un élément indépendant à caractère contrastant visuellement de manière importante avec son environnement. Le point focal est le point sensible par excellence, pouvant être valorisé ou détruit par l'aménagement (FAYE et al., 1974).

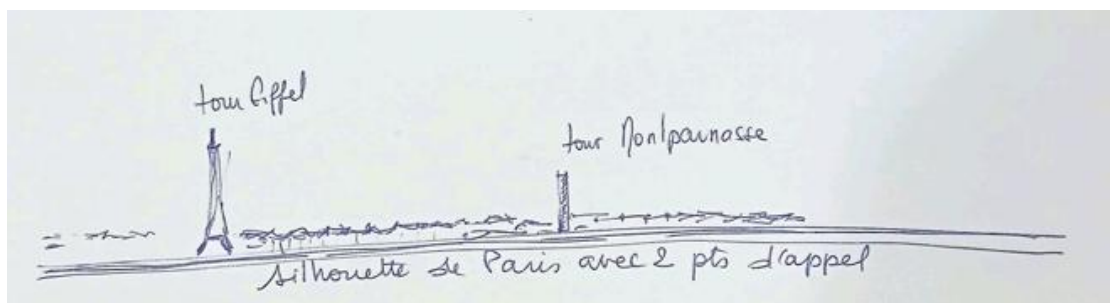


Figure 3. Points d'appel de la ville de Paris, France, auteur, 2023.



Photos 5.6.7.8.9.10. Quelques points d'appel visuels dans un paysage

Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **Les effets de contraste** permettent l'identification des éléments et attirent sur eux l'attention. Un élément contrastant est un élément qui, par son caractère propre, se démarque des autres éléments constitutifs d'un paysage et qui en modifie la perception. Certains contrastes trop marqués durcissent le paysage. L'ajout d'un élément contrastant dans un paysage peut influencer fortement sa perception. Un paysage fort, c'est-à-dire possédant des caractéristiques très marquantes, peut perdre cette force visuelle si l'élément ajouté domine le site par sa propre force visuelle. On parle dans ce cas d'écrasement visuel. Un paysage faible, c'est-à-dire sans grand caractère ou sans éléments structurants dominants peut, suite à l'ajout d'un élément, acquérir de la force. Dans la grande majorité des paysages, ni forts ni faibles, l'élément ajouté dominera rapidement si ses caractéristiques ne correspondent pas à la neutralité ambiante.



Photos 11.12. Les contrastes apparents dans un paysage. Source : <https://atlaspages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

II.1.2. FACTEURS D'AMBIANCE

La manière dont les éléments du paysage parviennent, par leur organisation spatiale, à satisfaire le sens esthétique de l'observateur, définit le caractère d'ambiance du paysage. Un paysage de qualité répond à des besoins de l'esprit en :

- Information ;
 - Lisibilité ;
 - Harmonie.
- **Besoin en information** : le cerveau et l'œil fonctionnent de façon à voir les choses de telle sorte qu'elles aient une signification dans le cadre de l'expérience passée. Un nombre limité d'informations suffit généralement pour reconstituer l'ensemble et l'impression d'une vision continue.
 - **Besoin en lisibilité** : l'œil, incapable de porter simultanément son attention sur plusieurs objets, regroupe automatiquement les différents éléments d'un spectacle qu'il examine en fonction de leur similarité. Ces groupements constituent les grandes composantes visuelles du paysage. La lisibilité est diminuée au-delà de 5 à 6 plages de regroupement visuel (FAYE et al., 1974). Une trop grande diversité provoque une indécision du regard, source de dispersion de l'intérêt et d'insatisfaction inconsciente : il y a donc un seuil optimal de diversité. De plus, le paysage doit offrir des possibilités de repérage, permettant l'orientation du spectateur et induisant chez ce dernier un sentiment de sécurité. La lisibilité d'un paysage dépend aussi de la facilité qu'on

éprouve à l'identifier. Une image forte peut surgir de la singularité ou de la valeur de référence du paysage.



Photos 13.14. La lisibilité et lecture claire d'un paysage Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **Besoin en harmonie :** l'émotion esthétique a besoin d'harmonie : si la qualité de chaque élément compte, il faut simultanément que la composition générale soit attrayante.



Photos 15.16. La recherche de l'harmonie et l'historicité du lieu. Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

II.1.3. FACTEURS DE VARIABILITE

Le paysage n'est jamais stable dans sa totalité. Il y a des aléas qui impactent les vues à savoir le climat, la saison, le temps, l'observateur lui-même, sa position, sa mobilité et la vitesse avec laquelle il se déplace... Ces facteurs influent sur le tableau présenté. Nous commençons par le rôle de l'observateur.

- **L'OBSERVATEUR**

Différentes études montrent qu'il existe un accord général, même entre populations de cultures différentes, pour l'appréciation de paysages où apparaissent des masses de végétation verte et bien développée (en particulier des arbres), ainsi que des secteurs où il y a de l'eau, surtout si celle-ci est propre et transparente ou si elle est vive et forme des cascades. Ce sont d'ailleurs des lieux de ce genre qui concentrent les activités touristique-récréatives.

Mais il existe d'autres caractéristiques visuelles auxquelles les observateurs accordent une valeur variable en fonction de leurs caractéristiques sociales. Une étude menée par l'Université de Madrid en relève certains traits. L'un des conflits les plus classiques correspond à la divergence entre les attitudes suscitées par les paysages ordonnés, cultivés, bien entretenus et, d'une manière générale, humanisés, et celles provoquées par les paysages sauvages, vierges ou sans apprêts. Les premiers sont perçus comme des milieux contrôlables et confortables où l'on peut se débrouiller en toute sûreté sans courir de risque, alors que les seconds apparaissent comme des lieux plus ou moins stimulants, qui incitent à l'exploration et à l'aventure. Les enfants de moins de 15 ans et les adultes de plus de 35 ans ont tendance à préférer les lieux les plus entretenus. Au contraire, les jeunes de 15 à 35 ans ont tendance à préférer les endroits les plus sauvages, c'est-à-dire ceux qui leur lancent le plus de défis. Des différences globales existent aussi en relation avec le sexe des sujets, surtout chez les enfants.

Le sexe féminin semble chercher la sécurité dans des lieux accueillants où règne l'ordre, alors que les individus de sexe masculin semblent portés sur l'aventure, c'est-à-dire sur les paysages provoquant la curiosité, où la végétation est épaisse et les formes agressives (BENAYAS DEL ALAMO, 1994). D'autre part, l'appréciation du paysage reste toujours très centrée sur l'individu, quel qu'il soit. Tout se passe en fait comme si nuisance esthétique était assimilée à inconfort personnel. L'individu réagit en considérant que ce qui lui déplaît est une agression, tandis que le cadre dans lequel il se sent à l'aise ne peut être laid et gênant pour les autres.

- **LA POSITION DE L'OBSERVATEUR**

Un observateur réagit différemment suivant la position qu'il occupe pour regarder le paysage. Les paysages les plus appréciés sont ceux que l'on observe depuis des points de vue dominants. Ainsi, on constate que les paysages classés parmi les plus remarquables sont presque tous des vues dominées. De ces points d'observation, les vues sont plus longues, les étendues contemplées sont plus vastes et plus stimulantes pour l'esprit. Enfin, cette situation provoque d'instinct un certain sentiment, apprécié, de domination.

- **LA MOBILITE DE L'OBSERVATEUR**

Dans l'approche développée ci-avant, c'est le cas où le spectateur, immobile, contemple le paysage à partir d'un point d'observation qui a été considéré : il s'agit d'une perception statique. Dans la réalité, l'homme est rarement immobile; le plus souvent il se déplace. Entre lui et le paysage observé, les positions relatives évoluent sans cesse; des éléments se rapprochent et semblent être mobiles sur un arrière-plan immobile; la structure perçue ne cesse de se modifier et de se réorganiser. Ce phénomène se marque d'autant plus que la vitesse de déplacement de l'observateur augmente. La largeur de vue se rétrécit, les détails périphériques deviennent moins perceptibles. Les grands repères visuels aident alors le voyageur à se situer dans l'espace. L'œil étant très sensible à la limitation du regard, l'apparence et le cadrage de la route prennent plus d'importance. La perception diffère lorsque la route est en déblai, lorsqu'elle est bordée de constructions, lorsqu'elle passe sous un pont... La logique visuelle du tracé aide l'automobiliste à se situer et à s'orienter. Si la route s'élève, elle doit avoir une raison visuellement perceptible de s'élever. Le manque de logique visuelle conduit à des difficultés de repérage (perte de tracé). Des éléments clarifiant le tracé de la route la rendent plus facile à suivre et sont pour cette raison essentiels dans la vision du conducteur (NEURAY, 1982).

Il est ainsi possible lors de la création ou de la réfection d'une voirie d'opter pour les tracés et les aménagements qui rendent la route plus lisible aux usagers, gardent son attention en éveil et limitent ainsi le risque d'accidents.

II.1.4. LES FACTEURS CLIMATIQUES

En modifiant la visibilité, les textures, les couleurs,, les facteurs climatiques concourent à donner, d'une saison ou d'un moment à l'autre, différents aspects aux paysages. Un paysage contemplé dans la brume matinale diffère du même paysage vu au coucher du soleil; une

station de sports d'hiver est méconnaissable en été pour ceux qui la fréquentent sous la neige; une rivière à l'étiage n'est pas perçue de la même façon que lors de ses crues...

Cette composante dynamique est fondamentale pour expliquer le paysage tel qu'il est perçu et identifié. Elle ne peut donc pas être écartée dans l'analyse. D'autre part, cette recherche permet d'inventorier les éléments du patrimoine culturel et historique du lieu. Par leur permanence ou leur symbolisme, ces éléments (exemple : arbre de la paix, de la justice, stèle commémorative) sont des signes essentiels à la reconnaissance du territoire par ses occupants. Ils sont souvent plus fréquents et plus vivaces qu'un spectateur étranger pourrait le croire. Il importe donc de les connaître avant d'effectuer des transformations parfois irréversibles dans les paysages (GIREA, 1986). Cette connaissance s'acquiert en interrogeant les habitants, en observant les cartes anciennes et l'iconographie locale : cartes postales, photos, gravures, peintures...

En synthèse de ce volet, nous pouvons avancer que lire le paysage conduit à distinguer les éléments bâtis les plus remarquables, l'occupation du sol, les éléments d'origine naturelle (relief, montagnes, rochers, falaises, cours d'eau, plans d'eau, végétation...)

La création de l'homme qui compose le paysage (les voies de communications, bâtiments, chemin de fer, routes, lignes électriques, équipements de loisirs). Décrire chaque élément avec sa nature, sa forme, sa couleur.

En exemple la lecture d'une parcelle agricole montre les éléments suivants :

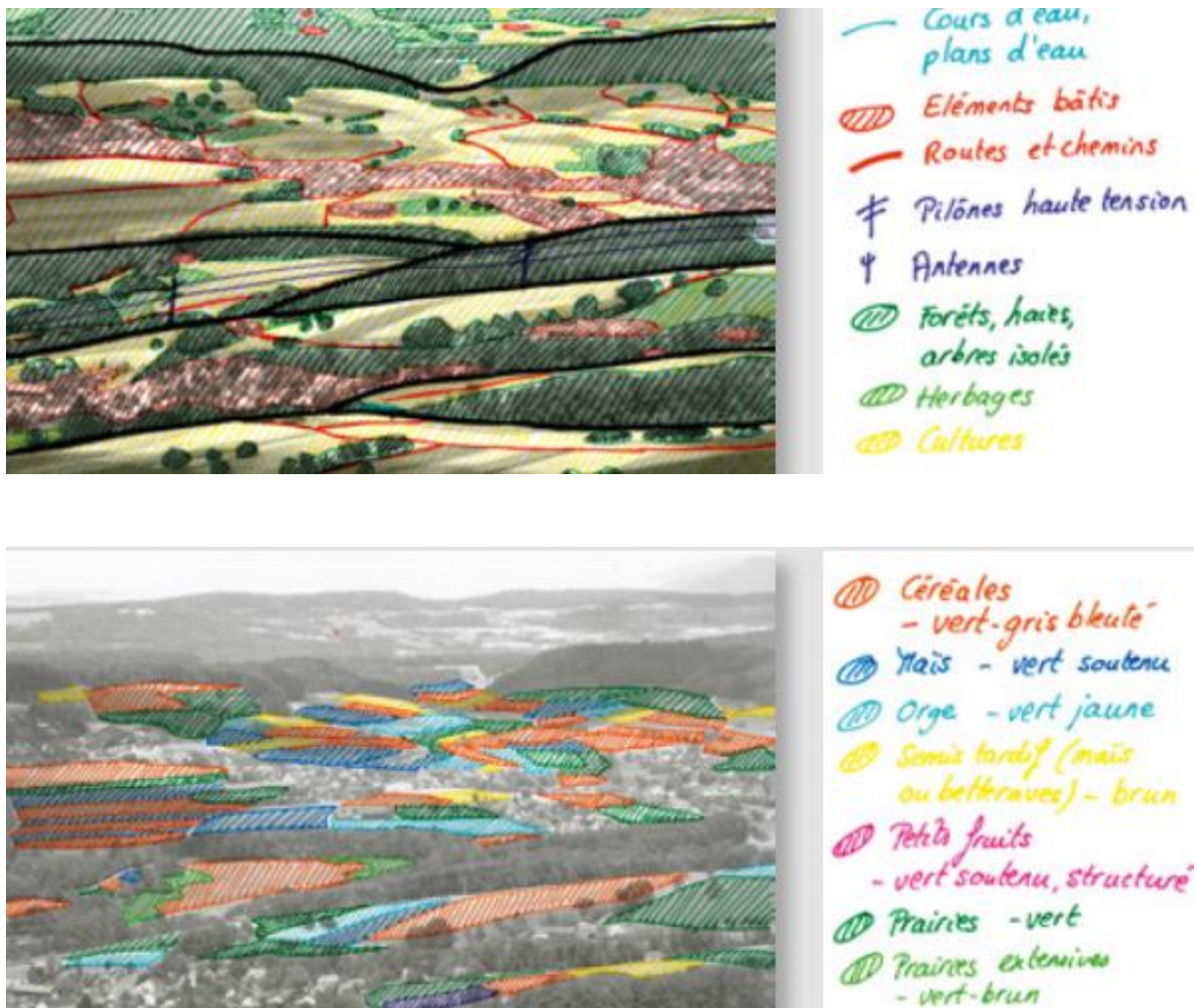


Figure.4. Variabilité d'un paysage. Prise in www.agridea.ch

1ère édition octobre 2015.

II.2. LA COMPREHENSION DU PAYSAGE

La lecture elle seule permet une description réelle d'un paysage. Elle décrit les faits et c'est insuffisant. Il faudrait comprendre comment et à quel moment précis ce paysage a été formé avec cette forme, cette couleur, ce relief et cette manière d'être. Pour cela, l'observateur a recours à la temporalité et à la spatialité pour décortiquer ces dynamiques paysagères qui secouent le lieu selon les événements ainsi que les aspects qui y concourent. . Le rythme des saisons, la croissance des végétaux, l'érosion des sols, les actions humaines... bouleversent notre perception et les paysages eux-mêmes.

Lire un paysage c'est décrire ce que l'œil voit et ce que l'odorat ressent, ce que l'ouïe entend, ce que le toucher palpe. Comprendre un paysage c'est rendre concret cette notion en introduisant le pourquoi et le comment de sa formation. Les éléments factuels ainsi que les

perceptions individuelles sont mis en exergue pour un diagnostic paysager lors d'une planification ou la concrétisation d'un projet.

La compréhension se base sur :

- **Aspects historiques** : évolution du territoire, faits historiques marquants pour la société et le paysage ;
- **Aspects économiques** : activités principales du territoire, types d'activités agricoles, forestières, touristiques, etc., sources de richesse du territoire, pôles d'attraction, accessibilité des lieux de vie ou de loisirs, etc. ;
- **Aspects socioculturels et patrimoine** : caractéristiques de la population, voire des visiteurs, éléments paysagers importants culturellement, pratiques de la population, patrimoine bâti (bâtiments, petit patrimoine tel que : chemins piétonnier, voies de communication historiques, etc.) ;
- **Aspects paysagers et milieux naturels** : types de paysage culturels caractéristiques, milieux naturels, plans et cours d'eau
- **Aspects juridiques** avec les différentes dispositions, lois articles, décrets, pour la protection en vigueur du pays où le paysage est mis en à lecture et compréhension
 - planifications et projets récents, en cours ou prévus ayant une incidence sur le paysage, analyses, visions et objectifs de qualité paysagère existants

Dans le domaine de la perception, des distinctions sont à faire quant à la notion de lieu, appartenant au domaine de l'objet, et celle de paysage, appartenant au monde de l'image, de la représentation mentale du lieu. Enfin, le sujet est le troisième composant de la perception, puisqu'il n'y a pas de paysage sans observateur. La nature du regard porté comporte des distinctions équivalentes; sa connaissance est fondamentale pour la compréhension de la diversité des approches possibles en matière de paysage. A proprement parler, les regards scientifiques portés par différentes disciplines des sciences naturelles sont appliqués, avec toute l'objectivité, au lieu – et non au paysage –.

C'est un fragment de l'espace réel que ces spécialistes analysent en limitant au maximum les biais de la subjectivité. Il n'en reste pas moins que les chercheurs demeurent malgré tout des individus avec les limites de leurs propres analyses. Quand l'intérêt porte sur l'image, c'est-à-dire le paysage proprement dit, et non plus sur le lieu, le regard porté est automatiquement empreint de subjectivité. C'est un regard de découverte et d'appréciation qui est porté par un individu qui, le cas échéant, est un spécialiste de l'analyse de cette image, un paysagiste. Enfin, le paysage peut se situer dans le cadre des aspects de vécu qui y sont rattachés par le sujet-observateur dans un contexte soit familier, soit pragmatique.

II.3. INTERPRÉTATION UN PAYSAGE

Interpréter un tableau fait par un artiste c'est aller au-delà de la vision, essayer de comprendre pourquoi l'artiste a agi ainsi et non seulement comprendre ce que représente ce tableau mais aussi trouver les causes, les motivations qui sont invisibles à l'œil nu mais que la perception artistique de l'observateur ressent. C'est en fait une reformulation de l'expression "**expliquer**" un paysage.

L'interprétation est résumée par MORIN, (1999, p .5) comme suit : « : "*la connaissance sous forme de mots, d'idée, de théorie est le fruit d'une traduction/reconstruction par les moyens du langage et de la pensée*». Cette connaissance englobe une assise culturelle de l'observateur, lors d'un débat d'idées un plateau d'échange de vues donnant à chacun ses arguments. Interpréter un paysage c'est le rendre compréhensible et l'évaluer selon une grille de lecture commune.

Morin continue son explication : "*Le paysage, c'est un texte qu'il s'agit de rendre lisible*". *Mais il faut expliciter le **point de vue** adopté, les **grilles de lecture** utilisées, les **présupposés philosophiques** à la base de l'analyse. C'est donc volontairement s'exposer et inviter à la critique. C'est, enfin, reconnaître les inéluctables **erreurs intellectuelles** liées à toute connaissance, en dépit de nos contrôles rationnels : "cette connaissance, à la fois en tant que traduction et en tant que reconstruction, comporte de l'interprétation, ce qui introduit le risque d'erreur à l'intérieur de la subjectivité du connaissant, de sa vision du monde, de ses principes de connaissance. (...) La projection de nos désirs ou de nos craintes, les perturbations mentales qu'apportent nos émotions multiplient les risques d'erreur"* (MORIN, 1999, p.5).

L'accès à la compréhension de l'évolution du paysage et de sa genèse, via un travail d'interprétation, conduira nécessairement à apprécier les changements du paysage dans le passé et potentiellement dans le futur, et donc à des comportements de protection.

CONCLUSION

Lire un paysage doit se munir des clés de lecture. Il existe des éléments constituant l'encart donne un exemple d'approche dynamique au travers de l'interprétation de documents topographiques clichant le paysage à 4 moments contrastés de son histoire. Tout le métier de

l'aménageur consiste à comprendre cette évolution pour inscrire son geste dans une continuité des logiques socio-économiques et écologiques sans négliger les références (signes) du passé. Il est cependant possible, si on garde à l'esprit les limites de chaque méthode, d'analyser et d'évaluer relativement le paysage. Les méthodes oscillent, pour toutes les disciplines, entre l'appréciation des éléments isolés constituant les paysages et celle de leur structure d'ensemble qui, par les effets de synergie dus au voisinage, est à l'origine de l'impression d'ensemble que dégage le paysage. Les méthodes se répartissent donc en deux grandes catégories : méthodes synthétiques et méthodes analytiques. Replacer l'interprétation dans son contexte culturel serait davantage susceptible d'avoir un effet en termes de compréhension, d'appréciation profonde, de stimulation du fait de se sentir concerné, et de renforcement d'une décision politique d'agir collectivement pour gérer ce dont il est question

Nous avons vu dans les deux cours précédents, les définitions du paysage et comment lire, comprendre et interpréter un paysage. Néanmoins, un paysage n'est jamais neutre, il est fixé sur un site. Le contenu des deux cours prochains III & IV définissent le site, la situation, les caractéristiques, les spécificités. Une fois ces deux éléments connus, nous aborderons les approches paysagères des sites.

COURS N°III

SITE /DEFINITIONS CARACTERISTIQUES ET ANALYSE

INTRODUCTION

III. SITOLOGIE / SITUATION ET SITE

III.1. LA SITOLOGIE

III.2. LA SITUATION

III.2.1. LES COMPOSANTES DE LA SITUATION

III.3. LE SITE

III.3.1. LES CONSTITUANTS PHYSIQUES DU SITE

III.4. LE SITE VU A TRAVERS LES DISCIPLINES

CONCLUSION

INTRODUCTION

Ce cours vise deux notions distinctes mais intimement liées entre elles en distinguant les différences et les complémentarités. La prise de conscience des exigences de la qualité paysagère des sites et de l'aménagement urbain favorise une nouvelle conception du site.

Avant de définir « le site » et de le différencier de la notion de « situation » et de celle de « sitologie », nous remarquons que les particularités influent sur l'organisation spatiale, fonctionnelle et structurelle de la ville.

La morphologie physique crée la réalité des villes et les particularités telles que forme, relief, potentialités... Le site étant une portion d'espace, Il s'agit du cadre géographique où L'installation de la ville et son développement dépendent des composantes physiques, considérées comme un potentiel que l'homme peut utiliser ou négliger. Dans ce cours nous allons définir le site avec ses nombreuses caractéristiques physiques, ses adéquations, ses créations et ses spécificités selon la fonction ou activités exercées sur ce lieu. Depuis la nuit des temps, l'homme s'est approprié la nature et continue à la façonner selon ses besoins.

III. SITOLOGIE / SITUATION ET SITE

Commencer d'abord par expliquer la science qui s'occupe du concept site, faire la différence entre situation et site puis ensuite s'approfondir sur les caractéristiques du mot site serait en

quelque sorte une manière de faire comprendre non seulement les définitions mais aussi les différences, les complémentarités entre ces trois constituants.

III.1. LA SITOLOGIE

Le mot se compose de deux syllabes : site et logie

Site : fait référence à une position, un emplacement, un endroit avec coordonnées (latitude, longitude.)

Logie : science concernant une discipline et ses caractéristiques... Dans notre cas, c'est l'étude en détail des différents facteurs concernant le contenu d'un substrat situé sur cette position, cet endroit avec toute la spécificité qui le distingue.

Donner une définition d'un terme qui reste « un néologisme » au regard de certains, passe inéluctablement par un consensus qui englobe en même temps une étude des sites et leurs paysages pour confectionner, adapter, régler les ouvrages programmés à leur environnement immédiat. Un défi ou une intégration au paysage existant relève d'une connaissance préalable de tous les caractéristiques de l'endroit.

La « sitologie » pourrait être une manière de programmer un élément nouveau à un site existant en ayant connaissance en amont pour construire en aval.

Faire de la sitologie consiste en une analyse des paysages par zones et par échelles dans le but d'établir une typologie. :

Pour ce faire, il est indispensable de suivre le processus suivant :

- Repérer les points de vue et parcours ;
- Analyser et décortiquer les éléments constituant le paysage présent (notions de groupement)
- Décrire la répartition de l'habitat selon leur mode présent dans le paysage ;
- Détecter les forces et les faiblesses du paysage.

La deuxième action de ce processus est de :

- Détecter les zones constructibles et les zones non aédificanti ;
- Analyser les différents types d'extension possible pour chaque type d'habitat ;
- Repérer les types d'extension selon la force du paysage ;
- Localiser la position du groupement dominant ;
- Localiser spatialement l'extension en fonction des impératifs visuels du relief à savoir les limites, les hauteurs, l'enveloppe de l'extension ;

- Choisir les futures constructions en fonction des forces présentes des groupements du paysage.

La troisième action de ce processus consiste à :

- Connaître les règles d'intégration ;
- Connaître le mode d'intégration des constructions existantes ;
- Connaître tous les facteurs exogènes et endogènes en rapport avec le paysage existant ;
- Connaître les valeurs des constructions existantes en tenant compte de leurs forces dans toute extension.

La sitologie permet donc de programmer les futures extensions d'un paysage tout en respectant l'identité, les forces, les spécificités afin de préserver, de construire sans détruire.

III.2. LA SITUATION

La situation est en revanche la position géographique par rapport à l'espace avec ses coordonnées (altitude, longitude) et peut être appréhendée à différentes échelles (locale, régionale, nationale voire internationale)

La situation se définit ainsi par rapport aux moyens et aux formes de relations assurant d'une part le jeu des forces stratégiques et de toutes forces de dominations territoriales, d'autre part des commodités d'échanges commerciaux. La situation est caractérisée par des facteurs essentiellement humains de mise en relation à d'autres espaces (distances, positionnement sur les axes de communication, facilité de relation, etc.) ou éventuellement physiques, dans la mesure où ces derniers jouent un rôle dans la mise en relation humaine entre la ville et son environnement spatial.

La généralisation de nouvelles technologies de transport et de communication transforme également les paramètres de la mise en relation. Dans le cadre de la mondialisation des échanges, ce qui compte est le positionnement sur les grandes routes maritimes et aériennes ou sur les axes de la grande vitesse ferroviaire. À une échelle plus locale, les distances topographiques sont également déformées par l'anisotropie des réseaux autoroutiers et ferroviaires qui lient les villes entre elles.

Au sein d'une ville, on peut parler également parler de site et de situation d'un quartier ou d'une place publique. Ainsi, le site d'une place peut être caractérisé par les traits physiques de l'espace qu'elle occupe, l'espace étant appréhendé fondamentalement en tant qu'espace support. Clairement le site d'une place prend appui sur les particularités locales du site de la

ville dans laquelle elle se trouve. Pinon (1991) et, bien avant lui, Sitte (1889) soulignent comme les espaces urbains médiévaux se modèlent largement sur les formes du site (contraintes du relief, de l'hydrographie). Les tentatives de l'urbanisme moderne de s'affranchir des contraintes des sites ont souvent abouti à la perte des potentialités liés à ces contraintes (vue, ensoleillement, intégration paysagère, etc.) réorientant les réalisations plus récentes vers une plus grande attention au site et à ses spécificités.

La situation d'une place est définie par le positionnement dans les champs et les réseaux de l'espace urbain à différentes échelles (ses abords directs, le quartier, la ville dans son ensemble, l'espace métropolitain).

La situation est l'action de positionner un lieu, un repère, une personne... Elle est synonyme de position. Pour l'aménagement de l'espace, la localisation est encore mieux indiquée. En effet, la situation est définie comme étant une localisation d'un lieu par rapport à son environnement et avec d'autres lieux, ainsi que par les relations qu'il peut entretenir avec eux. La position peut signifier les coordonnées spatiales ou géographiques d'un lieu donné.

Si la position d'un lieu est invariable dans l'espace en fonction du temps, la situation varie au cours du temps en fonction des potentialités de chaque lieu qui peuvent à leur tour changer suivant les différentes mutations subies ou à subir.

Exemple : * Localisation/position de la ville de Constantine. ...Toujours à l'EST de l'Algérie depuis sa naissance.

- Situation.... Capitale de l'Est algérien, avec ses réseaux routiers, ses infrastructures, son patrimoine, ses opportunités, ses richesses...
- Situation....peut signifier selon la thématique abordée les spécificités dans tel ou tel domaine.

La situation est certes la position géographique par rapport à sa région vis-à-vis des éléments physiques et leurs relations avec les autres milieux mais aussi économiques, relationnels, sociaux, humains... . La situation d'un lieu se décline relativement par rapport à d'autres lieux. Ses caractéristiques changent en fonction des propriétés physiques ou humaines.

III.2.1. LES COMPOSANTES DE LA SITUATION

La situation d'un lieu amène à considérer les différents types de la localisation par rapport à leurs relations avec les autres milieux. Ainsi, nous distinguons trois types de situations qui sont : la centralité, le contact, le croisement.

- **La centralité :** la ville occupe un lieu central géographiquement. L'accès et les relations se font dans toutes les directions et ne sont pas contrariés ou empêchés par les obstacles

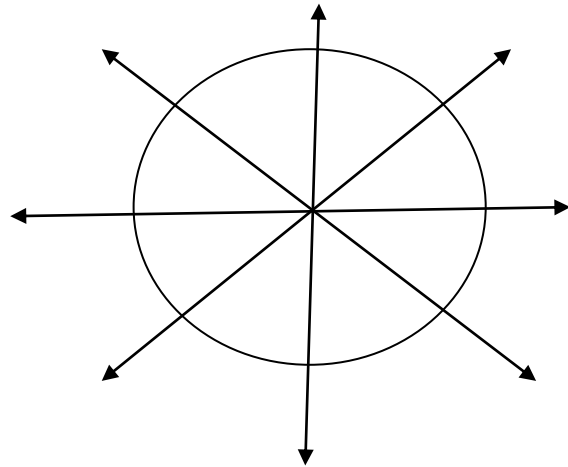


Figure.5. Position centrale d'une ville et son expansion//Relation multidirectionnelle. Auteur, 2023

- **Le contact :** est une situation d'échange entre deux régions, espaces, milieux différents mais complémentaires. Le port d'une ville s'installe sur un littoral, au contact terre/mer. Le contact peut être avec le désert, la montagne, la plaine ou un débouché de grande vallée ou fleuve navigable.

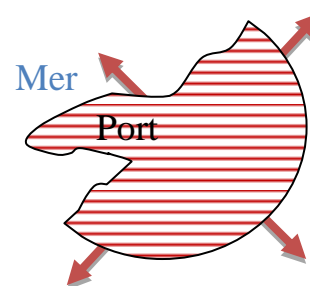
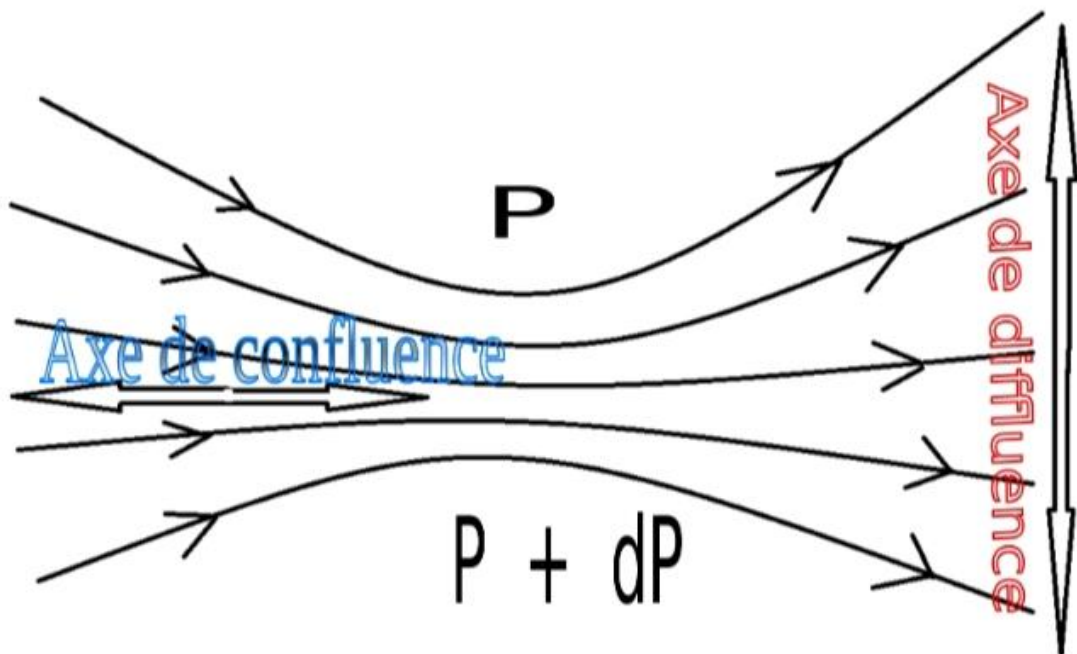


Figure.6. Position de contact terre/mer. Auteur, 2023

- **Le croisement** : en mathématiques, croiser deux lignes c'est les faire s'entrecouper. En géographie, le croisement des fleuves, des continents, engendre des situations spécifiques. Parmi les cas de croisement les plus courants, sont la confluence et la diffluence. **La confluence** désigne l'endroit où se rejoignent plusieurs cours d'eau.
- **La diffluence**, quant à elle, désigne la division d'un cours d'eau en deux ou plusieurs bras et qui ne se rejoignent pas en aval. Chacun prend un chemin et se répand en plusieurs branches.



.Figure 7. Exemple de confluence/Diffluence <https://www.google.com/>
(Wikipédia)

- **L'Embouchure** : est l'ouverture par laquelle un cours d'eau se jette dans la mer ou dans un autre cours d'eau. Les situations d'embouchure sont intéressantes grâce au contact fleuve/mer, continent /mer... Une embouchure est **le lieu où un cours d'eau se jette dans un lac, un réservoir, une mer ou un océan**. Elle se distingue d'une confluence qui correspond à la rencontre avec un autre cours d'eau.



Figure 8. Exemple d'embouchure (<https://fr.Wikipédia.org>)

- **L'estuaire** : est une embouchure d'un fleuve dessinant sur le rivage une sorte de golfe (khalij) évasé et profond. Embouchure (d'un cours d'eau) dessinant un golfe évasé et profond. En exemple : La Gironde, estuaire de la Garonne.

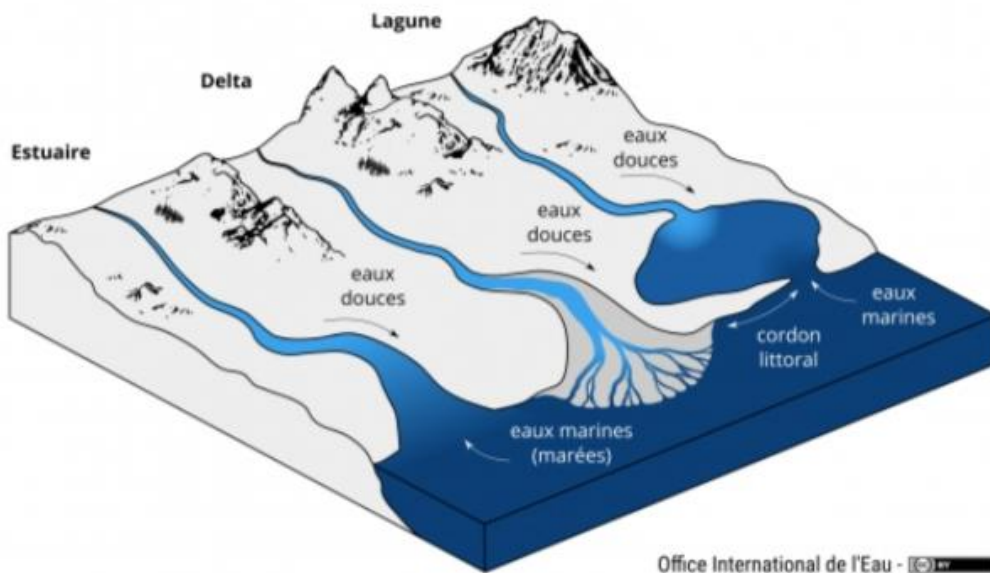


Figure 9. Exemple d'estuaire, de Delta et de lagune (<https://www.persée.fr/doc> caoum_0373-5834_1991).

- **Le Delta :** est le dépôt d'alluvions émergeant à l'embouchure d'un fleuve et la divisant en bras de plus en plus ramifié. Le Delta a sa pointe en amont. Un *delta* est un type l'embouchure qu'un cours d'eau a formé à l'endroit où il se jette dans un océan, une mer ou un lac

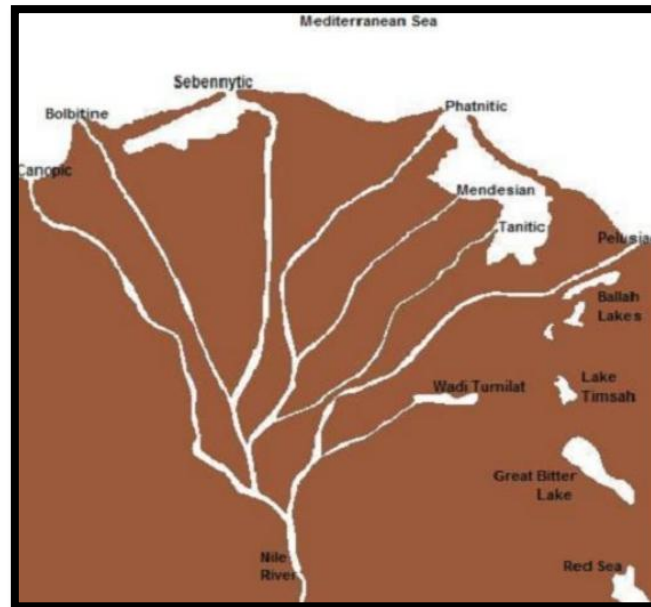


Figure 10. Le Delta du NIL. (Wikipédia) <https://www.google.com>

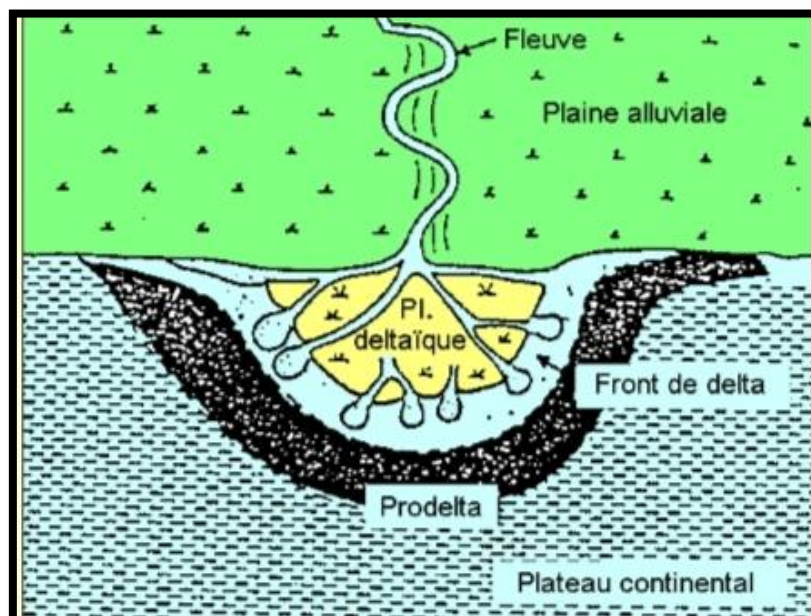


Figure 11. Exemple d'un plateau deltaïque (<https://www.persée.fr/doc> caoum_0373-5834_1991..

Cependant, le croisement peut désigner les nœuds de communication ferroviaires ou routiers.



Figure 12 Exemple d'un croisement ferroviaire.(Wikipédia) <https://www.google.com>



Figure 13. Exemple d'un croisement (nœuds) routier en Chine.(Wikipédia)

<https://www.google.com>

Le rappel de ces notions étudiées lors des connaissances acquises, aident à comprendre la situation d'une ville, d'un quartier, d'un lieu à étudier.

Nous avons d'abord voulu aborder les deux concepts liés au mot site, montrer leurs connaissances et leurs limites pour ensuite s'intéresser au concept-clé qui est le SITE.

III.3. LE SITE

En sciences humaines, Le site est l'emplacement actuel d'un établissement sur la terre. L'analyse géographique différencie clairement les concepts de « site » et de « situation » dans l'étude des espaces urbains. Ces deux concepts peuvent s'appliquer autant à la ville dans son ensemble qu'à un élément urbain particulier (un quartier, un bâtiment, une place). Dans le cas d'une ville, le site désigne l'emplacement de sa fondation et des extensions successives de son tissu bâti, caractérisé par les éléments topographiques (relief), géologiques, hydrographiques (rivages) et éventuellement climatiques et biologiques (végétation, pédologie, présence d'espèces animales).

La construction d'une ville sur un plateau calcaire ou granitique donne d'autres facilités de construction que celle sur un site marécageux. Un site marqué par l'activité sismique ou volcanique, ou par l'instabilité géomorphologique oblige à intégrer ces risques dans la construction et l'aménagement de l'espace urbain. Que ce soit Rome (construite sur sept collines), ou bien Syracuse (presqu'île) ou bien New York (île) ou Venise (archipel) ou Montréal (île fluviale) ou Baghdâd (deux fleuves) ou Constantine (rocher et oued)... la géomorphologie a joué un rôle important dans le choix du site.

Le site serait finalement un ensemble congloméré d'éléments naturels constituant les caractéristiques spécifiques à tel ou tel endroit.

Ce sont des traits purement locaux du site en fonction desquels s'est installé l'établissement et s'est développé. Ces traits sont des éléments physiques comme pour le paysage qui sont le relief, le climat, l'eau la nature du sol, la végétation... Vient s'ajouter à cela les différents constituants faits par l'homme comme les noyaux d'habitats...

III.3.1. LES CONSTITUANTS PHYSIQUES DU SITE

Comme nous l'avons souligné durant les cours passés, le relief, (faits morphologiques), la nature du sol (faits géologiques), le climat (faits atmosphériques), l'eau (faits hydriques), la végétation (faits naturels) peuvent jouer dans le choix d'un site.

- **LE RELIEF** : est l'élément physique numéro un. Il a des formes multiples, il peut être défensif (lors des guerres), dans les plaines (pour l'exploitation agricole), au pied des montagnes (pour la protection contre les faits climatiques), dans les estuaires (pour la navigation et les échanges).
 - Entre 0 et 500 m, nous invoquons la mer
 - Entre 500 et 1000 m nous invoquons la plaine
 - Entre 1000 et 2000 m nous invoquons les plateaux
 - Supérieur à 2000 m, nous invoquons la montagne.

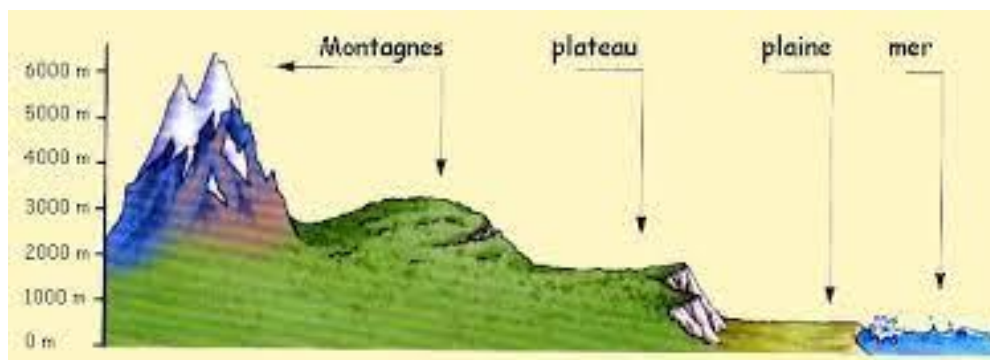


Figure 14. Les altitudes et leurs désignations. Source : <http://perso.numericable.fr/~cm1fremaux/montagne.htm>

Les pentes d'un relief jouent un rôle dans le choix de la structure du site et dans l'emplacement des noyaux d'habitat afin d'éviter les risques liés à l'éboulement, au glissement et à l'instabilité.

Les altitudes exercent des influences variables. Ainsi, la faible altitude et un relief peu accidenté favorisent le développement des villes. En Europe occidentale par exemple, les voies de communications qui ont été construites sur les plaines sont les fondations de la croissance des villes européennes.

L'installation des villes au pied des montagnes ou sur les flancs a permis le développement des sports d'hiver, de randonnées..

Dans les régions tropicales, l'altitude élevée a favorisé le développement des villes telles que les villes du Mexique, de la Colombie, de l'équateur, du Pérou, de la Bolivie (Bogota : 2600m ; Mexico : 2200m.)

D'autre part, le contact terre haute et terre basse favorise une convergence des plaines et des dépressions (Lyon, Strasbourg, Zurich), une convergence de vallées dans une montagne comme la ville de Grenoble.

- **LE SOL, SA NATURE ET SES CONSTITUANTES**

La nature du sol est généralement un des facteurs d'établissement des villes. La portance du sol favorise les charges et déterminent l'aspect des bâtiments fixés dessus. Les tremblements de terre ont fait trop de dégâts pour que la nature du sol soit prise en compte comme facteur vital. Aussi la présence en sous sol des matériaux de construction locaux déterminent l'aspect et la texture de telle ou telle ville lui conférant une typicité et une spécificité propre.

- **LE CLIMAT**

Ce facteur joue un rôle déterminant. Les températures extrêmes ont une influence sur la structure des villes. En prenant en exemple la ville de Montréal, nous constatons que le centre-ville est relié aux différents équipements vitaux de la ville par des parcours souterrains afin de faire bénéficier l'utilisateur d'un bien être supportable. Aussi dans les régions trop chaudes, le choix de l'urbanisme des villes est tel que tous les endroits publics sont protégés par des couvertures ou bien par un dédale de rue, de sabbat, de galerie où l'ombre joue le rôle protecteur (vieilles villes du Moyen-Orient, du Maghreb et de golfe d'Arabie) où la chaleur explique la forme compacte des cités dont les parcours sont ombragés. Le vent a aussi un rôle à jouer dans l'emplacement des villes qui se mettent à l'abri au pied des montagnes.

- **LA PRESENCE DE L'EAU, SOURCE D'ALIMENTATION**

L'eau des surfaces (sources, rivières, oueds, puits) sert à alimenter l'emplacement des villes (presque toutes les villes sont nées autour d'un coin d'eau). Les eaux souterraines ou nappes phréatiques sont les ressources naturelles d'un site. Les eaux pluviales sont recueillies dans des citernes et servent de capital hydrique en cas de sécheresse ou d'irrigation. La construction des barrages pour stocker cette denrée est nécessaire dans une région. L'or bleu est source de tensions dans le monde comme ce qui se passe entre l'Ethiopie et l'Egypte ou encore entre le Liban, la Syrie, la Turquie, la Jordanie, la Palestine et Israël.

Les villes situées au bord d'une voie navigable (mer, fleuve, estuaire) peuvent être inondées. L'urbanisme fluvial les dote des digues de protection.

- **LE VERT**

La végétation est aussi déterminante dans un site que les autres facteurs physiques. La présence de forêts, de parcs naturels, d'espaces verts joue un rôle de choix dans la structure des villes. Les poumons de la ville ou îlots de respiration sont vitaux à la qualité de l'air et au cadre sain au sein de la ville. D'ailleurs les lois d'urbanisme donnent un ratio de 10 à 12 m² par habitant.

- **LES ELEMENTS DE FIXATION DU SITE : LE TRAVAIL HUMAIN**

Tout site a un seuil d'accueil. Il suffit de voir les villes déborder de leur site naturel par un étalement urbain selon les axes routiers ou bien en fragmentation selon l'invasion d'autres sites. Une fois le premier site occupé et pour la croissance naturelle d'une ville, l'humain a recours à plusieurs stratégies de développement. Cet étalement se fait soit en tache d'huile, soit en saut de mouton, soit en linéarité.... Pour épargner les terres agricoles consommées par l'étalement, l'urbanisme moderne revient aux noyaux originels de la ville et font la ville surelle-même en détruisant les constructions précaires et en les remplaçant par les nouvelles. C'est la problématique actuelle des villes compactes.

- **LE SITE ET LES BESOINS DE LA VILLE**

En dehors des besoins du site originel, il faudrait que ce dernier puisse fournir à la ville des terrains indispensables à sa survie et à son bien être à savoir :

- Les besoins de viabilisation (réseaux d'assainissement, voirie...)
- La gestion des déchets urbains (décharge, zone d'enfouissement...)
- La lutte contre les différentes pollutions olfactives, sonores, visuelles.... Et ce pour améliorer le cadre de vie et offrir un milieu sain à l'habitant.
- Les différentes énergies dont la ville a besoin (électrique, gaz naturel,...)
- Les zones de stockage pour la nourriture, l'industrie, les secteurs tertiaires, quartenaires...)
- Les différents équipements tels que lieux de culte, cimetières, espaces verts et bleus, espaces de détente et de loisirs...

L'intervention de l'homme sur un site n'est pas tout le temps favorable. Il se peut qu'il y ait des contraintes naturelles, économiques et sociales, des potentialités mal exploitées, des destructions non justifiées.... causant des ravages sur un site.

III.4. LE SITE VU A TRAVERS LES DISCIPLINES

Le concept site est utilisé dans plusieurs disciplines et chacune l'emploie à bon escient.

- **ARCHEOLOGIE** : lieu précis où les fouilles y sont effectuées. Paysage considéré du point de vue de son pittoresque : Un site classé.
- **GEOGRAPHIE** : Configuration propre du lieu occupé par une ville, et qui lui fournit les éléments locaux de vie matérielle et les possibilités d'extension (ravitaillement en eau, nature du sol, etc.). Configuration d'un lieu au regard d'une destination précise ; ce lieu : Site de lancement.
- **URBANISME** : l'emplacement de la fondation ou l'extension d'une ville choisie selon la topographie, les infrastructures, l'eau, le ravitaillement, les confluences, les îles, les terrasses alluviales... En Transports par exemple, le Site propre, chaussée, voie, affectée exclusivement aux véhicules de transports collectifs (autobus ou trolleybus, tramways). Le Site réservé, bande de roulement d'une chaussée routière affectée aux véhicules de transports collectifs (autobus, tramways, trolleybus), et éventuellement aux taxis et aux véhicules d'urgence.
- **ÉCONOMIE** : Lieu où est implantée une activité industrielle ou commerciale. Lieu de plus- value.
- **GENETIQUE** : La plus petite sous-unité, à l'intérieur d'un gène, capable de mutation et de recombinaison. (Cette sous-unité est la paire de bases de la molécule d'A.D.N.)

- **INFORMATIQUE** : Ensemble de pages Web accessibles via Internet sur un serveur identifié par une adresse IP.

D'autres disciplines utilisent ce concept et prend un sens parfois différent de celui de l'autre. Seulement et pour les urbanistes, les géographes, les architectes et les aménageurs, le site a presque une même signification mais varie selon les échelles d'utilisation

CONCLUSION

Le site n'est pas neutre. D'abord il y a la science qui s'occupe de l'utilisation appliquée et s'appelle la sitologie. Elle a pour rôle de déterminer selon un processus comment aborder le contenant et le contenu. Des phases sont à suivre afin de procéder à l'extension d'un paysage et comment y procéder.

Quant à la situation, elle fait introduire des paramètres de localisation et de repérage. Elle donne des qualificatifs à chaque endroit en insistant sur ses spécificités.

Le site par contre est global. Il a des facteurs intrinsèques à tenir compte et qui rentrent dans le choix d'implantation. Les besoins sont variés mais indispensables à réunir avant toute décision.

Le site varie selon les disciplines et prend des connotations selon les spécialités. En revanche, la géographie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'architecture ont comme jargon une définition plus ou moins unique et dépend des échelles d'utilisation.

Afin de pouvoir connaître un site, il faudrait procéder à son analyse qui le décortique, le décompose et met en exergue ses caractéristiques et ses compréhensions et c'est le contenu du cours N° IV.

COURS N°IV

ANALYSE DU SITE/ LECTURE, COMPREHENSION ET INTERPRETATION

IV. ANALYSE DU SITE / VOIR /COMPRENDRE/ EVALUER ET INTERPRETER

INTRODUCTION

IV.1. VOIR UN SITE : LECTURE DE L'ETAT DE FAIT

IV.2. COMPRENDRE UN SITE : LE COMMENT DU POURQUOI

IV.3. INTERPRETER UN SITE : EVALUER ET INTERVENIR

IV.4. INTERACTION PAYSAGE ET SITE

IV.5. INTEGRATION AU NIVEAUX DES ECHELLES DU PAYSAGE

CONCLUSION

IV. ANALYSE DU SITE / VOIR /COMPRENDRE/ EVALUER ET INTERPRETER

INTRODUCTION

L'analyse constitue une étape essentielle dans le processus de la conception urbaine et architecturale. Plus qu'une simple lecture du site, l'analyse permet de définir clairement les orientations premières du projet. C'est un outil de rationalisation du projet et un outil de négociation entre les différents acteurs.. L'analyse surpasse le stade de simple lecture du lieu de type descriptive, elle est avant tout d'ordre prospective, c'est à dire que l'on va analyser dans l'intention première de projeter. L'analyse permet donc de vérifier et d'affirmer certaines hypothèses de travail. L'Objectif de cette analyse est :

- **D'identifier les caractères fondamentaux d'un site donné en termes de paysage, d'urbanisme et d'architecture**
- **De mettre en évidence les pièces constitutives de ce site (ou ses contenus) ;**
- **De montrer les évolutions du site à travers la temporalité et la spatialité ;**
- **De mettre en évidence les points forts à valoriser et les problèmes à corriger (diagnostic).**

Analyser un site c'est d'abord connaître ses fondamentaux à savoir ses caractéristiques naturels, sa naissance, ses particularités et ses composants. . En fait c'est voir le site par une lecture de l'état de fait. Une fois l'état de fait connu tel qu'il se présente, il faut pour comprendre cet état de fait , le décomposer en unités mesurables afin de connaître les tenants

et les aboutissants en posant comme interrogation : comment et pourquoi il est fait de cette manière. Ainsi la structure physique et la genèse de sa naissance, la structure fonctionnelle, la Structure paysagère, la structure socioéconomique et bien d'autres sont abordées d'une manière détaillée afin de pouvoir par la suite évaluer, interpréter et intervenir sur ce site. Comme pour le concept paysage, le site suit la même structure analytique.

IV.1. VOIR UN SITE : LECTURE DE L'ETAT DE FAIT

La lecture d'un état de fait ou des lieux est d'abord de présenter physiquement le contenu tel qu'il est. La situation localise l'endroit, le détermine géographiquement parlant, lui donne une position connue. La lecture décrit exactement sa ou ses composantes à savoir ses constituants les plus déterminants.

- Sa genèse : où se trouve et comment est né ce site ou ses noyaux. La spatialité à travers la temporalité.
- **SA STRUCTURE DE CONFIGURATION** : comment sont structurées ses composantes par rapport aux Infrastructures (réseau viaire, bâti, non bâti...découpage parcellaire,... Son accessibilité est ainsi établie. Son réseau de déplacement tracé avec ses caractéristiques et sa typologie. La trame viaire renseigne sur l'emplacement du bâti par rapport au réseau. Nous insistons sur le plein et le vide pour connaître par la suite la densité, le qualificatif d'un tissu lâche ou compact, aéré ou éparse...
- **SA STRUCTURE FONCTIONNELLE** : quels sont les activités et les équipements caractéristiques du site, que fait-on dans ce site, comment s'activent les usagers...Nous qualifions le site selon la fonction dominante (résidentielle, commerçante, éducative, universitaire...)
- **SA STRUCTURE PAYSAGERE** : quels sont ses points d'appel, ses points de repère, ses lignes de force, ses contours, ses groupements, ses espaces verts, ses vides, ses pleins, ses côtes, ses courbes, ses effets de fermeture, d'ouverture.... Ses différentes vues selon les angles d'observation.
- **SA STRUCTURE SOCIOECONOMIQUE** : quelles catégories socioprofessionnelles logent dans ce site, quels taux d'occupation du logement, quelles perspectives de démographie, quels types de profil dominants. Les chiffres des offices nationaux des statistiques peuvent aider à comprendre cette composante.

Le fait de savoir le contenu de cette lecture permet d'établir les atouts, les faiblesses, les forces et les opportunités et met en exergue les menaces s'il y a lieu afin de trouver des stratégies d'attaque.

IV.2. COMPRENDRE UN SITE: LE COMMENT DU POURQUOI

La compréhension de cet état de fait, fait intervenir l'histoire, les circonstances de la naissance, la politique et la planification urbaine suivie par l'ETAT, la géographie, l'économie, la sociologie, l'urbanisme, l'architecture.... Comprendre un état de fait c'est décomposer les données en dimensions et indicateurs mesurables afin d'expliquer les phénomènes observés. Alors à ce stade, l'enquête s'avère indispensable afin d'étayer les faits urbains observables. L'urbanisme fait appel aux autres disciplines afin de compléter les informations nécessaires à ce substrat urbain. Les techniques d'investigation sont presque toutes utilisées à savoir l'analyse de contenu (pour expliquer l'histoire de la naissance du site à travers les archives en les faisant passer par des critiques internes et externes pour déterminer la véracité des faits), l'observation in situ (pour établir l'état de fait), le questionnaire et schéma d'entrevue (pour récolter les informations utiles), l'analyse des statistiques (pour faire parler les chiffres récoltés) etc.....

L'interdisciplinarité est nécessaire afin que les compréhensions soient justifiables.

IV.3. INTERPRETER UN SITE : EVALUER ET INTERVENIR

Interpréter le phénomène du site existant nécessite non seulement une lecture de l'état de fait et sa compréhension mais aussi fait appel aux doctrines et aux théories urbanistiques qui ont déjà prouvé leur application sur le terrain et leur généralisation aux différents sites urbains.

OBJECTIFS VOULUS

- Proposer des corrections du tissu urbain, en particulier dans l'emprise publique, existante ou à définir.
- Proposer des aménagements des emprises privées pour la consolidation du tissu urbain.
- Proposer des travaux d'entretien dans le cadre d'une politique de rénovation patrimoniale.
- Proposer des travaux de restauration dans le cadre d'une mise en valeur du patrimoine bâti et du milieu urbain : démolition et modification des bâtiments existants et des ajouts superflus.

L'analyse urbaine d'un site sera étudiée en deuxième année urbanisme. Dans ce cours, nous évoquons seulement le contenu.

IV.4. INTERACTION PAYSAGE/SITE

Déterminer si un paysage possède une structure forte ou faible afin de choisir la stratégie de l'aménageur est la spécialité du sitologue. Piaget disait : « une structure peut être faite de sous structures, modifier les frontières générales d'un paysage peut créer des enrichissements

- Intervenir sur un site est le rôle de l'aménageur : conserver ? Modifier ? Créer ?
- Conserver le paysage si les formes sont plus prégnantes : structure forte
- Créer un autre paysage si les formes sont faibles, effacées et l'adjonction d'une nouvelle structure forte va le modifier en le renforçant.

D'autres impératifs peuvent venir obliger l'aménageur à en tenir compte :

- L'originalité historique (un fait événementiel important témoin d'un passé glorieux comme les châteaux, les forts, les villes fortifiées...)
- L'habitat à travers la temporalité : vestiges du passé, d'une société, d'un mode de vie (vieille-ville, vieux ports...)
- Les dimensions exceptionnelles (chute de NIAGARA, Mont Blanc, Pyramides D'Egypte...)
- Les dimensions géologiques (volcans, failles, strates, canyons...) l'originalité physique (rôle de l'eau, du vent, de l'érosion...)
- La typicité (paysages typiques d'un pays, d'une région, d'une ville, conférant au site sa particularité, son degré de pittoresque de caractère, de cachet...)

IV.5. INTEGRATION AU NIVEAUX DES ECHELLES DU PAYSAGE

Avant d'intervenir, il faut d'abord comprendre l'organisation du paysage et de quel ordre préétabli résulte l'équilibre et l'harmonie observés.

Le groupement est particulièrement étudié. Ainsi les lignes principales de l'organisation du paysage sont prises en compte, conduisant aux points d'appel classés selon leur valeur attractive. La structure est alors appréhendée selon les lignes de forces, d'équilibre et

d'harmonie présentes dans le site. Les lignes vectorielles matérialisant les forces et les tensions épousent les lignes du site.

CONCLUSION

Le site est l'élément sur lequel l'homme a intervenu, intervient et interviendra selon les circonstances urbanistiques.

Au terme de ce cours et une fois le paysage défini et le site connu, les interventions de l'urbaniste obéissent à plusieurs approches. Dans le cours suivant, nous allons aborder les manières connues de quelques praticiens de l'urbanisme afin de décomposer un site, de mesurer ses composantes et finalement permettre à l'aménageur d'intervenir correctement sur la modification ou conservation ou création d'un site en tenant compte de sa composante paysagère que l'observateur détecte en premier.

Les termes de site, de situation et de sitologie s'interpénètrent, se complètent et s'associent pour faire un tout. L'observateur averti aura, avec les clés de lecture connues, à comprendre le pourquoi du comment de ce substrat paysager devant lui et ensuite interpréter en cherchant des stratégies d'interventions adéquates car, il faut savoir que l'on pourrait reconstruire sans détruire, remédier sans dénaturer, restaurer à l'ancien tout en respectant identité et environnement. Pour cela, il faudrait avoir connaissance des différentes approches selon le vécu, le perçu, l'identité, en observant le paysage et site en courant, en voiture, à pied, lentement ou à une vitesse...Les approches sont nombreuses et pour une initiation des apprenants de première année urbanisme, nous avons sélectionné les plus en vue. Et c'est le contenu du cours N°V.

COURS N°V

APPROCHES PAYSAGERES DES SITES « LES PLUS EN VUE »

INTRODUCTION

V.DEFINITIONS/ I.E CONCEPT D'APPROCHE PAYSAGERE

V.1. GENESE DES APPROCHES PAYSAGERES

V.1.1. APPROCHE PAYSAGERE NEO-EMPIRISTE

V.1.2. L'APPROCHE PITTORESQUE

V.1.3. L'APPROCHE ARTISTIQUE

V.2. L'APPROCHE SENSIBLE / PANNERAI

V.3. L'APPROCHE PAYSAGISTE/PAYSAGERE

V.3.1. LES CINQ ELEMENTS DE LA VILLE.

A/LES VOIES

B/LES LIMITES

C/ LES QUARTIERS

D/LES NŒUDS

E/ LES POINTS DE REPERE

V.4. LA VISION DE PHILIPPE PANNERAI

V.5. L'INTERACTION DES ELEMENTS DU PAYSAGE URBAIN ET LES PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT

CONCLUSION

INTRODUCTION

Nous avons d'abord et dans un premier temps, défini ce que c'est un paysage avec tous ses caractéristiques, puis nous avons exploré le concept site avec tous ses indicateurs. Ces deux concepts sont liés à travers un troisième qui est l'approche paysagère. Il existe une panoplie d'approches, autant intéressantes les unes que les autres. Nous nous contentons de celles qui s'inscrivent dans notre discipline à savoir l'urbanisme. Aussi et comme ce cours est adressé aux apprenants de la première année urbanisme qui, sous le vocable « initiation » sera simplifié pour une meilleure compréhension des différentes approches paysagères. Le but est de les initier à l'existence de plusieurs auteurs qui ont examiné ces volets et qui sont sortis

avec des visions différentes mais toutes visent à la compréhension des concepts et leurs utilisations dans l'analyse urbaine pour en tirer un diagnostic utile à toute intervention. Nous précisons la citation de KEVIN LYNCH qui se veut novatrice et pluridisciplinaire.

Y a-t-il précisément, entre les différentes images que l'homme se fait de sa cité, un fond commun d'éléments et de relations, dont l'urbaniste puisse se servir pour modeler ou remodeler un personnage urbain plus satisfaisant ? (LYNCH, 1960).

Dans ce cours, nous allons définir le concept approche paysagère, sa genèse à travers le temps et par la suite nous évoquons les approches les plus en vue et les plus utilisées en urbanisme à savoir l'approche sensible (P. PANNERAI) et l'approche d'imagibilité (K. LYNCH)

V. DEFINITION DU CONCEPT// APPROCHE PAYSAGERE

Une **approche** quelle qu'elle soit est en fait une démarche d'aborder un problème sous un angle bien défini. Il existe autant d'approches que d'angles.

L'approche paysagère est une démarche qui considère l'espace, selon un rapport de communication de l'homme et de l'espace celui de la perception visuelle. Elle développe ses propres outils et cadres en parfaite liaison avec des phénomènes de perception, et trouve son extension dans les domaines de la psychologie et de la sémantique de l'espace. La base de cette approche est de repartir l'espace vu sous forme de configurations visuelles. La qualité de ses configurations visuelles et spatiales permet à l'habitant d'avoir une bonne image mentale de son environnement ce qui lui permet d'avoir un profond sentiment de sécurité et de bien être.

L'approche paysagère est cette manière qui retrace les défis environnementaux, sociaux, politiques...De par ses ramifications, elle est complexe et non seulement multidisciplinaire mais aussi transdisciplinaire et interdisciplinaire. Elle a recours à plusieurs facteurs pour une mise en œuvre selon un ordre bien établi. TERRY SUNDERLAND,(2018) évoque ces éléments fondamentaux comme le changement climatique , le développement durable, les ressources naturelles, l'action de l'homme sur la nature et vice-versa, la sécurité alimentaire, l'abondance ou la rareté de l'eau, le bien être humain ...Il continue à certifier que c'est entre autre une démarche visant à fournir les outils et les concepts pour allouer et gérer des terres afin d'atteindre des objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans des zones où l'agriculture, l'élevage, l'exploitation minière et d'autres utilisations productives des terres

concurrentent les objectifs environnementaux et de biodiversité. (Faire émerger les approches paysagères sur le terrain⁵)

En d'autres termes, l'approche paysagère est l'affaire de tout un chacun et soumise à la pratique de la concertation tant elle véhicule des valeurs qui sont à la fois collectives (identité et perception du territoire, cadre de vie) et individuelles (émotions, souvenirs). « Inventer les méthodes et les outils pour une approche paysagère des projets de territoire »

Le paysage change, s'adapte à son environnement, croise plusieurs sujets comme le cadre de vie, l'identité paysagère, les équilibres écologiques, les dynamiques économiques, les impacts sur l'environnement, le temps, les saisons, le climat, la situation...

En finalité L'objectif est d'analyser l'apparence des espaces urbains d'en déduire leur qualité visuelle en s'appuyant sur la conception visuelle afin de dégager une méthode de modification de l'espace urbain vers la meilleure forme urbaine celle d'une plus grande clarté.

V.1. GENESE DES APPROCHES PAYSAGERES

A travers le temps, le paysage et son site ont été pris en considération. Sous différents angles et selon la temporalité, nous avons vu une multitude d'approches. Nous évoquons uniquement les plus en vue.

V.1.1. APPROCHE PAYSAGERE NEO-EMPIRISTE

Nous résumons les principaux points pour la différencier des autres approches paysagères. Elle est nommée ainsi car elle se base sur les expériences des chercheurs qui ont fait des recherches empiriques donc expérimentales sur des terrains, contrairement à une recherche fondamentale qui se base sur les théories et les concepts.

- Ses caractéristiques.
- Emerge dans les années 60 du 20eme siècle ;
- Prend compte de l'interaction entre l'homme et son environnement ;
- Elle est perceptive, cognitive, émotionnelle, cette approche offre une personnalisation des solutions adaptées à chaque contexte social, géographique et culturel pour la lecture de l'espace urbain. L'image de la ville est le pivot de sa théorisation ;

⁵<https://forêtsnews.cifir.org>

- Appréhende la morphologie de l'espace en tenant compte essentiellement de la perception visuelle de l'espace ;
- A tente d'inventer une nouvelle méthode d'analyse urbaine a fin de réorienter le processus de planification ;
- Cherche à mettre au point des outils d'évaluation qui permettront la conception de projets orientés vers la création de systèmes soutenant les qualités sensorielles du paysage perçu.

Cette approche est encore utilisée jusqu'à présent et permet une lecture valable du paysage.

V.1.2. L'APPROCHE PITTORIQUE

Parmi les adeptes de l'approche paysagère l'on trouve CAMILLO SITTE et AUGUSTE CHOISY.(Histoire de l'architecture, 1899) .

*** SES CARACTERISTIQUES**

**Elle prend ses racines avec l'aménagement «pittoresque» dont CAMILLO SITTE est le plus éminent représentant avec son ouvrage « L'art de bâtir les Villes » ;

***aborde l'espace urbain et la théorie de l'esthétique traditionnelle ;

****repose sur les méthodes cherchant à déterminer les réactions, les opinions, les préférences

*****privilégie le côté qualitatif qui est basé sur les perceptions des utilisateurs de l'espace ;

*****a développé ses propres outils d'analyse ainsi que son propre vocabulaire qui cadre en parfaite liaison avec les phénomènes de perception et puise ses références dans les domaines de la psychologie et de la sémantique de l'espace (BENYOUCEF, 1995).

*****une compétition est née à la moitié du 20eme siècle entre les approches d'experts« objectives » et les approches basées sur les perceptions du public « subjectives » (DANIEL, 2001). De cette confrontation est sortie une nouveauté: la qualité esthétique d'un objet provient de ses propriétés intrinsèques. Le RAPPORT entre le modèle objectif et le modèle subjectif est mis en exergue. Ce qui caractérise l'approche paysagère est l'importance accordée aux points de vue (viewpoints) fixes.

V.1.3. L'APPROCHE ARTISTIQUE

Parmi les adeptes de cette approche nous évoquons Raymond UNWIN, CAMILLO SITTE et Charles BULS.

L'approche d'UNWIN ((Town Planning in Practice, 1909) a servi de base à l'élaboration de la vision paysagiste. Celle de BULS (Esthétique des villes, 1894) et celle de SITTE de vision traditionnelle à la conception des villes ont également été prises en compte. La particularité est que l'observateur est en mouvement.

*** SES CARACTERISTIQUES**

** La notion développée par SITTE devient un outil d'analyse, lors de l'étude de la petite ville allemande Buttstead. Il a multiplié les vues urbaines pour rendre compte de différents points de vue ;

***aborde l'espace urbain et la théorie de l'esthétique traditionnelle ;

****étudie les variations des paysages dans la succession des places qui caractérisent les villes médiévales.

Cette approche reste de pointe surtout si le site est patrimonial.

V.2. L'APPROCHE SENSIBLE A LA PHILIPPE PANNERAI

PHILIPPE PANNERAI est l'un de ses leaders. Elle se base sur les séquences d'un parcours. Selon les points de flexibilité, d'inflexion, de changement de direction, de croisement de rues.... Beaucoup d'effets sont notés.

L'observateur additionne les effets et détermine le paysage en tenant compte des structures, des réseaux, de la couleur, de la hauteur, des espaces verts, du plein et du vide... Voir la ville Autrement à travers les sens.

Traditionnellement les visionnaires paysagistes ont un réseau sémantique qui gravite autour de cette approche (pittoresque, sensible, perceptuelle, visuelle, et sensorielle).

Cette approche sera développée en détail en deuxième année urbanisme. Il a fallu attendre jusqu'aux années 60 pour que naisse réellement l'approche paysagiste/paysagère.

- Elle fut tout d'abord nord-américain (avec les travaux de KEVIN LYNCH), puis anglo-saxonne (avec les travaux de GORDON CULLEN).

L'approche paysagiste/paysagère s'illustre à travers l'ouvrage (The Image of the City, 1960) de KEVIN LYNCH ou il a repris et développé les théories de GYORGY KEPES (Language of Vision, 1944) mais aussi avec le livre (Townscape, 1961) de GORDON CULLEN qui a

repris et popularisé les approches critiques développées par IAN NAIRN (Outrage, 1955) et dans le Architectural Review à partir de 1955.

V.3. L'APPROCHE PAYSAGISTE/PAYSAGERE/ CONSTATS DE K. LYNCH

La ville est non seulement un objet perçu, mais qui bouge, qui évolue par la production de certains constructeurs. Tandis qu'elle peut rester stable dans ses grandes lignes, elle n'arrête pas de changer dans le détail. Le constat a été fait par KEVIN LYNCH sur la ville américaine. Parmi ses observations les plus importantes, nous pouvons noter ces constats.

* L'existence d'un cadre bâti, d'un ensemble d'acteurs et d'activités.

** La ville américaine est laide par sa congestion ses fumées, sa chaleur, son chaos en même temps que sa monotonie .Il faut désormais chercher à créer un environnement harmonieux. La vision de K.LYNCH se base sur cinq grands points structurants de la composition d'une ville à savoir :

- Les voies.
- Les limites.
- Les quartiers.
- Les nœuds.
- Les points de repères

Selon cet auteur, ce sont en fait les constituants du squelette d'une ville.

V.3.1. LES CINQ ELEMENTS DE LA VILLE

A/ LES VOIES

Les voies (paths) sont des éléments linéaires du paysage urbain permettant l'organisation du mouvement. Rues, trottoirs, sentiers, lignes de transport en commun, voies ferrées... les voies sont susceptibles d'être parcourues physiquement par les piétons-observateur et éventuellement par différents types de véhicules. Elles se structurent en réseaux et couvrent l'ensemble de l'espace urbain. C'est en premier lieu en parcourant le réseau viaire que les individus perçoivent le paysage urbain. Même du seul point de vue de la perception du paysage urbain, les différentes voies d'une ville peuvent être hiérarchisées. Il ne s'agit pas seulement d'une question de gabarit : le rôle de chaque voie dans la structuration du paysage urbain est également une fonction de sa fréquentation (même si les recherches plus récentes

de l'école de la syntaxe spatiale montrent que ces fréquentations sont souvent déjà une conséquence de la configuration du réseau viaire). La manière dont un parcours s'offre à la vue (perception de l'extérieur) et toutes les vues qui sont possibles à partir de ce parcours (perception de l'intérieur) se combinent pour déterminer l'importance du parcours dans la constitution du paysage perçu.

L'imagibilité(concept inventé par KEVIN LYNCH décrivant la force d'un espace par rapport à un autre) des voies s'accroît grâce à plusieurs qualités : leur continuité (de la chaussée, de la largeur, du nom), leur direction (la pente, les gradients d'intensité d'utilisation ou d'ancienneté, un bâtiment typique d'un côté, l'existence de points de repère aux extrémités, etc... permettent de différencier les deux directions d'une voie), leur étalonnage (des points de repère secondaires qui permettent de se situer le long de la voie), les relations géométriques définies avec les autres voies (les rues changeant graduellement de direction qui, comme à Boston, commencent en parallèle et terminent en se croisant perpendiculairement sont particulièrement désorientant pour le piéton ; de même, les chemins souterrains du métro ne définissent pas des relations géométriques claires avec les voies en surface), la clarté des intersections (où sont prises les décisions d'orientation). D'autres particularités peuvent compter également pour l'imagibilité d'une voie, comme la largeur du champ visuel qu'elle permet ou les qualités kinesthésiques donnant une impression de mouvement (dans un virage ou une montée).

B/ LES LIMITES

Les limites (edges) sont également des éléments linéaires du paysage urbain, susceptibles d'être parcourus visuellement et qui constituent le bord d'éléments surfaciques. Ce sont des éléments naturels ou anthropiques, qui forment de véritables ruptures à l'intérieur de la ville : rivages, tranchées de chemin de fer, murs, etc. Parfois, une limite peut coïncider avec une voie, séparant des sous-espaces urbains clairement identifiables. Les limites les plus claires sont celles qui sont fortement perceptibles et qui représentent une forme continue (même la limite entre le front bâti et la forêt peut contribuer à structurer le paysage urbain quand elle est clairement définie). Pour qu'elle soit bien ressentie dans le paysage, une limite n'a pas à être nécessairement infranchissable; dans les faits, la limite agit souvent comme une couture qui réunit plutôt qu'une barrière qui sépare. Les limites les plus fortes entre les quartiers sont celles qui sont visibles, continues, impénétrables : tels les fronts de mer ou de lac (comme à

Chicago) et les rivières. La perception et la visibilité d'une limite peut être augmentée en rendant la forme continue, en en différenciant les deux côtés (par des matériaux, des plantations contrastées).

C/ LES QUARTIERS

Les quartiers (districts) sont des éléments surfaciques de la ville, caractérisés par un certain degré d'homogénéité (perceptive, fonctionnelle, etc.) et permettant à l'usager d'avoir la sensation d'entrer, de sortir ou d'être dans un espace. Ce sont des zones clairement identifiées à l'intérieur des villes. Zones étendues avec des caractéristiques internes qui leurs sont propres, ce sont des unités thématiques, créées par les particularités typiques qui sont reconnues et représentées par les habitants sous forme d'images. Les typologies et les styles architecturaux, les caractéristiques sociales et ethniques des habitants, les spécialisations fonctionnelles, les couleurs, les ambiances, peuvent tous contribuer à définir un quartier perçu et reconnu dans la ville. A Boston, c'est ainsi d'abord la force thématique des différents quartiers qui constitue l'élément fondamental de l'image de la ville, suppléant l'absence de clarté de la voirie.

D/ LES NŒUDS

Les nœuds (nodes) sont des éléments ponctuels dans la perception du paysage urbain. Ce sont des jonctions de voies où l'on doit prendre des décisions (de direction notamment, mais aussi de mode de transport, comme dans le cas d'une station de métro ou d'une gare). Les contraintes de la prise de décision rendent les usagers de l'espace public plus attentifs, et donc plus sensibles, aux éléments placés à côté d'un nœud. Plusieurs facteurs contribuent à l'imagibilité d'un nœud : sa forme (bifurcation, croisement, étoile, etc.), la clarté des liaisons entre les voies et la force visuelle des bâtiments et des autres éléments architecturaux (monuments, mobilier, etc.) qui marquent le nœud. Certaines places emblématiques des villes italiennes, comme Saint Marc à Venise et celle de la cathédrale à Florence, constituent des exemples remarquables de nœuds à forte imagibilité, mettant savamment à contribution les points de repère architecturaux (clocher, église, palais) dans leur structuration visuelle. Lynch remarque également l'existence d'une sous-catégorie de nœuds pour lesquels la concentration d'éléments caractéristiques (d'un point de vue architectural, fonctionnel ou autre) l'emporte sur la convergence des voies : les « noyaux ». Ces derniers sont ainsi presque des éléments

surfacique à l'étendue spatiale très limitée et constituent souvent un élément de centralité pour les éléments surfaciques plus vastes qui sont les quartiers.

E/ LES POINTS DE REPERE

Les points de repère (« landmarks ») sont d'autres éléments ponctuels du paysage urbain. Leur nature peut être très variée : un bâtiment remarquable, un élément végétal singulier, un monument, un équipement technique, ... Comme le nom l'indique, ces éléments permettent à l'utilisateur de se situer (au moins de façon relative) et de s'orienter dans l'espace urbain.

L'échelle d'action d'un point de repère doit être prise en considération. Certains points de repère peuvent structurer un secteur ou une ville entière. Il s'agit d'éléments visibles depuis une grande partie de l'espace urbain (comme un élément orographique, une architecture verticale se détachant nettement du bâti environnant, etc.). D'autres ont une valeur plus locale, servant à marquer un nœud ou rythmer un parcours. Pour être clairement identifiable, un point de repère doit ressortir clairement de son environnement : par sa forme, par son style, par ses dimensions, par ses matériaux, par ses fonctions uniques, le point de repère doit marquer un contraste avec les éléments qui l'entourent. Aux points de repère reconnus par l'ensemble de la population urbaine, se rajoutent d'autres points singuliers relevés par chaque individu.

Chaque usager de l'espace public tend ainsi à remarquer les éléments près des points de décision qui ponctuent son quotidien : une devanture de commerce, un élément végétal autrement insignifiant, une adresse connue, une affiche lumineuse peuvent devenir ses repères du paysage de la mobilité quotidienne. Selon Lynch, l'analyse du paysage urbain collectivement perçu ne pourra pas prendre en considération cette multitude de points singuliers. Lynch analyse en revanche la distribution spatiale des points de repère (dilution dans l'espace urbain ou regroupement en grappes) et leurs relations avec les autres éléments du paysage perçu (notamment les nœuds et les voies).

La reconnaissance de la part des usagers de la structure spatiale d'ensemble marquant l'espace urbain assure l'efficacité fonctionnelle des points de repère (en termes d'orientation) et la sécurité émotionnelle des usagers.

Kevin Lynch



Figure 15. Les cinq éléments structurants de KEVIN LYNCH, auteur, 2023

V.4.LA VISION DE PHILIPPE PANNERAI

En fait ; l'architecte anglais GORDON CULLEN était l'initiateur des séquences et la division séquentielle des espaces publics ou des parcours. Le croquis étant son outil premier, il suivait le piéton et se mettait à sa place pour représenter les vues. La succession d'images peut être un indicateur dans l'analyse morphologique des espaces. La troisième dimension est ainsi ajoutée à l'analyse bidimensionnelle des plans. Le piéton, en parcourant un tronçon, voit, ressent et perçoit les éléments dans sa vision provoquant un langage particulier du paysage. Un tournant, une inclinaison, une pente, un recul, une saillie... changent la perception en offrant des fermetures, des ouvertures du champ visuel, une répulsion ou au contraire une invitation à l'exploration.

La notion de séquence est reprise en France par un groupe d'architectes (PH.PANNERAI, J.C.DEPAULE ; M.DEMORGON). Ces auteurs soulignent l'approche des séquences de GULLEN, saluent l'approche de Kevin LYNCH et approfondissent les deux principes en adoptant non seulement la vision du piéton (déplacement long) mais aussi celle de l'automobiliste et la succession d'images lors d'un trajet en voiture (déplacement rapide). L'approche de ce groupe et à leur tête PHILIPPE PANNERAI se base aussi sur le découpage d'un parcours en séquence selon les directions et constitue une succession de plans permettant d'aller en profondeur dans l'analyse des paysages et touche au détail.

La séquence est constituée de plusieurs plans enchainés et portant les mêmes éléments paysagers. Changer de séquence demande une rupture faite à travers l'introduction dans le parcours d'autres éléments nouveaux ou une modification dans la vision. La manière de procéder à la définition de la séquence est d'assurer ces quelques éléments :

- Regrouper une suite de plans liés au même objet : les repères et les monuments jouent alors un rôle primordiale et la séquence se définit à partir d'eux (séquence d'approche, séquence d'accès). Il en est de même s'ils sont éloignés.
- Regrouper les plans en fonction de leur parenté dans les caractéristiques de composition visuelle et introduire des coupures au moment où l'on passe d'une famille de plan à une autre. La présence d'indices ou d'un repère mineur favorise parfois la détermination de la coupure.

Le vélum ainsi reconstitué, est fait de « tableaux » codifiés du paysage. Il peut exister des fermetures, des ouvertures, des symétries, des dissymétries, d'axialité, de rupture, des effets de vents, des effets de calme, des effets d'ombre ou éclairés...Les parois latérales des constructions ou du vide participent à la confection des tableaux et générant ces effets. L'approche de Pannerai sera étudiée en détail en deuxième année urbanisme. L'approche paysagère des sites en tant que matière initie l'apprenant de la première année et lui fournit un jargon urbanistique à approfondir.

Ainsi, les approches sont nombreuses mais celle de LYNCH et celle de PANNERAI constituent une base solide d'analyse paysagère.

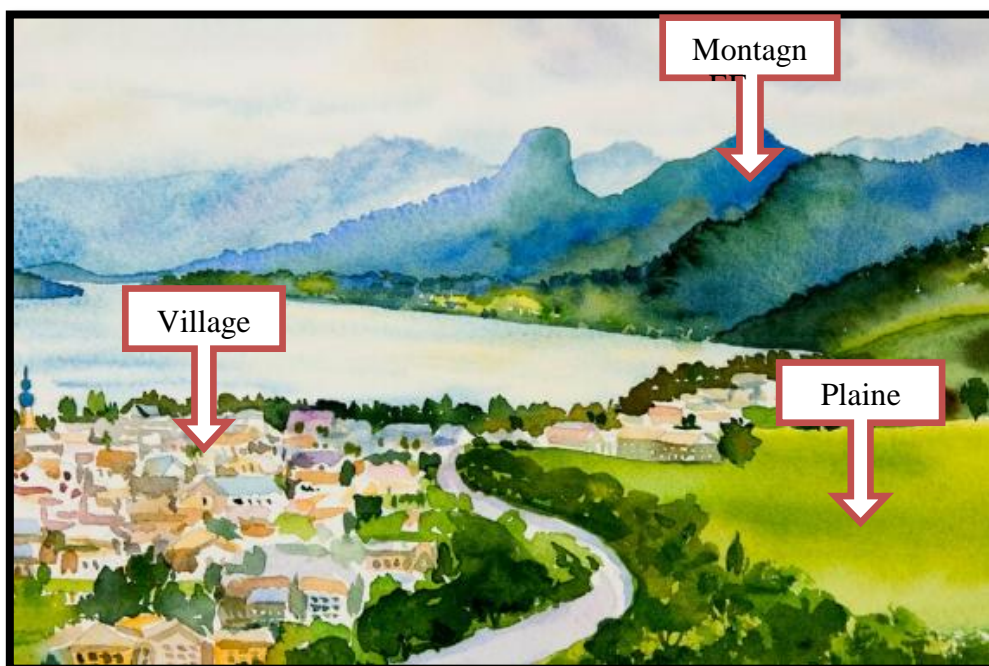


Figure 16. Croquis montrant les différents plans/Contenu d'un tableau. Source :

https://fr.freepik.com/photos-premium/village-lac-wolfgansee-au-lever-du-soleil-celebre-monument-autriche-paysage-peinture-aquarelle_13310527.htm⁶

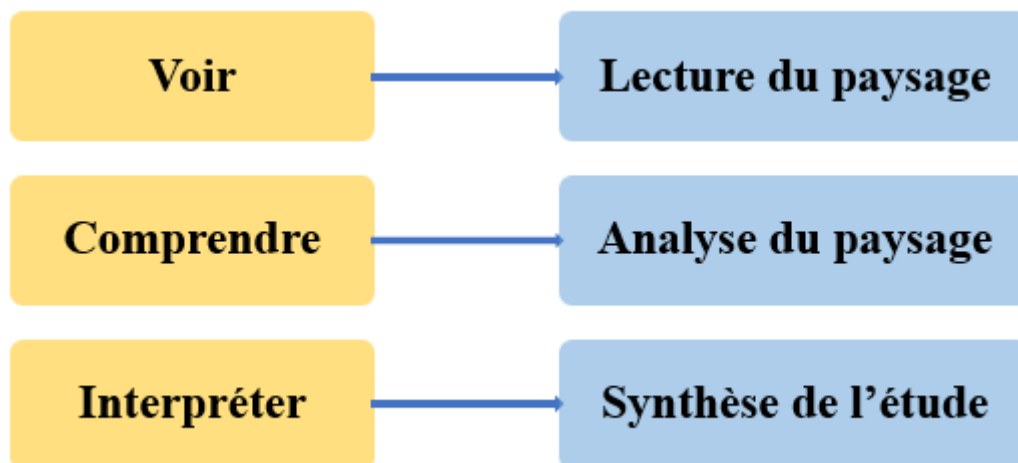


Figure 17. Les bases d'analyse paysagère. Auteur, 2023.

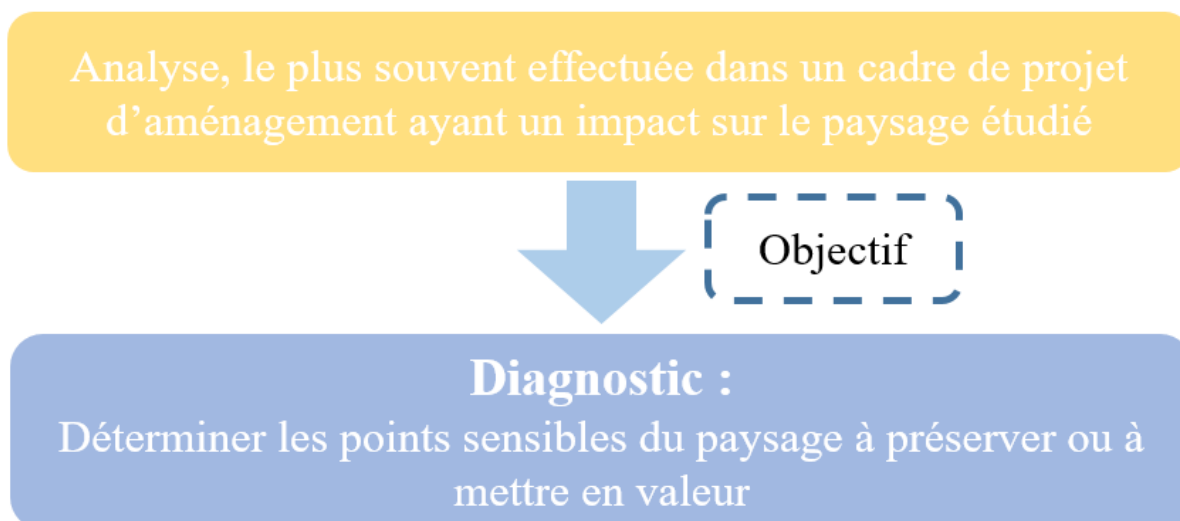
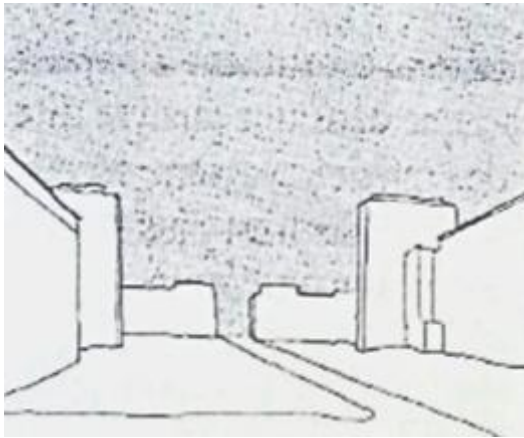


Figure 18. L'objectif de l'analyse paysagère à la P. PANNERAI. Auteur 2023

Définition latérale / définition centrale



2a Bornage latéral

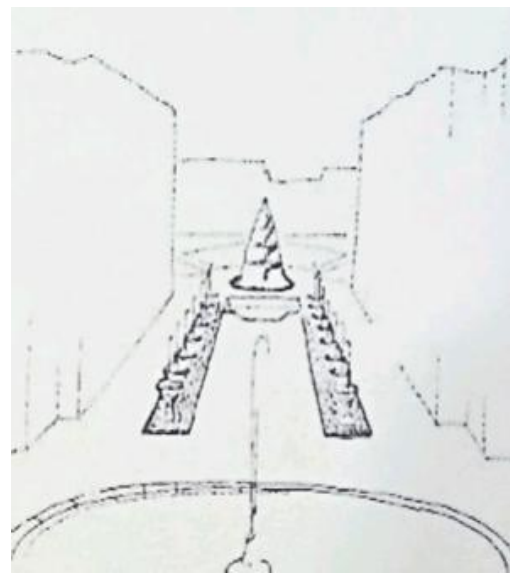


2b Bornage axial

Figure 19. Effet d'axialité et de latéralité. In analyse sensible de Pannerai.

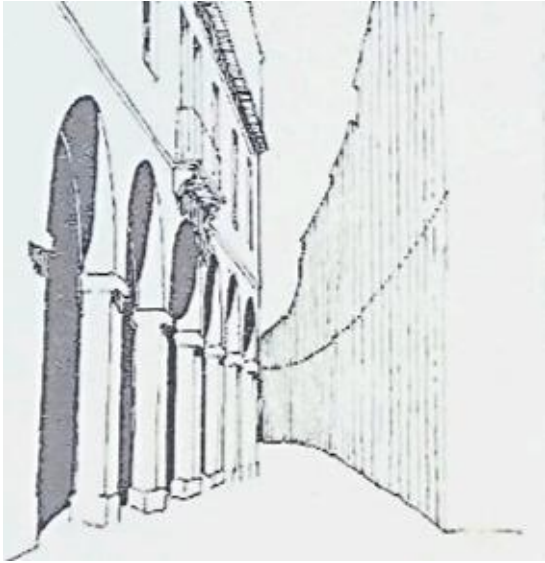


Définition latérale



Définition centrale

Figure 20. Centralité et latéralité in « analyse sensible de Pannerai.

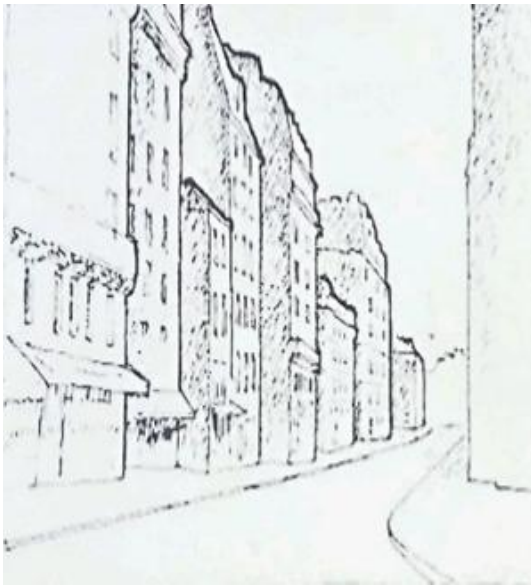


Hiérarchie isolée



Hiérarchie confrontée (compétition)

Figure 21. Hiérarchisation des effets. In analyse sensible de Pannerai.

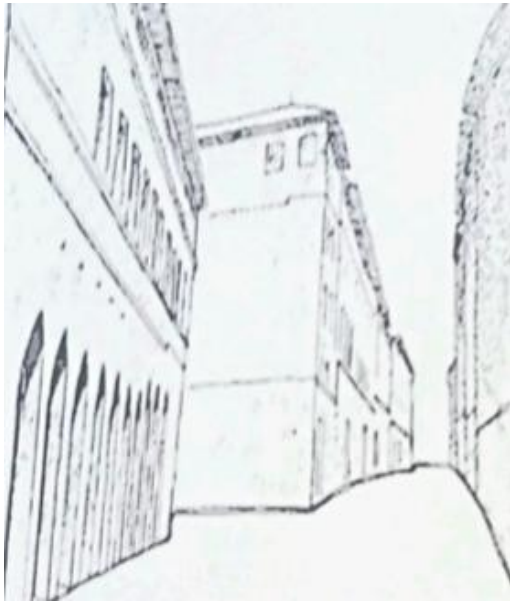


Rythme vertical

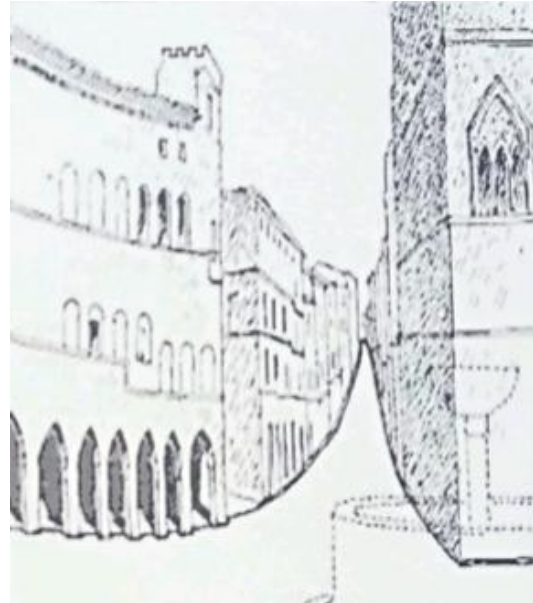


Rythme horizontal

Figure 22. La rythmie dans ses dimensions in analyse sensible de Pannerai.



Convexité



Concavité

Figure 23. Les effets de concavité/Convexité in analyse sensible de Pannerai.

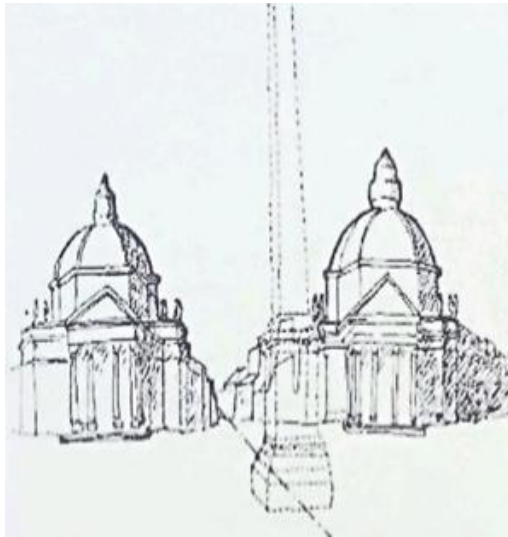


Ouverture



Fermeture

Figure 24. Effets d'ouverture et de fermeture in Analyse sensible de Pannerai



Symétrie



Dissymétrie

Figure 25. Effets de symétrie et de dissymétrie in analyse sensible de Pannerai.

V.5. L'INTERACTION DES ELEMENTS DU PAYSAGE URBAIN ET LES PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT

Si l'on s'inspire des cinq types d'éléments ainsi identifiés de LYNCH qui interagissent dans la définition du paysage urbain perçu par l'utilisateur, l'on s'aperçoit que le résultat final étant tantôt un paysage remarquable à forte imagibilité, tantôt un paysage confus, difficilement lisible et même désorientant pour ses usagers.

Lynch propose également un urbanisme volontaire, susceptible de manipuler de façon délibérée les formes physiques de la ville à des fins sensorielles. L'objectif est de recomposer les différents éléments perceptibles du paysage urbain pour en renforcer l'imagibilité, aux différentes échelles. L'échelle métropolitaine, de la grande agglomération dans son ensemble, est celle qui pose les défis les plus redoutables : sa perception s'effectue principalement à partir de modes de transports motorisés et le long d'axes de déplacements rapides (autoroutes urbaines, lignes ferrées), sa lecture est fragmentée et relativement difficile à cadrer, sa composition s'apparente plus à celle d'une session de jazz que à celle d'une partition de musique classique. Les éléments structurants du grand paysage (rivage, topographie) de vont être mis à contribution pour composer de façon lisible le patchwork de la grande métropole moderne. Une hiérarchisation claire des centralités (centres principaux / centres secondaires) pourra également aider à une perception d'ensemble de l'espace métropolitain. Aux échelles plus traditionnelles du quartier ou d'un secteur urbain, la composition du paysage perçu

pourra être guidée par les principes de singularité de la silhouette, de simplicité de la forme, de continuité des limites, de dominance visuelle (d'un élément architectural ou d'une activité), de différenciation directionnelle, d'articulation du champ visuel (notamment en prévoit des ouvertures de type panoramique), de conscience du mouvement et, finalement, de mise en exergue de dénominations et de significations, caractéristiques non physiques qui peuvent renforcer l'identité des lieux et, indirectement, leur perception.

Si l'on se fie aux séquences de PANNERAI, l'on obtient une lecture détaillée du paysage dans sa forme et son contenu. PANNERAI propose une finesse dans la perception, le soulignement des moindres changements mais parfois il y a des répétitions et de la redondance créant des routines et lassant l'observateur surtout s'il y a une uniformisation paysagère.

CONCLUSION

Voir, comprendre et interpréter un paysage sur un site est une méthode classique de compréhension avant d'entreprendre n'importe quel aménagement sur un site existant qu'il soit naturel ou créé par la main de l'homme.

Les approches sont nombreuses et nous avons évoqué quelques unes. Celles de LYNCH sur la ville américaine a montré les constituants de la ville et a préconisé une vision à travers la voiture comme élément de déplacement. Celle de PANNERAI a privilégié le piéton et le temps consacré à l'observation en développant les séquences d'un parcours.

Les deux approches sont intéressantes et donnent des clés de lecture permettant à l'apprenant de se familiariser avec les parcours en les disséquant d'une manière scientifique.

Le but de ces approches est de procéder à l'aménagement s'il y a lieu d'un parcours en essayant d'éviter la répétition exagérée et d'éviter de passer en « coup de vent » devant des paysages importants pour l'identité et la spécificité des lieux.

Les interventions sur un paysage pour amélioration, réaménagement, réorganisation, régénération, restructuration ou bien simplement pour une esthétique quelconque, demande des autorisations aux pouvoirs publics car toute intervention a ses lois et ses règles.

Chaque paysage est soumis à une réglementation en vigueur pour chaque pays. Tout changement obéit à des lois d'urbanisme qui codifient les interventions et c'est le contenu du cours n°VI

COURS N°VI

LES PAYSAGES DANS LES TEXTES REGLEMENTAIRES.

INTRODUCTION

VI.1. VOCABULAIRE DU PAYSAGE

VI.2. LES TROIX DIMENSIONS ESSENTIELLES UTILES POUR LE CAHIER DE CHARGES

VI.3. LES ELEMENTS CLES D'UN CAHIER DES CHARGES

VI.4. LA DECLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

VI.4.1. LE PAYSAGE DANS LES DIFFERENTES PARTIES DES DOCUMENTS D'URBANISME

V.5. QUELQUES UNITES A TENIR COMPTE DANS LE REGLEMENT

CONCLUSION

INTRODUCTION

Rénover ou concevoir un nouveau quartier, agrandir un hameau, créer une voie nouvelle ou implanter un nouvel équipement sont des actes qui créent de nouveaux paysages. L'élaboration d'un document d'urbanisme est un moment au cours duquel il est possible de poser les bases d'une stratégie de reconquête des paysages et de construire de nouveaux paysages de qualité. Le paysage peut alors devenir le moteur de l'attractivité future du territoire. L'obligation de « prendre en compte le paysage » dans la planification territoriale et les projets devient une chance à saisir.

Lorsque l'on remonte le processus d'élaboration des projets d'aménagement, on s'aperçoit que dans les documents de planification qui les encadrent, on ne rencontre que rarement les éléments d'une approche paysagère du territoire qui permettrait de fonder les orientations de projet. Les déceptions partagées devant les paysages que nous produisons ont souvent leur origine dans la difficulté, pour les collectivités, à définir ce qu'elles attendent en termes de

paysage lors de l'élaboration de leur POS ou PDAU de leur plan local PLU... (Plan local d'urbanisme).

En même temps, il est très difficile pour les équipes d'urbanistes et de paysagistes, face à un cahier des charges insuffisamment précis dans le domaine du paysage, de dimensionner, notamment en temps passé, la mission que cela représente. S'ils proposent une démarche aboutie sur le plan du paysage, ils prennent alors le risque de s'éliminer de l'appel d'offre par un coût trop élevé par rapport à des concurrents qui auront minimisé cette approche. C'est au regard de ce constat que nous élaborons le guide méthodologique capable de soutenir techniquement les collectivités désireuses de disposer du point de vue des paysagistes.

Dans le code de l'urbanisme, l'on prévoit un équilibre entre le développement urbain et l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels, la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables, la qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville ainsi que la préservation des espaces verts. Voir le code de l'urbanisme et les articles concernant les PLU...POS....PDAU.....et tous les outils et instruments d'urbanisme

VI.1. VOCABULAIRE DU PAYSAGE

Les pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires privilégient la dimension objective de l'acte de construire. Cependant, les objets du réel, leurs environnements, sont d'abord perçus par nos cinq sens et particulièrement par notre vue. L'intérêt de l'approche sensible est de reconsidérer les objets au sein d'un environnement beaucoup plus large, depuis un point d'observation « humain » (et non celui abstrait du plan ou d'une vue d'avion) et à travers des perceptions multiples. L'approche sensible est donc une manière de regarder toute la réalité et ne doit pas être un point de vue personnel mais rechercher des points de vue partagés.

- **AXE DE VUE** : les différents plans d'un paysage, ses différentes séquences, l'ordonnement des objets construits se combinent différemment à partir du point d'observation selon qu'ils se masquent ou au contraire semblent s'aligner dans une vue perspective. L'axe de vue est alors le point de vue qui révèle un axe constructeur dans le paysage.
- **CONE DE VUE** : lorsque notre œil voit, il embrasse, en fait, un cône de vue (autour de l'axe de notre vue). L'ensemble des éléments perçus constitue alors comme un

cône dans l'espace à 360° qui nous entoure. On désigne précisément par cône de vue la part d'un paysage qui se révèle signifiant à partir d'un point de vue privilégié.

- **CO-VISIBILITE** : lorsqu'un objet est visible dans le cône de vue d'un point de vue privilégié (en général un monument historique), il entre en co-visibilité avec le lieu du point de vue (et, si c'est le cas, du monument historique).
- **DYNAMIQUES PAYSAGERES** : le concept résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». En effet, rares sont les paysages qui n'évoluent pas et nombreux sont ceux qui résultent dans une large mesure de l'action de l'homme ... ou de la nature. Cela peut supposer une échelle temporelle très large. C'est pourquoi le paysage fait appel à l'histoire, à la mémoire du temps. Rendre compte du paysage, c'est chercher ces traces, ces dynamiques, qui peuvent aussi être très rapides ... Les transformations de l'aménagement des territoires, les extensions urbaines, les mutations des espaces ruraux, l'économie (transports, mise en relation des hommes) induisent des changements sur le paysage. Ces transformations sont parfois violentes, brutales et mettent à mal le paysage, dans certains cas, au contraire, et notamment si une réflexion paysagère sous-tend l'action de transformation, elles peuvent être harmonieuses et construire de nouveaux paysages intéressants (ouvrages d'art, lacets de montagnes, etc.).
- **ÉLEMENT DE PAYSAGE** : les éléments de paysage sont les objets matériels remarquables composant les structures (bâtiment, arbre isolé, massif rocheux, pont...). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est-à-dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité, mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, sociaux.
- **INTER VISIBILITE** : on parle d'inter visibilité lorsqu'il existe des interactions visuelles entre deux objets. Ils s'interpénètrent pour former un paysage diversifié.
- **PAYSAGE** : désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». En effet, le paysage ne peut se réduire à ses caractéristiques géographiques objectives. La notion de paysage est véritablement englobante et intègre de très nombreux faits et sens : l'histoire, la culture, les usages, les opinions, l'identité, etc.

- **PAYSAGE URBAIN** : les paysages urbains constituent des paysages à part entière : porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Il concerne aussi bien les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. Les paysages urbains doivent, en conséquence, être décrits et analysés complètement, d'autant plus qu'ils concernent une population nombreuse. Ils méritent d'être identifiés en tant qu'unités paysagères à part entière. La caractérisation des unités de paysages urbains obéit à la méthodologie générale des unités de paysage, même si des outils spécifiques d'analyse peuvent être utilement utilisés (Kevin Lynch). Pour l'étude des paysages urbains, il convient de privilégier la présentation du fonctionnement global.
- **PERCEPTIONS SOCIALES** : Le concept désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations ». Le paysage ne peut donc pas être défini par le seul jugement d'un expert. Il doit rendre compte des « perceptions sociales » qui peuvent être identifiées et analysées à travers divers outils ou supports : enquête, collections photographiques (contemporaines ou anciennes), représentations artistiques et sociales : musées locaux, littérature, dépliants, guides touristiques, etc. On parle également de « représentations sociales » qui a un contenu à peu près équivalent (la perception mettant en jeu la réception du paysage, la représentation, ses productions - qui peuvent être implicites).
- **POINT DE VUE REMARQUABLE** : point de vue aisément accessible, permettant d'embrasser un large paysage. Situés en hauteur, les points de vue ont un rôle essentiel de « respiration » dans la perception du paysage. Ils permettent également de saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages. Un point de vue constitue une reconnaissance sociale vis-à-vis d'un paysage ou d'un élément de paysage. Point de vue remarquable, à enjeu. Un enjeu est « ce que l'on peut perdre ou ce que l'on peut gagner » (ce qui est en jeu).
- **POINT FOCAL** : en optique un point focal est un lieu de convergence des rayons lumineux. Un point focal est donc un objet, un lieu, qui attire le regard de divers horizons, qui est donc remarquable. Il est nécessairement « visible ». Il constitue dans le paysage un point fort, inévitable et sans doute structurant.

- **OROGRAPHIE** : définition du dictionnaire CNRTL (CNRS, dictionnaire en ligne) : « Étude, description, représentation cartographique du relief et particulièrement du relief montagneux ». L'étymologie provient du grec *hóros* : colline, montagne et de *graphein* : tracer, dessiner, écrire. La géographie est plus générale que l'orographie.

- **SENSIBILITE PAYSAGERE** : le paysage peut être décrit comme un système en équilibre. La sensibilité paysagère est sa capacité à évoluer, à se transformer rapidement. Cela mesure sa fragilité. Pour apprécier la sensibilité d'un paysage il est nécessaire de prévoir, d'anticiper sur ses possibles transformations (ce qui n'est pas facile, compte tenu des multiples implications dont il est le croisement).

- **STRUCTURE PAYSAGERE** : C'est l'élément ou la combinaison d'éléments d'un paysage que l'on retrouve de façon régulière dans une entité paysagère, et qui organisent le paysage. Les structures paysagères se définissent comme l'agencement d'éléments végétaux, minéraux, hydrauliques, agricoles, urbains qui forment des ensembles ou des systèmes cohérents. Ils structurent l'espace et fondent son identité. La structure paysagère rend compte de l'organisation du paysage comme un schéma de principe rend compte de la structure d'un organisme.

- **UNITE DE PAYSAGE, UNITE PAYSAGERE** : Elle consiste à identifier et définir par une observation attentive de l'organisation du territoire, les différents paysages reconnaissables. L'analyse du paysage se fait grâce à une série d'aller et retour entre les observations recueillies sur le terrain, les études bibliographiques et les points de vue des acteurs. Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. La notion d'unité paysagère ne repose pas sur un paysage homogène, car un paysage est fondamentalement hétérogène mais sur son caractère unique. Lorsqu'il s'agit de délimiter des unités, la principale difficulté est de faire la synthèse entre des caractères physiques, sociaux et dynamiques, qui chacun pris isolément formeraient des ensembles ne se superposant pas nécessairement. Aussi, l'unité paysagère se détermine-t-elle par rapport à ses voisines, c'est-à-dire qu'elle acquiert son

individualité par comparaison avec les paysages environnants. Cette caractéristique a au moins deux conséquences concrètes : l'unité est localisée en un endroit unique et ne peut pas se voir éclatée en plusieurs morceaux. Les unités paysagères constituent la base de l'emboîtement des échelles de l'information paysagère recueillie au 1/25 000 et restituée au 1/100 000. Elles constituent l'objet principal des atlas de paysages. On utilisait auparavant aussi le terme d'entité paysagère.

- **VALEUR PAYSAGÈRE** : qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés » et« ... à formuler des objectifs de qualité paysagère ». Bien que tous les paysages présentent un intérêt (voir définition du paysage), l'objectif de la partie publique est bien d'améliorer et de porter vers le haut la qualité des paysages. Cela suppose un système de valeur, au moins relatif, permettant de rendre compte des améliorations ou des dégradations des paysages. Compte tenu des diverses caractéristiques d'un paysage donné, il conviendra de qualifier l'état du paysage et de préciser les objectifs que l'on se donne pour améliorer sa qualité.

Le Paysage se définit comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Cette définition met en évidence les trois dimensions du paysage (la portion de territoire, la perception, les populations) qui permettent d'organiser le travail à conduire dans la conception d'un projet de territoire qui prendrait en compte explicitement les paysages

VI.2. LES TROIS DIMENSIONS ESSENTIELLES UTILES POUR LE CAHIER DE CHARGES

➤ « **PARTIE DE TERRITOIRE** »

Cette **première** dimension renvoie au caractère physique du paysage et à ses structures, à son socle géographique et aux traces toujours lisibles léguées par l'histoire. Cette « partie de territoire » s'exprime par son relief et la manière dont les fils d'eau s'y inscrivent et le modèlent, par l'orientation et les formes du parcellaire, par les structures qui en soulignent la géométrie (les haies ou les murs, les drains ou les fossés), par ses structures écologiques, par l'implantation des villes, des villages ou des fermes, par la volumétrie, les modes de regroupement, les matières et les modénatures du bâti, ou encore par le tracé et les profils des routes et des chemins. La combinaison de tous ces éléments qui composent le caractère d'un

lieu permet de distinguer la diversité des unités de paysages, c'est-à-dire ces ensembles territoriaux homogènes en termes de caractéristiques paysagères et qui sont porteurs de structures paysagères et d'éléments de paysages qu'il conviendra d'identifier et de décrire.

➤ « **PERÇU** »

Cette **deuxième** dimension fait appel à l'approche sensible du paysage, mobilisant l'ensemble de nos perceptions et notamment le sens de la vue. Cette approche permet d'élargir et d'approfondir notre questionnement sur le paysage, au-delà de sa description morphologique.

Ainsi, on se demandera :

- S'agit-il d'un paysage ouvert (où le regard porte loin) ou fermé ?
- Quels sont les points ou les axes de vue à enjeux sur ce territoire : belvédères, entrées de ville ou de village, cônes de vue sur une silhouette urbaine ou sur un élément du patrimoine remarquable ?
- Quels sont les points focaux, les crêtes sensibles, les versants formant l'horizon, les secteurs sensibles particulièrement exposés au regard depuis des points et axes de vue à enjeux ?
- Quels sont les autres éléments notables à travers lesquels ce paysage particulier est perceptible? Toutes ces questions permettent de localiser les secteurs à enjeux de perception du territoire de projet.

➤ « **LES POPULATIONS** »

Cette **troisième** dimension renvoie à la dimension culturelle du paysage, celle qui fonde le sentiment d'appartenance et contribue à l'identité des populations, une des exigences de l'approche paysagère à laquelle nous appelle la convention mondiale des paysages.

Connaître ces représentations passe par l'identification des représentations sociales du paysage et idéalement par l'enquête auprès des habitants.

Ces trois dimensions de la notion de paysage sont la base de cet outil méthodologique constituent l'organisation des éléments d'un cahier des charges de l'approche paysagère des documents d'urbanisme.

VI.3. LES ELEMENTS CLES D'UN CAHIER DES CHARGES

La structure du cahier des charges sur l'approche paysagère des documents d'urbanisme s'organise autour de trois dimensions essentielles du paysage :

- **LES CARACTERES PHYSIQUES A DETERMINER ;**
- **L'approche sensible** que l'on en a (et particulièrement le sens de la vue) ;
- **Les représentations culturelles** qui en sont faites.

Chaque territoire possédant ses caractéristiques propres. Sur un socle orographique, géomorphologique, hydrologique d'un territoire situé sous un certain climat, s'installent des « unités de paysages », ensemble territorial qui se caractérise par une similitude de formes, structures et éléments de paysage qui le composent.

➤ **LES CARACTERES PHYSIQUES A METTRE EN EVIDENCE**

Il s'agit donc, dans cette première étape de l'analyse paysagère :

- **De mettre en évidence** les fondements principaux, géographiques, culturels et écologiques, de compréhension des paysages et les dynamiques de transformations, à travers :

- La géologie et ses incidences paysagères : morphologie, relief, végétation, couleur des matériaux, gisements, type d'agriculture...
- L'orographie et ses incidences, effets de crête, cloisonnement de l'espace, orientation des versants ;
- Les réseaux hydrographiques et les continuités paysagères qui en découlent : talwegs et cours d'eau etc. –
- Les principales traces historiques encore lisibles permettant de comprendre les morphologies paysagères contemporaines caractéristiques ; - la logique d'implantation du bâti groupé (villes et villages) et dispersé (fermes, hameaux) ; - les fonctionnements écologiques ; - le maillage viaire du territoire et sa logique de distribution des lieux et des fonctions.

- **D'identifier** et de localiser les différentes unités de paysages (rurales ou urbaines) sur les territoires concernés et de caractériser les traits particuliers de chacune d'elles ;

- **D'identifier** les « éléments remarquables » et les « structures paysagères » qui caractérisent une unité de paysage et méritent à ce titre une attention particulière : - les éléments ou les structures paysagères végétales telles que les haies, les alignements d'arbres, les vergers ou les bois, mais aussi, les parcs, les jardins ou les arbres remarquables... - les

éléments ou les structures minérales comme les murs ou clôtures, les ouvrages routiers (parapets, ponts, dalots...), les canaux, les murs de soutènement, le petit patrimoine rural, les puits, les lavoirs, les oratoires, les abris agricoles... - dans le paysage urbain, la forme et la volumétrie du bâti des différents types de tissus : les centres anciens organisés sur la structure viaire médiévale, les faubourgs au bâti contigu des extensions des autres siècles, les quartiers pavillonnaires, les grands ensembles, l'étalement pavillonnaire récent, les quartiers d'activité ou commerciaux s'affichant comme entrées de ville, etc.

➤ **LES PERCEPTIONS SENSIBLES**

Cette deuxième dimension de l'approche paysagère vise à identifier sur le territoire d'étude, plus grand nombre, des portions de territoires qui en deviennent de ce fait particulièrement sensibles. Ces points et axes de vue depuis lesquels les paysages du territoire sont perçus peuvent être, suivant les lieux, les routes principales, ou les voies ferrées, les entrées de villes et villages, les belvédères, les sentiers de randonnées, ou encore les sites qui ont une forte valeur historique et/ ou culturelle. Leur localisation permet d'établir la carte des espaces à forte sensibilité paysagère, les cônes de vue, les points focaux du paysage, les silhouettes, crêtes ou lignes d'horizons sensibles ou structurantes qu'il convient de connaître pour anticiper l'impact visuel des projets. Cette approche, comme le regard, ne doit pas se limiter aux limites administratives du territoire : points de vue, horizons, perspectives, s'étudient à leur échelle de pertinence qui doit élargir le périmètre de travail.

➤ **LES REPRESENTATIONS SOCIALES ET CULTURELLES DES PAYSAGES**

Pour cette troisième dimension il s'agira, à travers une enquête, ou une recherche des représentations artistiques et sociales (musées locaux, littérature, cartes postales anciennes ou dépliants et guides touristiques) et en recherchant les usages et les pratiques des habitants et des visiteurs (accès aux milieux naturels, fréquentation des lieux, déplacements piétonniers, etc.) d'approcher ce qui fait la valeur paysagère de certains éléments ou de certains espaces du territoire. Ces lieux ou objets symboliques et/ou emblématiques ainsi identifiés et cartographiés deviennent des éléments de réflexion pour le projet de territoire.

VI.4. LA DECLINAISON DES ENJEUX PAYSAGERS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les trois niveaux d'approche du paysage qui viennent d'être décrits sont à la base d'un travail qui doit être poursuivi tout au long de l'élaboration du document et du projet de territoire à définir. Ainsi, la compétence désignée pour assurer l'approche paysagère de la conception des documents de planification doit, au-delà de son expertise initiale, être mobilisée durant tout le processus d'élaboration afin que puissent être restituées, à chaque phase et à chaque niveau de cette conception, les orientations spatiales, réglementaires ou de projet (orientation d'aménagement et de programmation - qui en découlent. En agissant ainsi on met à profit la capacité de synthèse propre à l'analyse paysagère. C'est en renouvelant cette exigence de synthèse tout au long du processus d'élaboration que l'on peut espérer voir l'approche paysagère initiale s'intégrer véritablement au document final élaboré.

VI.4.1. LE PAYSAGE DANS LES DIFFERENTES PARTIES DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le travail résultant des trois niveaux de l'approche paysagère permet d'alimenter les différentes étapes d'élaboration du projet territorial et les documents auxquelles elles donnent lieu : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables - PADD et les plans et règlements.

Ce travail réglementaire approfondi appelle une coordination fine entre le paysagiste et l'urbaniste chargés de l'élaboration du document d'urbanisme.

➤ LE RAPPORT DE PRESENTATION

Le rapport de présentation analyse l'état initial de l'environnement et les incidences prévisibles du projet, il présente également les motivations des choix retenus pour établir le projet ainsi que les mesures envisagées vis-à-vis des conséquences dommageables de la mise en œuvre du projet. Pour le paysage, ces items devront s'appuyer sur un travail initial qui comportera :

- Pour l'approche morphologique : - une carte des unités paysagères et une description des structures et des éléments qui caractérisent chacune d'elles ; - des cartes thématiques : l'orographie, l'hydrographie, la couverture des sols ou la géologie, l'occupation de l'espace et la logique d'implantation du bâti, suivant la

pertinence de ce que ces cartes peuvent apporter à une compréhension didactique des paysages ;

- Pour les perceptions sensibles : - une localisation des axes et points de vue à fort enjeu ; - une carte des perceptions : secteurs sensibles, cônes de vue, points focaux, crêtes ou silhouettes structurantes, par exemple ;
- Pour les représentations sociales et culturelles : - une synthèse (avec une carte de localisation) des résultats de l'enquête auprès de la population et des usages et pratiques des habitants et visiteurs ; - les conclusions spatiales de l'analyse des représentations culturelles du territoire, celles que l'on rencontre dans les œuvres d'art ou dans les documents de valorisation du territoire telles les cartes postales ou les documents de promotion touristique.

De chacun de ces trois niveaux d'approche découleront des enjeux paysagers, à expliciter, qui induiront des orientations ou intentions de projets.

➤ **LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES - PADD**

La question du paysage étant, par essence, transversale, sa traduction dans le PADD se décline à travers les orientations des différentes dimensions du projet économique, social et culturel du territoire, c'est-à-dire sur :

- La localisation et la morphologie du développement urbain ;
- Le projet agricole du territoire ;
- Le projet relatif aux déplacements et aux mobilités ;
- L'espace public, sa localisation, ses dimensions, son traitement ;
- La prise en compte de l'espace naturel et sur la déclinaison locale du schéma régional de cohérence écologique -
- Le projet énergétique du territoire ;

Le projet, intégrateur par nature, devra intégrer harmonieusement ces différentes DIMENSIONS. Concernant les PLU, l'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation permet, sur les secteurs clés à forts enjeux de développement, d'illustrer par le projet et d'inscrire avec précision, à travers des plans de masse, les conséquences morphologiques de l'approche paysagère. Il est recommandé, dans le cahier des charges,

d'anticiper leur nombre à concevoir afin de faciliter l'établissement et la fiabilité de l'offre des maîtres d'œuvre.

➤ **LE REGLEMENT PLU**

Les plans (PLU plan local d'urbanisme)/ Au-delà de la conception du zonage (définition de la vocation des différentes parties du territoire) à laquelle doit contribuer l'approche paysagère, le plan de zonage doit localiser les structures et éléments de paysage caractéristiques ou remarquables inventoriés dans le rapport de présentation. Il localise également les apports de l'approche sensible : points et axes de vue à enjeux, secteurs sensibles, cônes de vue, crêtes structurantes ou silhouettes. Le plan de zonage pourra identifier des secteurs dits «paysagers» à l'intérieur d'un secteur agricole, naturel ou urbain. Ces secteurs répondront à une réglementation particulière du fait de leur plus grande sensibilité paysagère.

Si le plan localise des secteurs à projets localisés dans les intentions paysagères du projet, il ne doit pas en revanche conduire à traiter de manière uniforme des unités de paysage différentes. Ainsi un même zonage se développant sur des unités de paysage distinctes, ne doit-il pas entraîner les mêmes rédactions d'articles de règlement puisqu'il s'agit d'adapter les projets à des paysages différents, fussent-ils à urbaniser ou agricoles.

Les articles du règlement concernant le type de construction, leur hauteur ou leur volumétrie, leur implantation, ou ceux régissant les espaces extérieurs ou les clôtures par exemple, devront être rédigés en fonction des caractères morphologiques de l'unité de paysage concernée. Pour résoudre cette question de cohérence entre les zonages (vocation de l'espace et unités de paysages) ne se superposant pas (ou exceptionnellement), le règlement prendra position sur la base de sous-zonages indicés, sur des hauteurs limites ou sur l'inconstructibilité d'un cône de vue ou sur la prise en compte d'une structure ou d'un élément de paysage remarquable.

VI.5. QUELQUES UNITES A TENIR COMPTE DANS LE REGLEMENT

- **DEFINITION DE LA STRUCTURE PHYSIQUE DU TERRITOIRE** : empreinte de l'histoire géologique et géomorphologique ; hydrologie. Mise en évidence des éléments qui ont conditionné l'histoire de l'implantation des hommes. Dialogue des formes urbaines avec le relief et les cours d'eau.

- **LES GRANDES UNITES PAYSAGERES**, leurs caractères, leur évolution, les principaux enjeux.
- **LA PLACE, LA QUALITE PAYSAGERE ET L'ACCESSIBILITE DES MILIEUX NATURELS** dans les espaces ruraux comme les espaces urbains : leur rôle social, leurs usages (promenade, baignade, pêche, chasse, fêtes, compétitions, évènements culturels ...). Présence et place des friches agricoles ou industrielles.
- **LA PLACE ET L'HISTOIRE DES JARDINS ET ESPACES PUBLICS** non ouverts à la circulation (cours, esplanades, promenade, mails, quais ...).Rôle de ces espaces dans l'histoire de la Ville ;époque et modalités de conception ; intérêt du plan ; composantes et usages.
- **JARDINS PRIVES, JARDINS FAMILIAUX, JARDINS PARTAGES** : la place des jardins dans la vie quotidienne et évènementielle ; les traditions de cultures de fleurs, légumes et fruits.

La typologie des jardins dans les différents quartiers. La politique de la Ville en matière de jardins partagés et familiaux.

- **MODALITES D'INSCRIPTION DES QUARTIERS RECENTS DANS L'ESPACE RURAL** : nouvelles limites, nouvelles confrontations, contact, dialogue avec les lieux / configuration et qualité des espaces publics / consommation d'espace /diversité des logements / qualité de vie / présence ou non d'espaces verts indifférenciés sans usages.
- **OBJECTIFS DE PRESERVATION ET VALORISATION :**
 - Des composantes naturelles ;
 - Des zones agricoles ;
 - De composantes patrimoniales en dehors des monuments et sites protégés ;
 - D'itinéraires pédestres et projet de compléments.
- **PRESERVATION DES POINTS DE VUE EMBLEMATIQUES, BELVEDERES.**
- **AMELIORATION DE QUARTIERS EXISTANTS** : trame piétonne, requalification des espaces publics, articulation avec le centre, création de jardins, création de circulations le long des cours d'eau.
- **DIRECTIVES POUR LES QUARTIERS FUTURS** : - cibler le foncier « stratégique » où la commune doit s'investir, et contribuer à la définition des nouvelles

trames, des espaces et équipements publics ; - argumenter les choix en matière de continuité historique, de qualité de vie, de lisibilité, de dialogue avec le lieu, etc.

- **INTEGRATION PAYSAGERE DES AMENAGEMENTS** : ouvrages de recueil et de régulation du pluvial, éclairage public, imperméabilisation des sols, gestion des espaces dédiés à la voiture, etc.
- **DONNER DES ARGUMENTS ET UN CADRE POUR LA DENSIFICATION** notamment pour optimiser l'orientation du bâti par rapport au soleil et aux vents et pour prévoir des espaces publics bien qualifiés (composition, usages).
- **LES SCHEMAS D'ORIENTATION DOIVENT CLAIREMENT INDIQUER :**

- ce qui existe et que l'on préserve (sur le plan cadastral, mettre à jour le bâti, faire figurer la topographie, la végétation structurante et toutes les composantes spécifiques) ; - les aménagements/orientations à réaliser ; Ce que l'on préserve peut être notamment : > des haies, bois, arbres isolés, ruisseaux ou fonds de talweg, etc. > des zones tampons avec l'espace agricole si nécessaire ; > des espaces communs le long d'un cours d'eau ; > des murets, fontaines ; > des itinéraires piéton ; > des points de vue, etc.

- **LES PRINCIPES D'AMENAGEMENTS PEUVENT CONCERNER :**

- les contraintes à prendre en compte : topographie, orientation, écoulement des eaux pluviales, voisinage, etc. - la définition de la structure primaire des paysages : vides et creux, transition espace public/espace privé ; - le traitement des limites notamment les fronts urbains ou bien, par exemple, la plantation d'une haie arborée côté Nord et/ou Ouest pour se protéger des vents ; - la définition de la trame des espaces publics ; - les objectifs en matière de perceptions réciproques et de lisibilité : quelle image du nouveau quartier ? Quelle lisibilité des lieux ? Quels repères ? Que verra-t-on depuis le quartier ?

- **PROTECTIONS SPECIFIQUES INSCRITES DANS LE ZONAGE AVEC :**

- la délimitation de zones inconstructibles pour la préservation des paysages - la définition des composantes patrimoniales - la délimitation des emplacements réservés destinés aux liaisons douces, belvédères, jardins familiaux, espaces publics structurants, plantations, etc. - le pointage du bâti agricole convertible en logements.

- **DELIMITATION DES ZONES DE CARRIERE. • CONTRIBUTION A LA DEFINITION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT :**

- ouverture progressive des zones - création de réserves foncières, éventuellement zones d'aménagement différé ; - création de ZAC pour une maîtrise plus importante du foncier et des modalités de développement.

• **COHERENCE ET RENFORCEMENT DES DISPOSITIONS DU DOCUMENT D'ORIENTATION DANS LE REGLEMENT DES ZONES A VOCATION D'HABITAT OU ECONOMIQUES :**

- préciser les constructions, installations ou mouvements de terre interdits - préciser la largeur maximale de la chaussée revêtue / obligation de faire des accotements, trottoirs et stationnements perméables ; - préciser les modalités d'insertion paysagère des réseaux : insertion des fossés et bassins de stockage du pluvial, enterrement des réseaux aériens, etc.

• **PLACE ET DIVERSITE DES ESPACES AGRICOLES**, typologie du parcellaire, modalités de contact avec l'espace urbain (complémentarité, nuisances éventuelles) ; rôle de faire-valoir réciproque entre les fronts urbains et la campagne; rôle paysager des cultures pérennes (vigne, vergers, etc.) ; qualité des espaces de maraichage, etc.

• **LE « VECU » DES TERRITOIRES :**

- pratiques et usages des habitants ; - lisibilité d'ensemble (compréhension du territoire, lisibilité, orientation, identification des différentes unités et quartiers d'habitat) ; - dynamique des paysages notamment des entrées de ville ; - ambiances, qualité de vie du centre et des autres quartiers ; - relation ville/campagne, citadins/agriculteurs.

• **COMPOSANTES DE REFERENCE, ASPECTS POSITIFS**

- vues emblématiques, composantes patrimoniales, éléments forts de l'identité ; - l'appropriation des paysages à partir du réseau de liaisons douces ; - diversité des cultures, présence de jardins, qualité du parcellaire ; - qualité des espaces publics, confort et diversité des usages, etc.

• **POINTS NOIRS ET BESOINS :**

- cloisonnement, ruptures, discordances, nuisances, disfonctionnements, banalisation, etc. - nécessité de créer des espaces de respiration, des repères, des liaisons qui donnent à voir, des espaces qui permettent une diversification des usages, une appropriation des composantes patrimoniales, etc.

* **REGLEMENT ET ZONAGE**

- les principes de découpage en lots ou de préservation du parcellaire actuel et en conséquence, la stratégie adoptée pour le zonage et le règlement : emplacements réservés, règles de prospect, etc. - les indications éventuelles pour l'échéancier de mise en œuvre du développement urbain. Les articles du code de l'urbanisme tiennent compte des Prospects qui

permettront de maîtriser les perspectives des voies publiques ou collectives (distance et orientation des corps de bâtiments par rapport à la voie) et les perceptions d'ensemble du quartier : implantations des piscines et annexes, etc. préciser la hauteur maximale des constructions afin de préserver un cône de vue : contribuer aux choix de nuancier pour les façades, aux règles de volumétrie globale, etc. contribuer à la définition : des stationnements et de leurs plantations du traitement des limites notamment sur l'espace public (clôtures et plantations) ; définition d'une palette végétale à utiliser en limite de l'espace public et/ou sur l'espace public ou collectif.

CONCLUSION

Au-delà de sa contribution à l'élaboration des outils de planification, le projet de paysage de qualité s'inscrit dans la longue durée quand il est porté par tous. Le maçon et le forestier, l'agriculteur et l'architecte, le gestionnaire de milieux naturels, le gestionnaire routier et l'entreprise de production d'énergie, le maire et l'habitant du quartier, l'enfant et le senior, sous l'égide du chef d'orchestre l'URBANISTE. Chaque jour, ils participent, peu ou prou, à la création des paysages vécus contemporains. Parce qu'il est géographique, sensible et culturel, le paysage est perçu comme l'affaire de tous et chacun est porteur, légitimement, d'un point de vue et d'une capacité d'expertise. Le temps de l'élaboration d'un POS d'un PLU ou d'un PDAU est- on l'a dit - un moment privilégié pour débattre et construire une vision commune du projet de paysage dans lequel on projette de vivre. Il est précieux alors de s'appuyer sur cette dynamique pour pérenniser un processus de co-construction du Territoire. Des outils existent. Il est ainsi possible de mettre en œuvre un plan de paysage, un Programme d'actions en faveur des paysages, un observatoire photographique des paysages, outil de suivi culturel et sensible de son évolution ou de réaliser en partenariat des programmes pédagogiques auprès des enfants et des jeunes de la commune. CES OUTILS perdent peut-être un peu de leurs caractères normatifs - voire technocratiques - mais deviennent aussi des supports vivants à la construction du vivre ensemble de nos territoires.

CONCLUSION GENERALE

La matière « approches paysagères des sites » a remplacé dans la plaquette initiale la matière « site et sitologie » destinée aux apprenants de la première année licence urbanisme. Le pourquoi de ce remplacement a été le constat d'une carence en matière de supports théoriques. En effet, l'ancienne matière ne remplissait pas toutes les données aux quelles l'apprenant devrait se doter avant de passer à l'année suivante (deuxième année urbanisme) pour pouvoir assumer le contenu de la matière ATELIER.

Nous avons été l'initiatrice de cette appellation et de son contenu. La plaquette de la licence « urbanisme » a été diffusée aux autres universités et l'institut de gestion des techniques urbaines de l'université de MSILA et a adopté cette plaquette et enseigne aux apprenants de cet institut les différentes matières.

Le contenu de cette matière est une somme de connaissance divisée en six cours théoriques où la décomposition des concepts « approche » ; « site » et « paysage » a été mise en exergue. Une fois définis, ces concepts s'interpénètrent pour en faire un substrat donnant un aperçu de la matière.

L'apprenant est en première année et toute matière étudiée est une initiation. Le fait qu'il assimile quelques notions bien précises, l'aide à comprendre et à interpréter le contenu de la seconde année.

Nous avons constaté par la suite que le degré de compréhension est satisfaisant. Nous parlons en connaissance de cause, étant donné que nous sommes enseignante de la seconde année, matière ATELIER

Le contenu de cette matière est structuré de telle sorte qu'une fois les concepts définis, leur interaction est venue montrer l'importance de l'observateur sur un site.

Nous avons abordé les différentes approches, les approches les plus utilisées en atelier dans l'analyse d'un site.

Nous avons à travers les exercices appris comment observer, comment noter les changements, comment chercher l'avant du paysage et son après. Nous leur avons appris à chercher la genèse avant la transformation et le pourquoi du changement du paysage.

LIRE, COMPRENDRE et INTERPRETER... ont été les Mot-clés de toute action sur un site, un paysage ou un parcours.

Nous avons suivi une méthodologie simple mais pertinente, permettant cette lecture.

Les exercices étaient près des sites de l'apprenant et intentionnellement, nous les avons orientés vers leur ville d'origine pour « l'approche sensible » où le vécu et le perçu sont le leitmotiv de l'action.

Nous avons illustré notre production par des figures, des tableaux, des photos et des schémas afin de visualiser et ancrer le contenu.

BIBLIOGRAPHIE

- BENYOUCEF, B. 1995, Analyse urbaine : éléments de méthodologie, Alger : O.P.U |
- BERQUE A., 1995. Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse, éd. Hazan, 192 p
- BERQUE A., 2000. Médiance. De milieux en paysages, 2è édition, Reclus, coll. Géographiques, Belin, 156 p.
- BERQUE, A.1994. (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, coll. « Pays/Paysages »
- BERTRAND G., 1978. Le paysage entre la nature et la société, in "Géo système et aménagement", Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-ouest, vol. 49, n°2, pp. 239-258
- BERTRAND G., 1998. L'environnement : vers une science diagonale ? Actes du Colloque de synthèse et de prospective du Programme Interdisciplinaire de Recherche, Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS) du CNRS, CNRS, Paris, pp. 40-45.
- BESSE J.M., 2000. Entre géographie et paysage, la phénoménologie, in Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie, Actes Sud, ENSP / Centre du Paysage, pp. 115-145.
- BIGANDO, E., 2004. Entre le social et le sensible, l'émergence d'un ordinaire paysager,
- BULS, C. 1894, Esthétique des villes, Rue de la Regenee, 67. 1894. Page 9.
- PUBLICATIONS DE L'AUTEUR.
- Bulletin de l'Association de Géographes Français – Géographies, n°2004-2, pp. 205-218.
- BUREL F., BAUDRY J., 1999. Ecologie du paysage. Concepts, méthodes et applications, Editions Tec & Doc, Paris,
- CAILLARD E.,JAULT F., Lire et concevoir un paysage , EDITIONS LE MONITEUR, Antony 2020
- CHALAS Y., 2003, l'invention de la ville, EDITIONS ECONOMICA, France.
- CULLEN, G. 1996, "Visions of Urban Design", Willey, 257 pages.

- Dakin, 2003, op. cit., note 19. [Dakin, S.](#), « *There's More to Landscape Than Meets the Eye : Towards Inclusive Landscape Assessment in Resource and Environmental Management* », *Canadian Geographer*, vol. 47, n° 2, 2003, p. 185-200.
- DEBARBIEUX B., 2007. Actualité politique du paysage, *Revue de Géographie Alpine*, t. 95, n°4, "Paysages alpins en perspective", pp. 101-113.
- DERVIEUX A., PICON B., 1997. Paysages : mesure et représentation sociale des changements, in *Les temps de l'Environnement, Communications des Journées du Programme Environnement, Vie et Sociétés (PIREVS)*, Université de Toulouse-Le Mirail / Géode, pp. 79-88
- DUBOIS C. (2008) Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du territoire *BASE* [En ligne], volume 13 (2009), numéro 2, 309-316 URL : <https://popups.uliege.be/1780-4507/index.php?id=4148>.
- FAYE P. FAYE B. GODARD A. Sites et Sitologie, Editeur : - : Jean-Jacques Pauvert Editions, 1974 ; Format : 159 p INRAE <https://belinra.inra.fr>
- LYNCH K., 1976. L'image de la cité, Editions DUNOD, Paris, 1976
- JAVIER BENAYAS DEL ÁLAMO - El turismo como motor de desarrollo rural - Dialnet <https://dialnet.unirioja.es › extaut>
- INES SANCHEZ DE MADARIAGA, JAVIER BENAYAS DEL ÁLAMO. Equipamiento y servicios municipales, ... 2, 1994 (Tomo II), ISBN TF 668-1994, págs. 473-477. Artículo
- JOLIVEAU T., 2005. Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif Central, *Revue d'Auvergne* n°571, "Des paysages pour le développement local. Expériences et recherches innovantes dans le Massif Central, pp. 233-271
- MADINATI . 2018 ; *Revue de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction* n°7 « les paysages en question » décembre 2018, Editions ;A.T.P. Oran.

- MERCURE, DANIEL (sous la direction de) (2001) *Une société-monde ? Les dynamiques de la mondialisation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Bruxelles, De Boeck Université, 335P
- MORIN E., 1999. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Unesco, 67 p.
- NEURAY, 1982), essai de quantification des caractères d'un paysage (région de saint-arnoult, yvelines, france) (*an attempt at quantifying the characteristics of a landscape : saint-arnoult region, yvelines, france*)
- O'RIORDAN T., WOOD C., SHADRAGE A., 1993., Landscapes for Tomorrow, *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 36, n° 2.
- PINON,P. 1991 ; « Lire et composer l'espace public »; sous la responsabilité de Dominique Dupré Henry .Paris : Editions du STU,DL1991
- ROCHEFORT R., 1978. Le concept de paysage, in "Géoponie 78, concepts et construits dans la géographie contemporaine", Universités de Genève, Lausanne et Lyon II, Groupe Dupont, pp. 243-248. ROGER A., 1997 (1). Court traité du paysage, Bibliothèque des Sciences Humaines, nrf éd. Gallimard, 204 p
- SUNDERLAND T. (2018)
<https://forêtsnews.cifir.org>).
- SANSOT P., 1982. L'affection paysagère, in "Mort du Paysage ? Philosophie et esthétique du paysage", Champ Vallon, repris in "La théorie du paysage en France" (1995), dir. A. Roger, coll. pays/paysages, Champ Vallon, pp. 153-167
- SARTRE, J.P. " la nausée, Paris, Gallimard, Collection livre de poche, 1938, p. 220
- SITTE, C. 1976, L'Art de bâtir les villes où L'urbanisme selon ses fondements artistiques
 ESSAIS 1976 Traduit par : Daniel Wiczorek
- TOMAS F., 1994. Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère. Revue de Géographie de Lyon, vol.69, 4/94, pp. 277-286
- TREMBLAY ET POUULLAOUEC-GONIDEC, 2002, *note 34*.
- UNWIN, R . (1909) traduit par Henri Sellier : un événement dans le monde de l'urbanisme. Marseille, Ed. Parenthèses, Collection Eupalinos, série Architecture et Urbanisme, 411 p.

UZZELL D., ROMICE O., 2003. L'analyse des expériences environnementales, in Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement, G. Moser & K. Weiss (dir.), chapitre 1, pp. 49-83

WYLIE J., 2007. Landscape, coll. "key ideas in geography", Routledge, Londres & New-York, 246 p.

ZWEYACKER, A. 1986). Title, Lectures du paysage. Collection INRAP, ISSN 0981-9967 ; Publisher, Foucher, 1986 ; ISBN, 2216007234, 9782216007233 ; Length, 191 .

<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch/>

<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lespace-urbain-principes-et-fonctionnements/>

<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/la-perception-de-lanalyste-et-celle-de-lusager/>

<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/essentiel-methodologique-la-sequence-visuelle-outil-danalyse-de-lespace-urbain/>

<https://slideplayer.fr/slide/1156926/>

<https://fr.slideshare.net/minochaarchit/analyse-de-lecture-kevin-lynch>

<https://fr.slideshare.net/HaniaZazoua/approche-paysagiste-47761255>

<https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/136129/1/lynchseminaire.pdf>

SECTIONS B

TRAVAUX DIRIGES

Les travaux dirigés sont orientés vers le contenu des différents cours. Nous avons commencé par une documentation sur internet à la recherche d'un paysage d'une ville. L'apprenant s'initie à cette « fouille » et se fixe sur une image choisie. Il doit argumenter son choix et commence son investigation. Le résultat est un profil des villes.

LA VILLE ET SA SITUATION. SES CARACTERISTIQUES. SES SPECIFICITES. SES ECRIVAINS. SES POINTS FORTS.....

Il en fait un exposé et le présente à ses camarades. La comparaison des villes enrichit les connaissances de tout un chacun.

B.1. PREMIERE SOUS-SECTION//

Université SALAH BOUBNIDER Constantine 3

Faculté d'Architecture et d'Urbanisme

Département d'Urbanisme

Matière/ Approche paysagère des sites

Niveau/ L1 URBANISME / ANNEE 2018/2019

Responsable de la matière/ Dr. ZEHILOUA HECHAM B.

Responsable des TD/ Dr. BOULEMIA ISMAHANE

CONTENU ET CONTENANT /TD DE LA MATIERE APS

ANNEE 2018/2019

L'approche paysagère des sites est enseignée sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Nous abordons les TD qui sont en corrélation avec le contenu des cours magistraux. Ainsi quatre TD structurent la compréhension du cours.

13 séances sont programmées pour faire comprendre le contenu. 1h30 est destinée au cours et 1h30 est destinée au TD.

- Les TD sont orientés vers deux grands objectifs :
- Dans les séances TD, l'apprenant est sensé traduire les théories enseignées en cours en dessin vocabulaire et langage de sa filière (coupes, plans, Echelle, croquis, proportion, figure, schémas, ambiances chromatiques, olfactives, visuelles, sonores...).
- Dans les séances TD, l'apprenant est sensé maîtriser l'analyse d'un paysage, d'un site, les contraintes, les défis, les opportunités, les menaces, les atouts, les faiblesses, la typologie....

Les TD 1 et 2 prennent chacun 4 séances, le TD 4 prend deux séances, le TD 3 est plus conséquent, il prend beaucoup plus de temps. Ils sont exposés à la fin de chaque échancier.

TD N°1/DE L'IMAGE A LA CONCRETISATION/ PAYSAGE ET VILLE.

DU 4 février 2019 AU 4/3/ 2019.

LE TD N°1 a changé de site, le contenu et objectifs sont adaptés au contexte.

ENONCE

Tableau 1. Contenu et Echancier des différents TD. (Auteurs, 2019)

D'une photo d'un paysage pris dans une ville, retrouver la ville, le paysage et faire les éléments suivants :

1	• Situer la ville géographiquement (carte)
2	• Historique bref sur la ville (naissance, population, particularités urbanistiques, architecturales...)
3	• Situer le paysage de la photo et ses particularités
4	• Faire des croquis de ce paysage et des croquis des particularités de la ville
5	• Les auteurs, écrivains, scientifiques... qui ont parlé de cette ville, en faire des témoignages.
6	• Décrire en un paragraphe le paysage dessiné.
7	• Bibliographie : chercher des ouvrages ayant parlé de votre site.

-croquis sur place du paysage en tenant compte des proportions, des toitures, de la densité, des vides, des pleins, lecture séquentielle (limites, accès, infrastructures, bâti...)

II.2. . RENDU/ LE TRAVAIL EST INDIVIDUEL

- le contenu sera : la situation sur une carte le point de repère, les différents croquis du paysage, la façade urbaine du RHUMMEL (rocher, vieille ville...),

- un paragraphe descriptif du contenu.

-Genèse du paysage à travers l'histoire urbaine de la ville de Constantine. CARTE.

MONUMENTS TEMOINS.

A EXPOSER LE 15 avril 2019.

III. LE TD N°3

ESPACE VECU/ESPACE PERÇU/ APPROCHE SENSIBLE DU 18/03/2019 AU 13

/05/2019

III.1. CONTENU ET DEROULEMENT

Le TD N°3 traite la perception d'un paysage connu et vécu. C'est l'approche sensible des sites. Le paysage le plus approprié est le retour vers l'enfance à la recherche des repères et des ambiances vécues et perçues. L'école, premier référent de la construction paysagère, inscrite dans le quartier, le quartier dans la ville, la ville dans son environnement géographique, écologique, social, culturel, économique, urbanistique et paysager est le plus approprié à l'étude de l'approche sensible.

Le TD se déroule de la manière suivante : chaque étudiant revisite son école primaire, retrace le parcours de la maison à l'école (vélum), replace ses deux référents dans le quartier, repère le quartier dans la ville et la ville dans son environnement.

Il doit tenir compte dans ses plans de l'accessibilité, du mobilier urbain, des espaces extérieurs...

Il doit tenir compte du paysage vu et vécu, du groupement, du contour, de la silhouette du quartier dans la ville, des points de repère, des points d'appel, des nœuds (carrefours, ronds-points...) des limites.

III.2. RENDU /TRAVAIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- Le contenu tient compte de la présentation de la ville (avec ses caractéristiques), du quartier où se trouvent les deux référents (maison et école), de son accessibilité, de ses nœuds, de ses limites.
- Le tracé du velum en tenant compte des effets sur les séquences
- Le paysage vu selon les différents plans (végétation, contours, regroupements, silhouette...) sous forme de dessins, croquis. Photos...
- Un paragraphe décrivant les ambiances ressenties au cours du parcours en allant et en sortant de l'école.
- Une comparaison de deux ou trois analyses (selon le binôme ou trinôme) faisant ressortir les ressemblances et les différences des paysages quartiers et des villes algériennes.

A EXPOSER LE 13/05/2019

IV. TD N°4

SITE EXISTANT/REAMENAGEMENT : INTERPRETER

IV.1. CONTENU ET DEROULEMENT

Le contenu du TD N°4 sera issu de la sortie sur site de la ville de HAMMAM DBAGH GUELMA. La sortie est prévue le 22 avril 2019. L'objectif de la sortie est de voir, observer, lire et interpréter les paysages en question puis proposer un réaménagement du site en question.

Le TD se déroule de la manière suivante : visite du site touristique de HAMMAM DBAGH, prise de photos et croquis selon le parcours vécu.

IV.2 . RENDU/ TRAVAIL INDIVIDUEL/

-Rapport écrit et imagé de la visite du site, date, séquences de temps, photos, cartes, plans, coupes.

-Reprise de l'aménagement du site à une échelle adéquate

-proposition d'un réaménagement en tenant compte du site, du paysage, de l'accessibilité, des contours, des silhouettes, points de repères, points d'appel, limites...

A EXPOSER LE 6/05/2019

Tableau 2. Résumé des objectifs, contenu, échancier et évaluation (auteurs, 2020)

TD/ECHEANCIER	CONTENU	OBJECTIFS	OBSERVATION/EVALUATION
TD N°1/ Du projet conçu au concret construit Du 4/2/ AU 4/3/2019	Reprise d'un paysage / a partir de ce paysage retracer la genèse de la ville	-maîtriser le dessin, main levée, proportion, traits, -faire la différence entre projet et réalisation	-croquis proportion évaluation des traits, contenu de la description, carte, auteurs
TD N°2 DU 11/3/AU 15/4.2019 VOIR ET LIRE UN PAYSAGE	Paysages de Constantine (déplacement au monument des morts)	- - lecture paysage à partir d'un point élevé, façade urbaine, nature et bâti, typologie	-prise de photos, croquis, dessous/dessus, différents plans et arrière plans de la ville
TD N°3 DU 18/3 AU13/5/2019 ESPACE VECU/ESPACE PERÇU	Ecole/maison/ Quartier de sa ville	espace vécu, espace perçu Velum, effets, séquences, Redondance, différence	-du macro au micro, ville, quartier, rue, maison, Ecole, parcellaire, trame viaire, accessibilité... puis de la fenêtre voir le paysage à différents plans. Silhouette, contours, groupements, Apport de l'approche comparative (binôme, trinôme)

TD N°4 DU 22/4/ AU 6/5/ /2019 SITE EXISTANT/ REAMENAGEMENT T : INTERPRETER	Site de Hammam DBAGH, nature et construit, aménagement/interprét ation	Espace public touristique, sculpture et aménagement humain, proposition d'un aménagement	-prise de photo, croquis, maîtrise des traits et initiation à la conception spatiale (introduction du L3)
---	--	--	---

LA MATIERE APS COMMENCE AU DEUXIEME SEMESTRE

L'ANNEE 2019/2020 ...

ECHEANCIER FIXE PAR L'ADMINISTRATION /// Du 25 février au 26 mai 2020.

CONTENU ET CONTENANT /TD DE LA MATIERE APS

**En vue de l'épidémie CORONAVIRUS, les dates des remises des TD sont à revoir ainsi
que le contenu du TD n°3 et 4.**

TD N°3 se fait de votre domicile :

**Prendre à partir de votre fenêtre le paysage urbain qui s'offre à votre regard en
accentuant sur les premiers plans, seconds....**

LE TD N°4

**Choisissez un paysage sur internet avec un site et en faire une analyse paysagère selon
votre approche personnelle.**

**Bien sûr les cours avec les résumés ont été mis sur la plateforme CLASSROOM prônée
par l'établissement CONSTANTINE 3 SALAH BOUBNIDER.**

**L'approche paysagère des sites est enseignée sous forme de cours magistraux et de
travaux dirigés.**

**Nous abordons les TD qui sont en corrélation avec le contenu des cours magistraux.
Ainsi quatre TD structurent la compréhension du cours.**

**13 séances sont programmées pour faire comprendre le contenu. 1h30 est destinée au
cours et 1h30 est destinée au TD.**

-Les TD sont orientés vers deux grands objectifs :

-Dans les séances TD, l'apprenant est sensé traduire les théories enseignées en cours en dessin vocabulaire et langage de sa filière (coupes, plans, Echelle, croquis, proportion, figure, schémas, ambiances chromatiques, olfactives, visuelles, sonores...).

-Dans les séances TD, l'apprenant est sensé maîtriser l'analyse d'un paysage, d'un site, les contraintes, les défis, les opportunités, les menaces, les atouts, les faiblesses, la typologie....

I. TD N°1

De l'IMAGE A LA CONCRETISATION/ PAYSAGE ET VILLE..

VOIR...LIRE LE PAYSAGE

LE TD N°1 a changé de site, le contenu et objectifs sont adaptés au contexte.

ENONCE/ D'une photo d'un paysage pris dans une ville, retrouver la ville, le paysage et faire les éléments suivants : Nous avons éliminé les villes étudiées en 2018/2019 pour éviter le plagiat.

I.1/ SITUER la ville géographiquement (carte)

I.2. historique bref sur la ville (naissance, population, particularités urbanistiques, architecturales...)

I.3. Situer le paysage de la photo et ses particularités

I.4. Faire des croquis de ce paysage et des croquis des particularités de la ville

I.5. Les auteurs, écrivains, scientifiques... qui ont parlé de cette ville, en faire des témoignages.

I.6. Décrire en un paragraphe le paysage dessiné.

I.8. BIBLIGRAPHIE : chercher des ouvrages ayant parlé de votre site

NB/// LES VILLES ETUDIEES L'ANNEE PASSEE SONT AUTOMATIQUEMENT ELIMINEES POUR EVITER LE PLAGIAT.

II. LE TD N°2

**ESPACE VECU/ESPACE PERÇU/ APPROCHE SENSIBLE DU
SITE....LIRE... COMPRENDRE SELON LES APPROCHES SENSIBLES**

(K.LYNCH P. PANNERAI)

REMARQUE// L'épidémie du coronavirus a changé les données. Ainsi et comme les étudiants sont rentrés chez eux, le TD se déroule de leur ville. Les séances « ZOOM » ont fonctionné au début puis nous avons travaillé en ligne et individuellement.

II.1. CONTENU ET DEROULEMENT

Le TD N°2 traite la perception d'un paysage connu et vécu. C'est l'approche sensible des sites. Le paysage le plus approprié est le retour vers l'enfance à la recherche des repères et des ambiances vécues et perçues. L'école, premier référent de la construction paysagère, inscrite dans le quartier, le quartier dans la ville, la ville dans son environnement géographique, écologique, social, culturel, économique, urbanistique et paysager est le plus approprié à l'étude de l'approche sensible.

Le TD se déroule de la manière suivante : chaque étudiant revisite son école primaire, retrace le parcours de la maison à l'école (vélum), replace ses deux référents dans le quartier, repère le quartier dans la ville et la ville dans son environnement.

Il doit tenir compte dans ses plans de l'accessibilité, du mobilier urbain, des espaces extérieurs...

Il doit tenir compte du paysage vu et vécu, du groupement, du contour, de la silhouette du quartier dans la ville, des points de repère, des points d'appel, des nœuds (carrefours, ronds-points...) des limites. L'APPROCHE A LA KEVIN LYNCH

II.2. RENDU /TRAVAIL INDIVIDUEL

-Le contenu tient compte de la présentation de la ville (avec ses caractéristiques), du quartier où se trouvent les deux référents (maison et école), de son accessibilité, de ses nœuds, de ses limites.

-Le tracé du velum en tenant compte des effets sur les séquences

-Le paysage vu selon les différents plans (végétation, contours, regroupements, silhouette...) sous forme de dessins, croquis. Photos...

-un paragraphe décrivant les ambiances ressenties au cours du parcours en allant et en sortant de l'école.

NB// LES VILLES ETUDIEES L'ANNEE PASSEE SONT BANIES SAUF SI L'APPRENANT EST NATIF DE CETTE VILLE. NOUS VEILLONS AU CHOIX DES ECOLES.

SORTIE SUR SITE ET LANCEMENT TD N°3/ VOIR....LIRE ET COMPRENDRE..

L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS A CHANGÉ LA DONNE.

Le champ d'étude est devenu le paysage vu de la fenêtre de la chambre des apprenants.

Le confinement est la cause.

III.1. CONTENU ET DÉROULEMENT

Le TD N°3 traite l'observation et la lecture d'un paysage urbain existant. L'apprenant doit être capable de traduire l'image vue en représentation graphique en tenant compte des proportions, de la typologie, de la texture, des couleurs, de l'assemblage des différents plans à partir d'un point de repère. Vu de la chambre, le paysage offert aux yeux sera notre site d'étude.

Le TD N°3 se déroule de la manière suivante :

Une fois sur site **POINT DE REPERE**, prise de photos de la façade urbaine du **RHUMMEL**, paysage, plan, arrière-plan jusqu'à l'horizon.

-croquis sur place du paysage en tenant compte des proportions, des toitures, de la densité, des vides, des pleins, lecture séquentielle (limites, accès, infrastructures, bâti...)

III.2. RENDU/ LE TRAVAIL EST INDIVIDUEL

- le contenu sera : la situation sur une carte le point de repère, les différents croquis du paysage, la façade urbaine

- un paragraphe descriptif du contenu.

-Genèse du paysage à travers l'histoire urbaine de la ville **CARTE. MONUMENTS TEMOINS.**

TD N°4 / SITE EXISTANT/REAMENAGEMENT :

LIRE...COMPRENDRE...INTERPRETER

IV.1. CONTENU ET DÉROULEMENT

Le contenu du TD N°4 sera issu de la documentation sur internet. L'objectif est de voir, observer, lire et interpréter les paysages en question puis proposer un réaménagement du site en question. Chaque apprenant choisit une ville sur internet et qui doit présenter un paysage marquant. L'accord pour la ville choisie est envoyé par l'enseignant une fois la consultation en ligne terminée.

IV.2 . RENDU/ TRAVAIL INDIVIDUEL/

-Rapport écrit et imagé de la visite du site, date, séquences de temps, photos, cartes, plans, coupes.

-Reprise de l'aménagement du site à une échelle adéquate

-proposition d'un réaménagement en tenant compte du site, du paysage, de l'accessibilité, des contours, des silhouettes, points de repères, points d'appel, limites...

Tableau 3. Objectifs, contenu, échéancier et évaluation. (Auteurs, 2021)

TD/ECHEANCIER	CONTENU	OBJECTIFS	OBSERVATION/EVALUATION
TD N°1/ Du projet conçu au concret construit	Reprise d'un paysage / a partir de ce paysage retracer la genèse de la ville	-maîtriser le dessin, main levée, proportion, traits, -faire la différence entre projet et réalisation	-croquis proportion évaluation des traits, contenu de la description, carte, auteurs
TD N°2 VOIR LIRE COMPRENDRE UN PAYSAGE	Ecole/maison/ Quartier de sa ville	- espace vécu, espace perçu Velum, effets, séquences, Redondance, différence	- du macro au micro, ville, quartier, rue, maison, Ecole, parcellaire, trame viaire, accessibilité... puis de la fenêtre voir le paysage à différents plans. Silhouette, contours, groupements, Apport de l'approche comparative (binôme, trinôme)
TD N°3 ESPACE VECU/ESPACE	Paysages de votre ville à partir de votre domicile	- lecture paysage à partir d'un point élevé, façade urbaine,	- prise de photos, croquis,

PERÇU		nature et bâti, typologie, histoire urbaine	dessous/dessus, différents plans et arrière plans de la ville
TD N°4 SITE EXISTANT/ REAMENAGEMENT NT : INTERPRETER	Site d'une ville choisie sur INTERNET, nature et construit, aménagement/interpr étation	Espace public touristique, sculpture et aménagement humain, proposition d'un aménagement	-prise de photo, croquis, maîtrise des traits et initiation à la conception spatiale (introduction du L2)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021.

Cette année et particulièrement le second semestre ont été chamboulés par l'alternance, cours en présentiel, cours en ligne.

Concernant les TD, nous avons opté comme pour l'année universitaire 2019/2020.

Comme les villes d'origine des apprenants changent au gré des années, nous avons suivi les apprenants parfois en ligne, parfois en présentiel. Les sorties d'étude étant interdites de par la présence de l'épidémie CORONAVIRUS et ses variants, nous nous sommes contentés des villes en ligne et des paysages via l'écran.

Les dates des exposés ont été fixées du 6 avril au 20 avril

Du 27 AVRIL AU 11 MAI

DU 18 MAI AU 8 JUIN. Le semestre a commencé le 28 mars 2021 et s'est terminé le 13 juin 2021. La matière APS a commencé le 30 mars.

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

I. TD N°1

De l'IMAGE A LA CONCRETISATION/ PAYSAGE ET VILLE..

VOIR....LIRE LE PAYSAGE

DU 15 FEVRIER 2022 AU 01/3/ 2022.

LE TD N°1 a changé de site, le contenu et objectifs sont adaptés au contexte.

ENONCE/ D'une photo d'un paysage pris dans une ville, retrouver la ville, le paysage et faire les éléments suivants :

I.1 SITUER la ville géographiquement (carte)

I.2. historique bref sur la ville (naissance, population, particularités urbanistiques, architecturales...)

I.3.Situer le paysage de la photo et ses particularités

I.4. Faire des croquis de ce paysage et des croquis des particularités de la ville

I.5. Les auteurs, écrivains, scientifiques... qui ont parlé de cette ville, en faire des témoignages.

I.6. Décrire en un paragraphe le paysage dessiné.

I.7. BIBLIOGRAPHIE : chercher des ouvrages ayant parlé de votre site.

- A EXPOSER OU A RENDRE LE 1 MARS 2022

II. LE TD N°2

ESPACE VECU/ESPACE PERÇU/ APPROCHE SENSIBLE DU

8/03/20202AU 19/04/2022

....LIRE... COMPRENDRE SELON LES APPROCHES SENSIBLES

(K.LYNCH P. PANNERAI)

II.1. CONTENU ET DEROULEMENT

Le TD N°2 traite la perception d'un paysage connu et vécu. C'est l'approche sensible des sites. Le paysage le plus approprié est le retour vers l'enfance à la recherche des repères et des ambiances vécues et perçues. L'école, premier référent de la construction paysagère, inscrite dans le quartier, le quartier dans la ville, la ville dans son environnement géographique, écologique, social, culturel, économique, urbanistique et paysager est le plus approprié à l'étude de l'approche sensible.

Le TD se déroule de la manière suivante : chaque étudiant revisite son école primaire, retrace le parcours de la maison à l'école (vélum), replace ses deux référents dans le quartier, repère le quartier dans la ville et la ville dans son environnement.

Il doit tenir compte dans ses plans de l'accessibilité, du mobilier urbain, des espaces extérieurs...

Il doit tenir compte du paysage vu et vécu, du groupement, du contour, de la silhouette du quartier dans la ville, des points de repère, des points d'appel, des nœuds (carrefours, ronds-points...) des limites. L'APPROCHE A LA KEVIN LYNCH

II.2. RENDU /TRAVAIL INDIVIDUEL

-Le contenu tient compte de la présentation de la ville (avec ses caractéristiques), du quartier où se trouvent les deux référents (maison et école), de son accessibilité, de ses nœuds, de ses limites.

-Le tracé du velum en tenant compte des effets sur les séquences

-Le paysage vu selon les différents plans (végétation, contours, regroupements, silhouette...) sous forme de dessins, croquis. Photos...

-un paragraphe décrivant les ambiances ressenties au cours du parcours en allant et en sortant de l'école.

NB// BIEN SUR LES VILLES ETUDIEES AUPARAVANT ONT ETE ENLEVEES DE LA LISTE.

DEUX SORTIES SUR SITE ONT ETE PROGRAMMEES UNE LE 15 MARS SUR LE PALAIS DU BEY CONSTANTINE ET L'AUTRE LE 19 AVRIL 2022 AU MONUMENT DES MORTS CONSTANTINE AVEC LANCEMENT DU TD N°3 VOIR....LIRE ET COMPRENDRE

III.1.CONTENU ET DEROULEMENT

Le TD N°3 traite l'observation et la lecture d'un paysage urbain existant. L'apprenant doit être capable de traduire l'image vue en représentation graphique en tenant compte des proportions, de la typologie, de la texture, des couleurs, de l'assemblage des différents plans à partir d'un point de repère.

Le TD N°3 se déroule de la manière suivante :

Une fois sur site POINT DE REPERE, prise de photos de la façade urbaine du RHUMMEL, paysage, plan, arrière-plan jusqu'à l'horizon. Cette observation sera renforcée par le rapport de la sortie sur le palais du Bey.

-croquis sur place du paysage en tenant compte des proportions, des toitures, de la densité, des vides, des pleins, lecture séquentielle (limites, accès, infrastructures, bâti...)

III.2. RENDU/ LE TRAVAIL EST INDIVIDUEL

- le contenu sera : la situation sur une carte le point de repère, les différents croquis du paysage, la façade urbaine
- un paragraphe descriptif du contenu.
- Genèse du paysage à travers l’histoire urbaine de la ville CARTE. MONUMENTS TEMOINS.

Le rapport du palais fait partie du porte-folio de l’étudiant.

Le rendu du TD est fixé au 10 mai 2022

TD N°4

**SITE EXISTANT/REAMENAGEMENT : SOUS FORME DE RAPPORT DE
SORTIE DU 8 MAI 2022 au 25 mai 2022
LIRE...COMPRENDRE...INTERPRETER**

4.1. CONTENU ET DEROULEMENT

Le contenu du TD N°4 sera issu des sites visités en sortie découverte. . L’objectif est de voir, observer, lire et interpréter les paysages en question puis une lecture d’un récit sous forme de compte –rendu.

L’objectif/// Apprendre à observer, lire, discourir, cibler les points focaux.

Deux sorties sont proposées/// La ville de SETIF (tramway, reconversion des espaces publics, aménagement...) LE 8 MAI 2022

La seconde ville// GUELMA avec son théâtre romain : observation du passé, patrimoine à sauvegarder, histoire urbaine à conserver..LE 17 MAI 2022

IV. 2 . RENDU/ TRAVAIL INDIVIDUEL/

-Rapport écrit et imagé de la visite du site, date, séquences de temps, photos, cartes, plans, coupes. Les deux villes ont été choisies de par la richesse historique de leur patrimoine.

Toutes les deux ont des vestiges romains, toutes les deux sont coloniales, toutes les deux ont reçu des universités pour dynamiser l’attractivité.

Seule Setif a bénéficié d’une ligne de tramway et qui a reconverti beaucoup d’espaces le long du parcours.

Les rapports de sortie sont mis à la bibliothèque.

Tableau 4. Objectifs, contenu, échéancier et évaluation (Auteurs, 2022)

TD/ECHEANCIER	CONTENU	OBJECTIFS	OBSERVATION/EVALUATION
TD N°1/ Du projet conçu au concret construit	Reprise d'un paysage / a partir de ce paysage retracer la genèse de la ville	-maitriser le dessin, main levée, proportion, traits, -faire la différence entre projet et réalisation	-croquis proportion évaluation des traits, contenu de la description, carte, auteurs
TD N°2 VOIR LIRE COMPRENDRE UN PAYSAGE	Ecole/maison/ Quartier de sa ville	- espace vécu, espace perçu Velum, effets, séquences, Redondance, différence	- du macro au micro, ville, quartier, rue, maison, Ecole, parcellaire, trame viaire, accessibilité... puis de la fenêtre voir le paysage à différents plans. Silhouette, contours, groupements, Apport de l'approche comparative (binôme, trinôme)
TD N°3 ESPACE VECU/ESPACE PERÇU	Paysages de votre ville à partir d'un point de repère	- lecture paysage à partir d'un point élevé, façade urbaine, nature et bâti, typologie, histoire urbaine	- prise de photos, croquis, dessous/dessus, différents plans et arrière plans de la ville

TD N°4 SITE EXISTANT/ Visite, observation, discours	Site d'une ville sortie d'étude (SETIF ET GUELMA)	Espace, temps, changement, réhabilitation, réaménagement....	-prise de photo, croquis, maîtrise des traits. Maîtrise du vocabulaire urbanistique, discourir sur un site
--	---	---	---

ENSEIGNANTE RESPONSABLE Dr. ZEHIOUA HECHAM B.

ENSEIGNANTE DES TD Dr. BOULEMIA ISMAHENE

B.2. SOUS-SECTION EXEMPLES DES DIFFERENTS TD. Ces images ont été montrées dans un cours en présentiel afin d'initier les apprenants à l'exercice des profils des villes.

TD N°1

DE L'IMAGE A LA CONCRETISATION/ PAYSAGE ET VILLE..

VOIR....LIRE LE PAYSAGE



Photo 17. Profil de la ville de Mexico



Silhouette MEXICO



Photo 18. Profil de la ville TOKYO



Silhouette TOKYO



Photo 19. Profil de la ville de SAN FRANCISCO

Silhouette SAN FRANCISCO



Photo 20. Profil de la ville de PEKIN



Silhouette **PEKIN**

REMARQUE/// Les profils des villes ont été faits par la responsable des TD. DR
BOULEMIA

TD N°2

Espace vécu / Espace perçu / approche sensible

... Lire... Comprendre selon les approches sensibles

(K.LYNCH P. PANNERAI)

COURS POUR EXPLIQUER LE TD

1. Rappel :

- **Le paysage :** Le paysage est composé à la fois de données objectives et de données subjective. C'est dans la relation entre ces réalités factuelles et sensibles que le paysage se révèle.

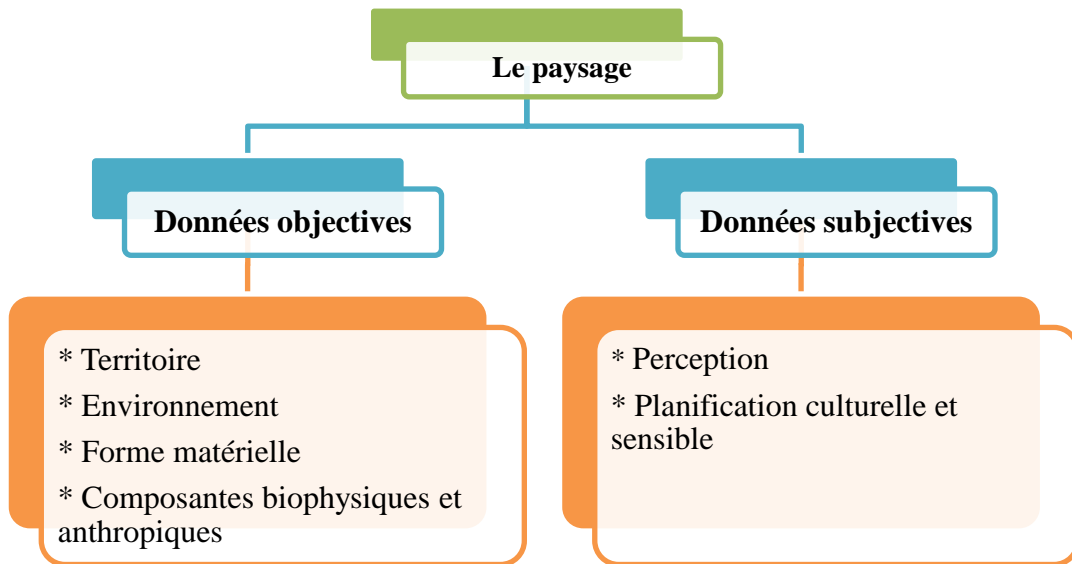


Figure 26. Les relations factuelles du paysage (auteurs, 2021)

- **Lecture du paysage** : La lecture du paysage dépend de la culture et de l'état psychologique de l'observateur. D'après DUBOIS (2008) le paysage autorise diverses façons de l'appréhender. Scientifiques, artistes et populations peuvent poser chacun des regards totalement différents sur le paysage. Et même au sein de chaque discipline scientifique, de chaque courant artistique et de chaque groupe socioculturel, les différences de sensibilité engendrent une diversité de perceptions paysagères.

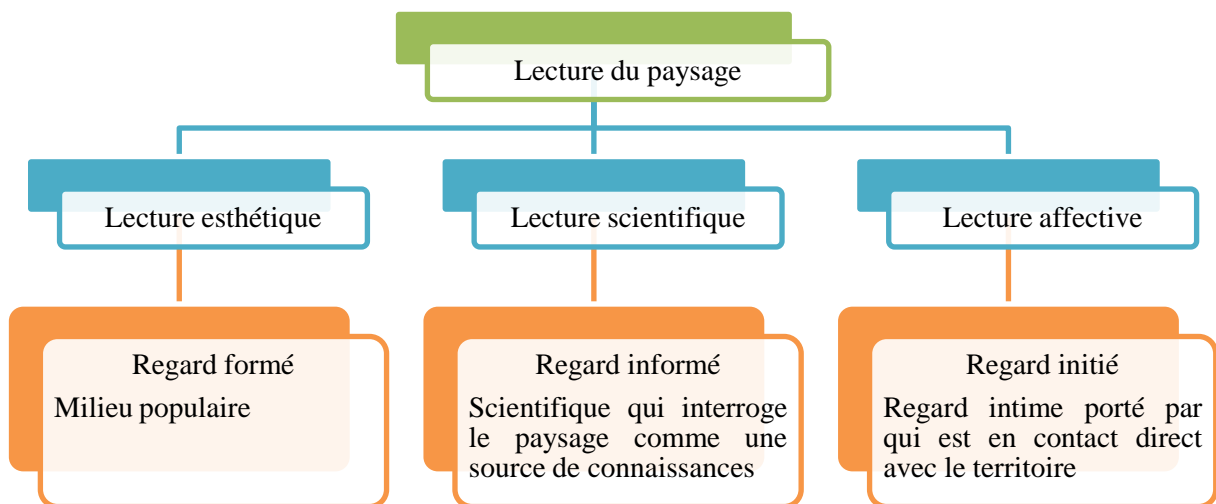


Figure 27. Différentes sortes de lecture du paysage (auteurs, 2021)

➤ **LES COMPOSANTES PHYSIQUES DU PAYSAGE :**

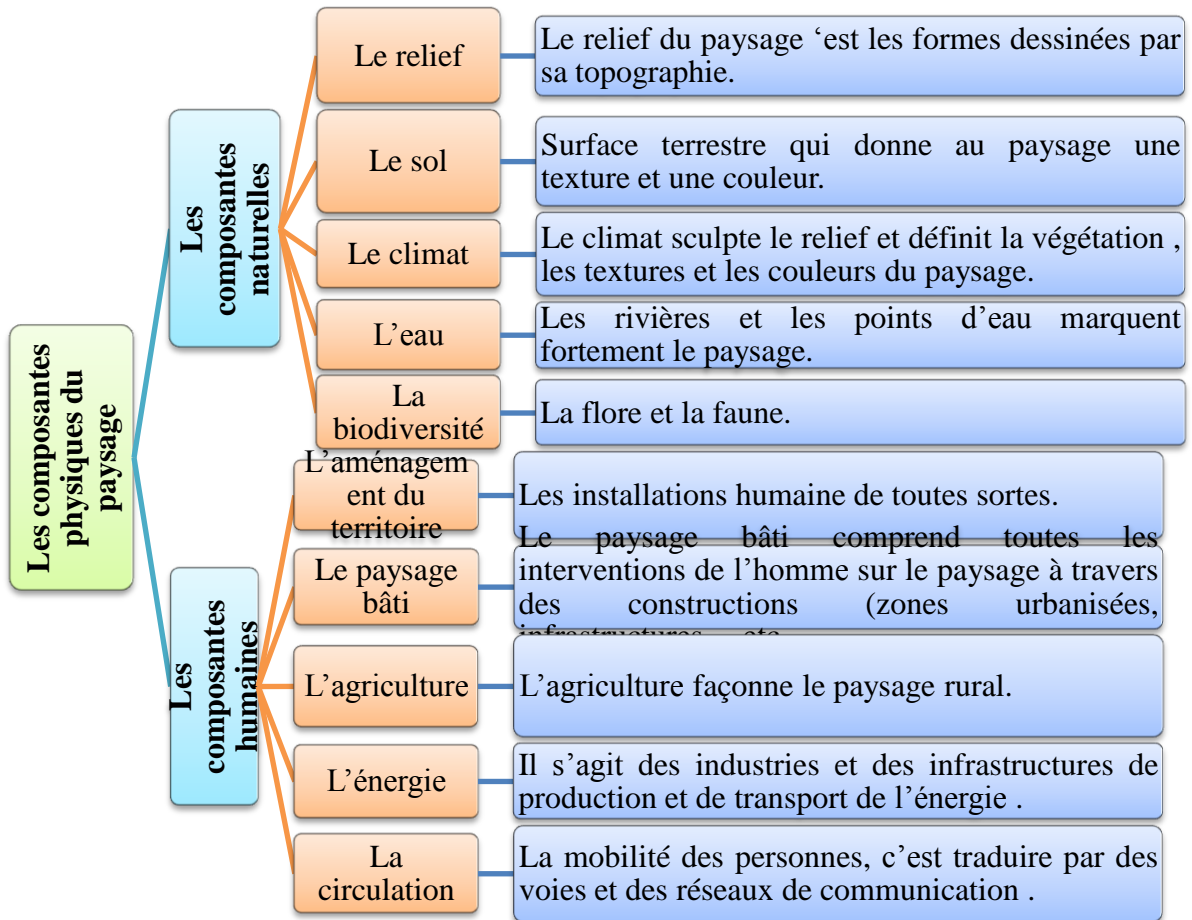


Figure 28. Les multiples composants du paysage (auteurs, 2021)

➤ **LES COMPOSANTES PERCEPTIVES DU PAYSAGE :**

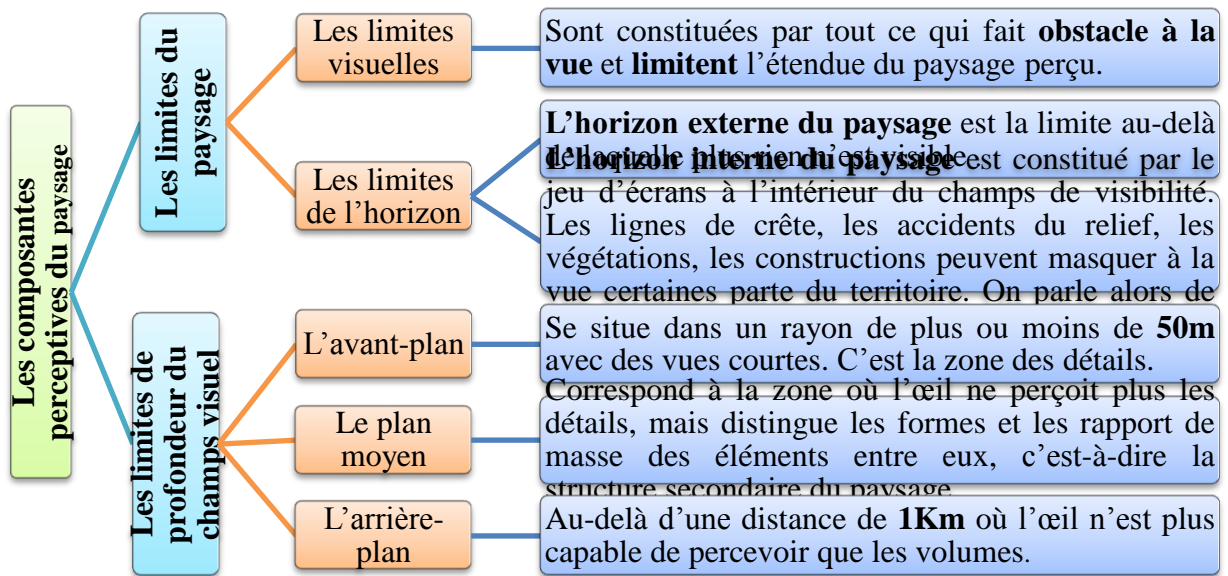


Figure 29. Le détail des perceptions paysagères (auteurs, 2021)

➤ **LES COMPOSANTES VISUELLES DU PAYSAGE**

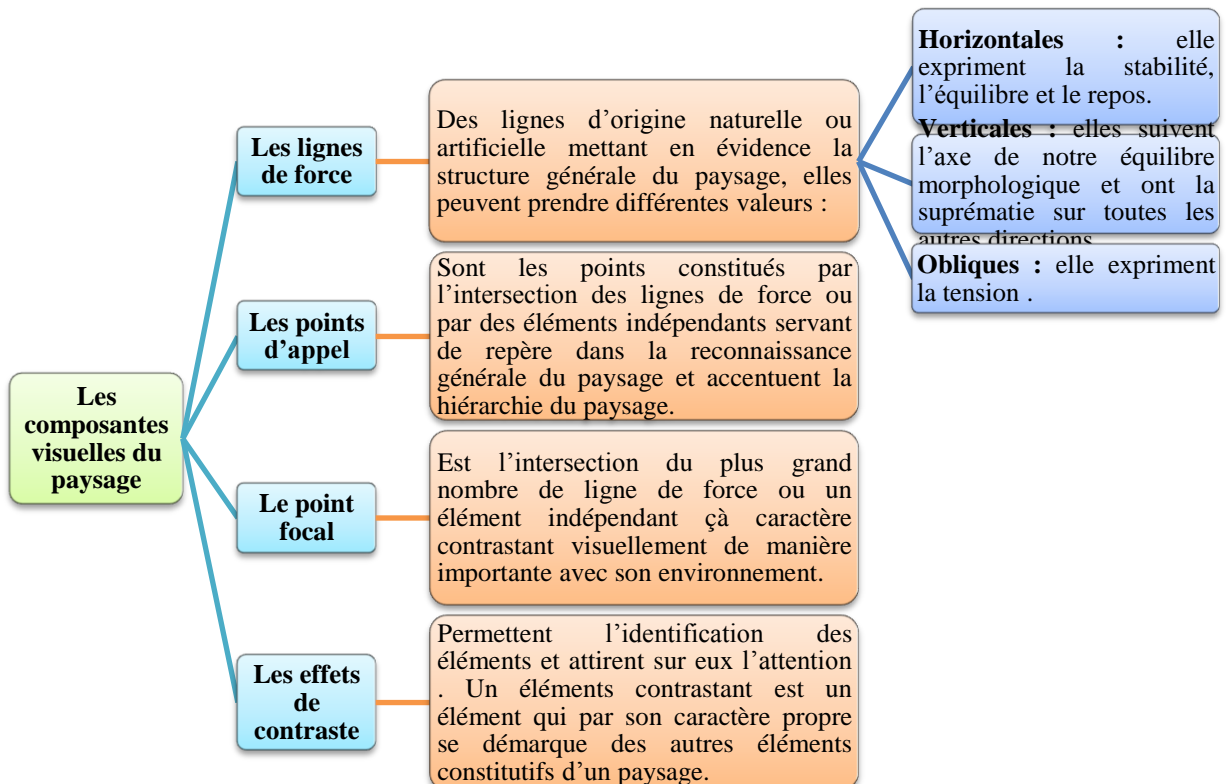


Figure 30. Les visuelles en indicateurs du paysage (auteurs, 2021)

- **5 sens pour ressentir** : Savoir lire un paysage, c'est d'abord le ressentir dans son ensemble. Les paysages s'appréhendent par la vue, mais également par le toucher (textures, chaleur, froid, humidité...), l'odorat, l'ouïe (le bruit, les sons, le calme) et le goût (les baies et les fruits, la cuisine du terroir). Si le toucher et le goût sont des sens de proximité, l'ouïe, l'odorat et la vue nous permettent d'analyser notre environnement plus large. L'odorat est un sens qui laisse une prégnance longue qui a une capacité à nous faire remonter dans l'espace et le temps (la madeleine de Proust). La vue reste toutefois notre sens dominant pour appréhender notre environnement.⁷



Photos 21.22.23. . Les différences entre les lectures du paysage Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **La portée du regard et les plans successifs** : La profondeur du regard est une donnée très variable. Le contexte naturel a une incidence non négligeable sur la profondeur perçue (conditions atmosphériques, obstacles liés au relief...). Toutefois, on peut considérer que la portée maximale du regard peut atteindre une dizaine de kilomètres... par temps clair évidemment. Certains objets de grande hauteur, telles les éoliennes, peuvent toutefois être perçus à plus de vingt kilomètres dans de bonnes conditions météorologiques.⁸
- **Le cadrage** : Tout regard induit un cadrage, déterminé par les limites de notre champ visuel. D'autres cadrages peuvent déterminer la vision d'un paysage : le pare-brise d'une voiture, les fenêtres, les façades d'une rue, etc. L'appareil oculaire apprécie tout particulièrement les visions cadrées qui lui permettent de bien saisir des fragments de paysages ainsi isolés de l'étendue du champ visuel. Fatalement, le regard, dans sa course, bute sur des obstacles qu'il ne peut franchir. Ces limites *visuelles structurent le*

⁷ Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

⁸ Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

paysage perçu et délimitent des cadrages et des « espaces visuels ». Ainsi, les crêtes d'un relief constituent des limites visuelles fortes, qui bornent l'horizon.⁹



Photos 24.25.26.27.28.29.. Les vues sous différents angles Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **L'échelle** : Regarder un paysage, c'est aussi prendre conscience de ses dimensions. Le cerveau analyse et compare les éléments regardés et permet d'apprécier les distances entre les objets. Pour évaluer la dimension d'un paysage, le cerveau se réfère à des éléments qu'il connaît bien. On peut évaluer la taille d'un arbre, d'un relief ou d'un bâtiment en imaginant un homme à côté par exemple. Le respect du rapport d'échelle entre éléments d'un paysage est une condition de son bon « équilibre visuel. L'estimation de « l'échelle d'un paysage » est importante, car elle permet, ensuite, de proposer des équipements qui ne doivent être ni démesurés ni mesquins.¹⁰

⁹ Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

¹⁰ Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>



Photos 30.31. Les échelles d'évaluation d'un paysage Source :

<https://atlas-paysages.lot-et-garonne.fr/spip.php?article44>

- **Les points d'appel visuels :** Certains éléments du paysage attirent le regard qui prend plus de temps pour les examiner et y revient malgré lui. Ainsi une verticale comme celle de ce clocher, la silhouette de ce château, situé en crête, sont autant de points de repère que tout le monde remarquera. Ces points d'appels sont à prendre en compte afin de ne pas les dénaturer et, au contraire, de renforcer leur influence visuelle. Parfois, en revanche, l'œil est attiré par des éléments disgracieux qu'il faut alors résorber.¹¹



Photos 32.33.34.35.36.37. Les différents points d'appel

Source : <https://atlas-paysages.lot-et-garonne.fr/spip.php?article44>

¹¹ Source : <https://atlas-paysages.lot-et-garonne.fr/spip.php?article44>

- **Les couleurs et les textures :** La couleur vient de la lumière. Elle joue un rôle important, elle permet de bien différencier les formes d'un paysage, singularisé par des tonalités dominantes découlant de sa géologie, de sa couverture végétale ou des cultures et des architectures des hommes. La « texture » désigne cette sorte de peau du paysage, dont le grain est mis en évidence par la lumière. Ainsi une prairie naturelle pâturée a une texture moins régulière qu'une prairie artificielle fauchée, où le moutonnement des frondaisons d'une forêt feuillue se distingue nettement du graphisme plus hérissé d'une plantation de conifères.¹²



Photos 38.39.40.. Les textures et couleurs d'un paysage Source :

<https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **Les rythmes :** La répétition à intervalles réguliers d'éléments similaires confère à certains paysages leur unicité et leur singularité. Cela peut être un élément de relief (collines, succession d'éperons et de vallons) un élément arboré (haies, bandes boisées, alignement d'arbres, lignes de verger ou de vigne) un élément bâti (silhouettes de villages, fermes isolées, châteaux, arcades sur la place...). Le rythme donné par ces répétitions attire les regards et donne une force singulière au paysage.¹³

¹² Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

¹³ Source : <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>



Photos 41.42.43.44.45. Le rythme et la répétition dans un paysage Source :

<https://atlas paysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **Les éléments remarquables** : Certains éléments du paysage, par leur agencement, leur forme, leur dimension, leur histoire ou leur charge émotive, font la réputation de certains sites. Ainsi l'eau vive, sera toujours valorisée et la source célébrée pour sa symbolique. Il ne faut pas s'intéresser qu'aux seuls éléments déjà répertoriés dans les guides touristiques, mais aussi à d'autres tout aussi attachants comme un lavoir, des jardins, des ouvrages de pierres sèches... Le repérage des principales valeurs patrimoniales liées à un paysage est un préalable à sa réhabilitation si l'on veut en affirmer l'identité et l'ancrage culturel.¹⁴



Photos 46. 47. 48. Les éléments remarquables dans un paysage Source :

<https://atlas paysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

- **La lisibilité et le brouillage** : Pouvoir appréhender facilement l'organisation d'un paysage permet d'en garder une image forte et plaisante. Et cela tient tout à la fois à

¹⁴ Source : <https://atlas paysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

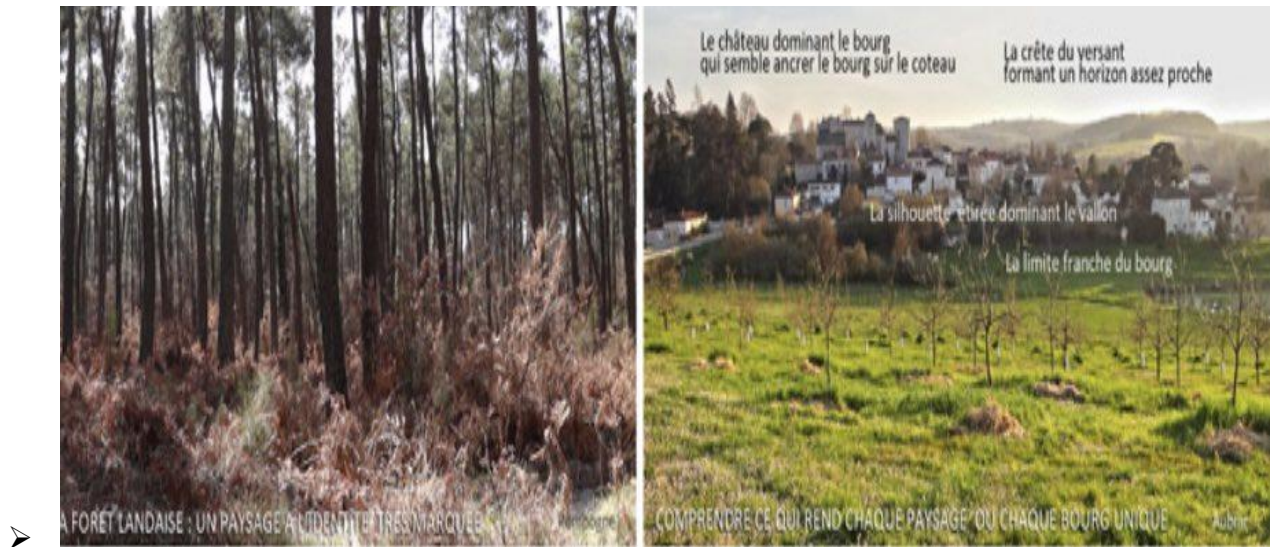
l'existence de points de repère qui permettent de bien s'y situer à tout moment, au regroupement en un nombre limité d'ensembles d'éléments visuels par effet de ressemblance (alignement d'arbres, regroupement d'habitations de couleurs et de formes similaires, types de cultures ...) et, mais cela est plus subtil, d'une relation logique entre l'organisation perçue de ce paysage et son contexte naturel et social. La lisibilité découle de rapports harmonieux qui s'établissent entre ses différentes composantes. Ce sont ces rapports secrets qui influencent profondément le jugement porté sur un paysage et qui font que certains sont célèbres et unanimement reconnus et appréciés, et d'autres, rejetés. Ce concept de lisibilité qui, finalement, traduit un certain sentiment de confort visuel chez l'observateur d'un paysage, peut être un guide précieux pour celui qui souhaite affirmer l'identité d'un paysage et la cohérence de ses ambiances.

A l'opposé, certains paysages apparaissent brouillés et semblent ainsi perdre toute qualité. Ce sont par exemple les paysages des entrées d'agglomération où constructions, parcelles agricoles et enseignes commerciales se mêlent sans logique apparente.¹⁵

- **L'identité et la typicité** : Un paysage devrait pouvoir être identifié par des caractéristiques qui le distinguent des autres, ou alors l'apparentent à un type particulier. Avant le XIXe siècle, c'était vrai pour la plupart des paysages ruraux français, qui reflétaient les particularités de leur contexte naturel et de leurs habitants. Puis, la mécanisation et l'économie de marché élargie à la dimension de la planète ont contribué à banaliser et uniformiser la plupart d'entre eux. La France est pourtant riche encore d'une grande variété de paysages qui suscitent une image forte chez tous les observateurs. L'identité d'un lieu, d'un paysage est liée à la singularité de ses éléments, à la manière dont ils s'agencent et au génie qui a permis de les mettre en valeur. Chaque commune possède ainsi des éléments qui lui sont propres et lui donnent sa personnalité. Comme dans les débats concernant l'évolution de notre société, la notion d'identité n'est pas à prendre sous l'angle du « repli identitaire » qui exclurait toute évolution. La création contemporaine peut contribuer à donner une nouvelle identité à un paysage, à une commune, encore faut-il qu'elle en ait l'ambition.¹⁶

¹⁵ Source : <https://atlaspayssages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

¹⁶ Source : <https://atlaspayssages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>



Photos 49..50. L'identité d'un lieu <https://atlaspaysages.lotetgaronne.fr/spip.php?article44>

➤ **Les cinq éléments de la forme urbaine perçue selon K. Lynch : 17**

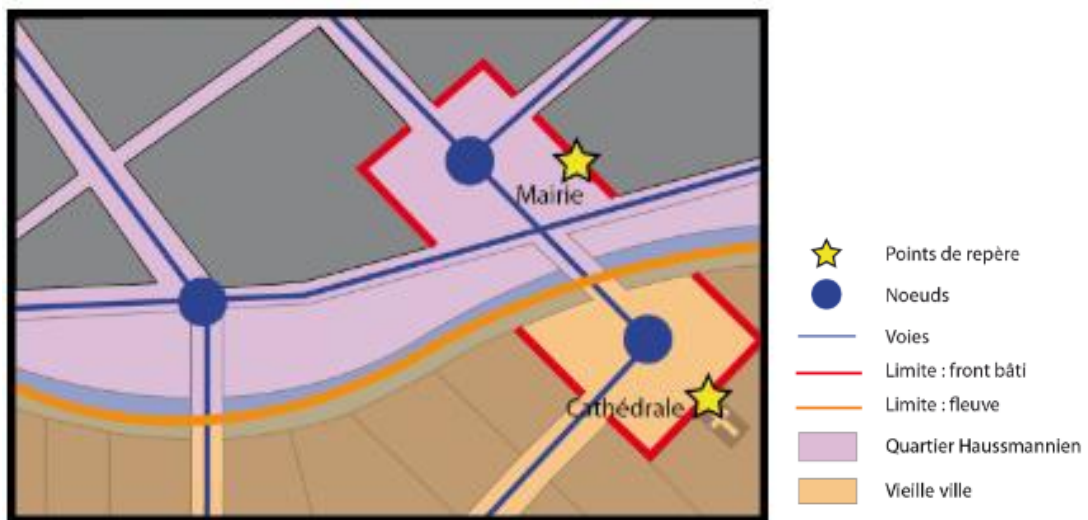












Figure 31. Les 5 constituants de Kevin Lynch Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch/>

➤ **ÉLÉMENTS D'ANALYSE : CODE CARTOGRAPHIQUE**

¹⁷Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch/>

 PARCOURS	PARCOURS
	— ROUTIERS
	++++ FERROVIAIRES
 NŒUDS	☆ NŒUDS
	● POINTS DE DÉCISION
	//// ZONE DE CONFUSION
	↪ ROTATION DU CHAMP VISUEL
 SECTEURS	SECTEURS
	 BOISES
	 INDUSTRIELS
	 PIECE D'EAU, LAC
	 COLLINES
 LIMITES	LIMITES
	##### INDUSTRIELLES
	D'ETABLISSEMENTS
	D'HABITATIONS
 REPERES	REPERES
	▲ REPERES MAJEURS
	△ REPERES MINEURS
	AAA BUTS PRINCIPAUX
	BBB BUTS SECONDAIRES
	WWW BUTS MINEURS

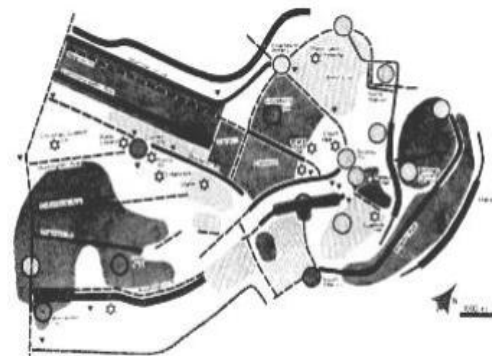
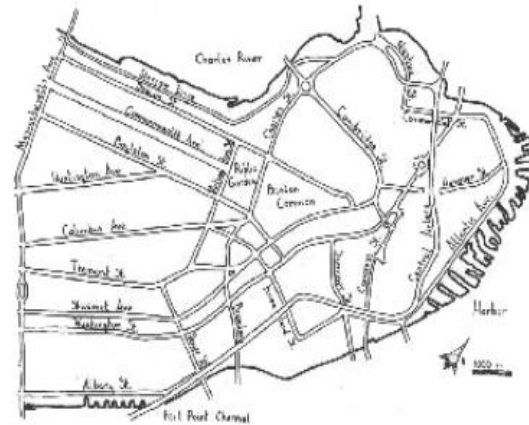


FIG. 3. — La forme visuelle de Boston, telle qu'elle ressort de l'enquête sur le terrain.

Figure 32. Code cartographique de lecture Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-la-perception-du-paysage-urbain-selon-kevin-lynch/>

2. CONTENU :

Ce TD traite la perception d'un paysage connu et vécu. Le paysage le plus approprié est le retour vers l'enfance à la recherche des repères et des ambiances vécues et perçues. L'école, premier référent de la construction paysagère, inscrite dans le quartier, le quartier dans la ville, la ville dans son environnement géographique, écologique, social, culturel, économique, urbanistique et paysager est le plus approprié à l'étude de l'approche sensible.

3. DEROULEMENT :

Chaque étudiant revisite son école primaire, retrace le parcours de la maison à l'école (vélum), replace ses deux référents dans le quartier, repère le quartier dans la ville et la ville dans son environnement.

Il doit tenir compte dans ses plans de l'accessibilité, du mobilier urbain, des espaces extérieurs...

Il doit tenir compte du paysage vu et vécu, du groupement, du contour, de la silhouette du quartier dans la ville, des points de repère, des points d'appel, des nœuds (carrefours, ronds-points...) et des limites.

4. CAPACITES :

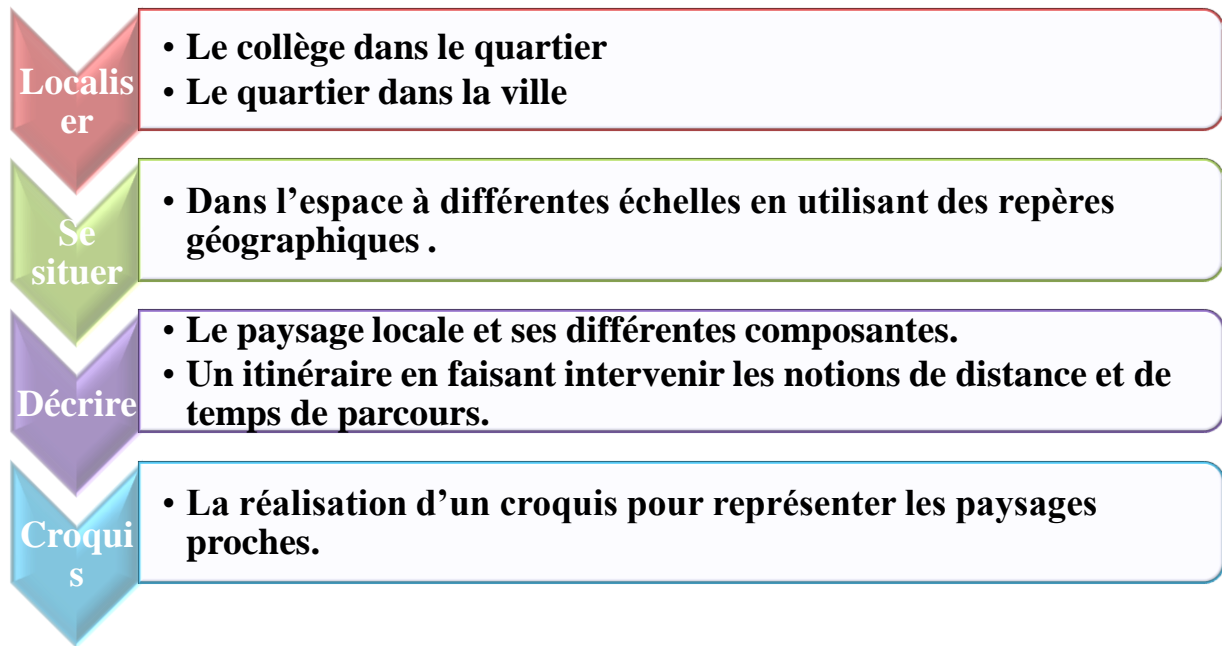


Figure 33. Le déroulement du parcours du TD « retour vers le vécu » (auteurs, 2022)

5. LA DEMARCHE DE LECTURE :

Lire un paysage, c'est :¹⁸

- Le **percevoir** : exprimer ses impressions et être capable de les expliciter.
- L'**observer** en détail et le décrire : lecture plan par plan pour aider à **la description** (mise en place du vocabulaire: 1er plan, arrière-plan...) .

¹⁸Source : <https://slideplayer.fr/slide/1156926/>

- Le **comparer** à d'autres paysages (même typologie / typologie différente) .
- **L'interpréter** en l'analysant (croquis, mise en relation des différents éléments pour le définir...).
- **Etablir** : ce que je vois (description) / ce que je comprends (interprétation) .
- Le **comprendre** (à l'issue de l'interprétation) .
- Le **localiser** sur la carte.

TD N°3

VOIR...LIRE ET COMPRENDRE

Observation et lecture d'un paysage urbain existant



Figure 34. Résultat du TD. Paysage de la fenêtre réalisé par la responsable du TD DR

BOULEMIA

MONTRER L'EXEMPLE ET LA METHODE.



Photo 51

De la fenêtre, voir le paysage à différents plans, Silhouette, contours, groupements...etc.Source /Boulemia

Contenu du TD :

Traduire l'image vue en représentation graphique en tenant compte des proportions, de la typologie, de la texture, des couleurs, de l'assemblage des différents plans à partir d'un point de repère.

1. Situer le paysage de la photo

2. Faire des croquis de ce paysage en tenant compte des proportions, des toitures, de la densité, des vides, des pleins, lecture séquentielle (limites, accès, infrastructures, bâti...)

- * La portée du regard
- * Les différents plans
- * Evaluer l'échelle du paysage
- * Les lignes de force du paysage
- * Les points d'appel visuels
- * Les éléments remarquables

3. Décrire ce paysage.

- * Evolution

- * Les couleurs et les textures
- * Les rythmes
- * Les contrastes
- * La lisibilité et le brouillage
- * L'harmonie du paysage
- * L'identité du paysage

TD N°4

SITE EXISTANT/REAMENAGEMENT : LIRE...COMPRENDRE...INTERPRETER

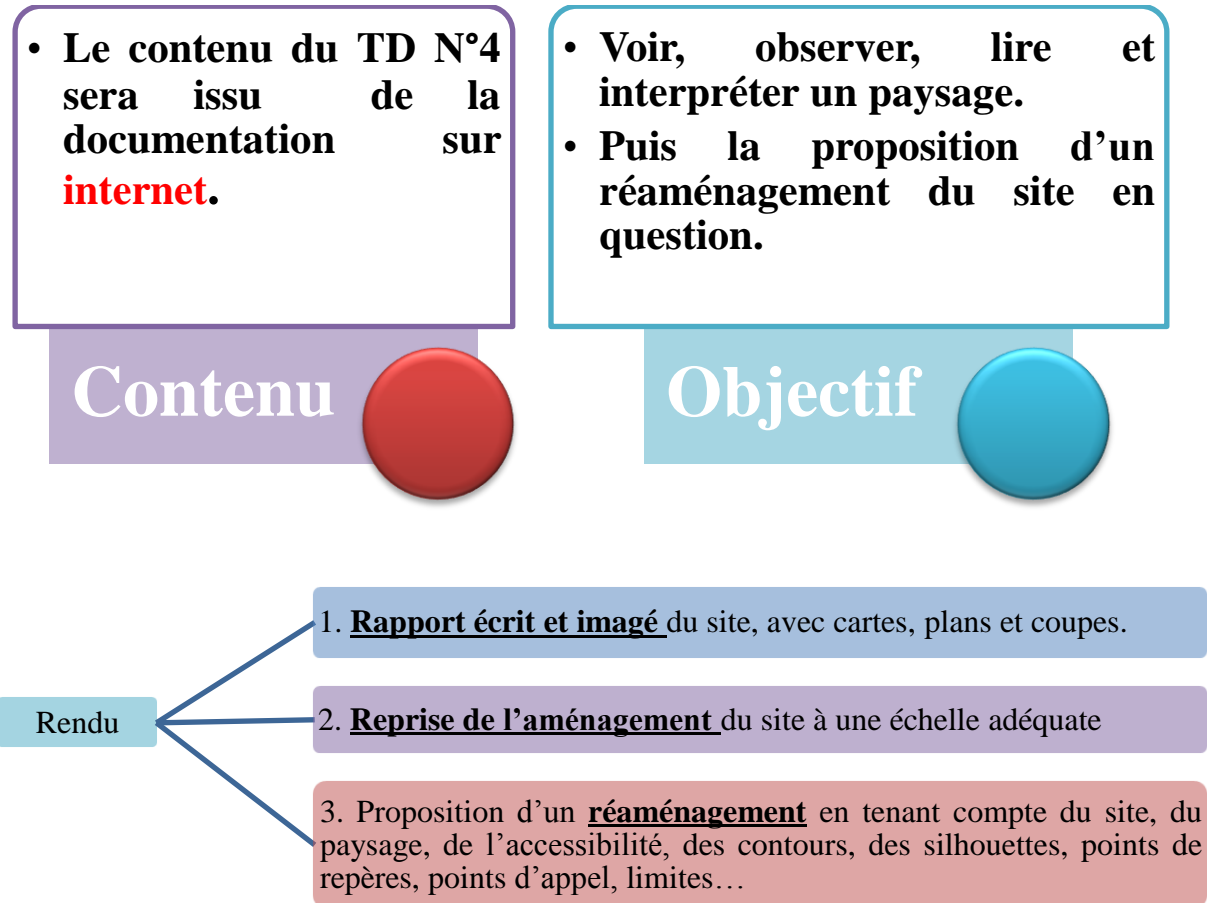


Figure 35. Rendu /Contenant et contenu du TD N°4

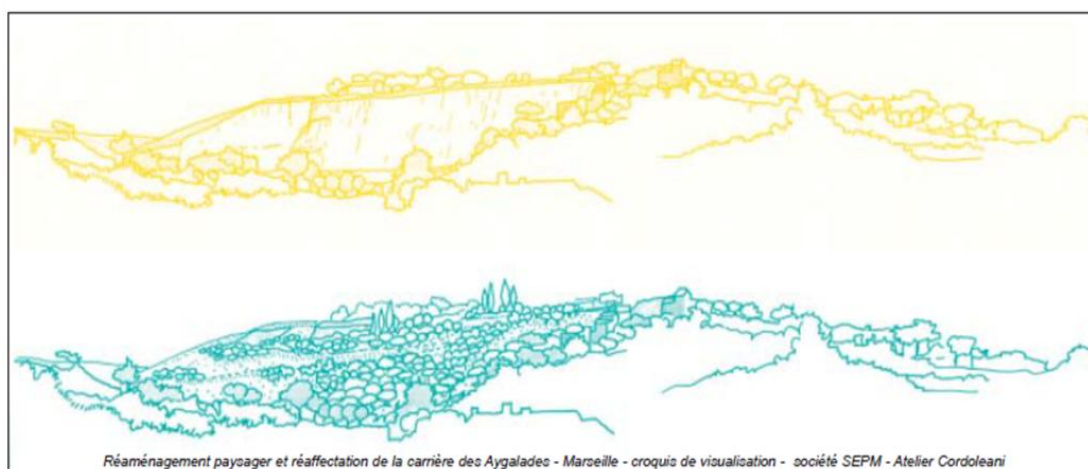
EXEMPLE SIMPLE :

Réaménagement paysager et réaffectation de la carrière des Aygalades

– Marseille –¹⁹

¹⁹ Source : https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CARFIN281106_cle727c1b.pdf

Le projet de paysage pour la carrière



La méthodologie de la démarche paysagère qui fonde le projet est applicable dans le cas d'une nouvelle implantation de carrière dans un site vierge comme dans celui de l'extension d'une exploitation existante. Les étapes de la démarche sont adaptées au phasage du contenu réglementaire de l'étude d'impact.

Les carrières remarquables présentées dans les Pages Pratiques (cf. page 47) illustrent différentes situations caractéristiques ou précisent des démarches, des conditions d'exploitation, de réaménagement ou de réaffectation exemplaires.

Figure 36 : le projet du paysage pour la carrière de Marseille.

Les étapes de l'analyse paysagère du site

Le contexte paysager

Objectifs	Moyens	Outils, transcription
<ul style="list-style-type: none"> • Définir le territoire paysager dans lequel s'inscrit le projet de nouvelle carrière ou l'extension de la carrière existante pour identifier les principaux enjeux du territoire concerné. • En particulier, l'unité de paysage dans laquelle se situe le site de la carrière. • L'identité de ce territoire : <ul style="list-style-type: none"> - ses particularismes, - les enjeux paysagers qui lui sont attachés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un travail documentaire : <ul style="list-style-type: none"> - les Atlas des Paysages, - les Inventaires des sites protégés, - les études paysagères générales (cf. DIREN). • Une analyse de la cartographie IGN : <ul style="list-style-type: none"> - 1/100 000, - 1/50 000, - 1/25 000. • Un parcours du terrain avec reportage photographique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de situation au 1/25 000 ou au 1/50 000 sur fond IGN avec : <ul style="list-style-type: none"> - le site de la carrière, - les unités de paysage, - les limites administratives, - les pôles d'habitat et d'activités : villes, villages... - le réseau routier, - les infrastructures, etc... • Note de présentation Noter les distances entre le site de la carrière et : <ul style="list-style-type: none"> - les pôles d'habitat - les pôles d'activités - les éventuelles carrières existantes à proximité. • Illustrations photographiques repérées.



Un exemple de plan de situation

Localisation de la carrière
Extrait de l'étude d'impact sur l'environnement - Carrière des Estallades, Commune d'Oppède, Vaucluse - Société Carrières de Provence
Etude Environnement SAS ingénieurs conseils - 2002

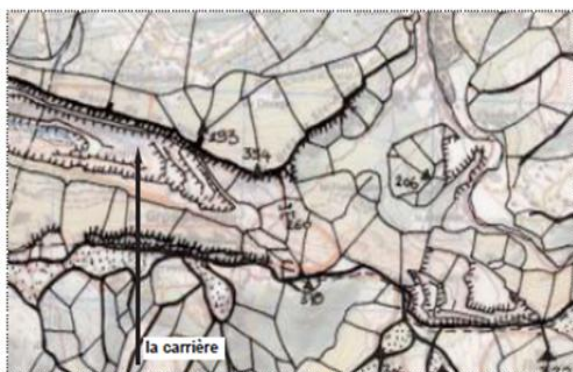
Légende
— limite communale
— limite d'exploitation
— limite de la zone de stockage

L'aire d'étude paysagère

Objectifs	Moyens	Outils, transcription
<p>L'aire d'étude qui détermine l'environnement paysager du site de la carrière doit inclure l'ensemble des territoires susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par le projet de nouvelle carrière ou d'extension d'une carrière existante.</p> <p>Cet espace doit permettre la recherche de variantes d'implantation.</p> <p>Il n'y a pas forcément corrélation entre l'étendue de la zone d'étude et l'importance du projet.</p> <p>L'aire d'étude n'est pas nécessairement figée par un trait de limite.</p> <p>Il s'agit en fait de l'ensemble des espaces sur lesquels doit porter l'étude paysagère avec l'analyse thématique des différents effets induits délimitant les espaces précisément concernés.</p>	<p>L'aire d'étude est définie à partir de la connaissance du contexte paysager.</p> <p>Eléments d'appréciation : <ul style="list-style-type: none"> • les unités de relief, • les unités de paysage, • les unités écologiques, • les milieux et les activités humaines, • les relations visuelles, • le patrimoine. </p> <p>L'aire d'étude doit prendre en compte les relations paysagères rapprochées comme éloignées entre le site de l'exploitation et les espaces environnants. Ces relations sont visuelles ainsi que liées aux structures paysagères.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eventuelle cartographie de délimitation à l'échelle de 1/50 000 ou du 1/25 000 en fonction de l'importance du projet et de l'étendue des espaces concernés. <p>Le plus souvent : <ul style="list-style-type: none"> • aire définissant l'étendue des espaces couverts par la cartographie d'analyse thématique précisée ci-après. </p> <ul style="list-style-type: none"> • Illustrations photographiques repérées.
		<p>Il est souvent nécessaire de définir une hiérarchie dans l'aire d'étude avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une zone potentielle d'implantation : zone du gisement où l'exploitation est théoriquement possible et ses abords immédiats. Elle correspond aux échelles du 1/5 000, du 1/10 000 et du 1/25 000. • une zone proche en périphérie du site d'implantation correspond à l'ensemble du territoire directement concerné par le projet. Elle correspond aux échelles du 1/10 000 au 1/25 000. • une zone d'effets éloignés ou induits correspond à l'ensemble des sites, des sous-unités ou des unités de paysage perturbées par l'exploitation. Il s'agit en premier lieu des espaces de perception lointaine sur la carrière ou du site d'implantation. Elle peut correspondre aux échelles du 1/50 000 au 1/100 000.

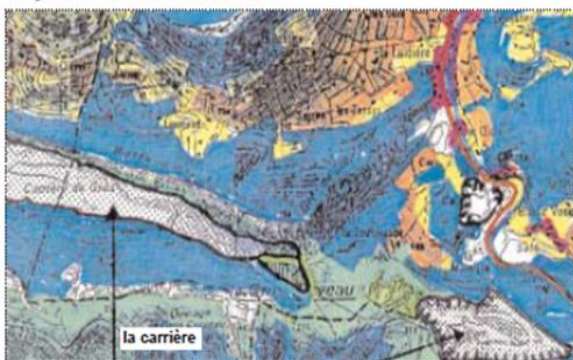
Figure 37. Le projet de la carrière de Marseille (France)

Les étapes de l'analyse paysagère du site



Structures majeures du paysage : visualisation de la topographie - 1/25 000 - Détail
Extrait : étude paysagère pour l'extension de la carrière du Val d'Aren, commune du Beausset, Var.
Lafarge Granulats du Midi - Atelier Cordoleani - Etude d'impact SIEE - 2005.

Composantes paysagères majeures : l'utilisation des sols - 1/25 000 - Détail
Extrait : étude d'impact sur l'environnement - Carrière d'Huguenueuve, commune d'Evenos, Var.
Lafarge Granulats du Midi, Atelier Cordoleani - 1995.



Le site de la carrière dans son environnement

Objectifs	Moyens	Outils, transcription
<p>Repérer et évaluer les éléments identitaires emblématiques des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les structures paysagères majeures : <ul style="list-style-type: none"> - le relief, - la géomorphologie, - l'hydrographie, - les trames végétales, - les trames bâties ... • les composantes paysagères de l'occupation du sol : <ul style="list-style-type: none"> - la physionomie du couvert végétal naturel. - les caractères du paysage agricole : parcellaire, haies, arbres isolés, canaux, bâti dispersé, restanques et murets... - les réseaux et le paysage bâti : routes et chemins, formes d'urbanisation, zones d'activités, patrimoine bâti, réseaux aériens. - les carrières, les décharges, les friches industrielles, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> • Un parcours du territoire autour du site et une visite du site d'implantation ou de la carrière à étendre : notes et relevés, photographies et croquis. • Un travail documentaire <ul style="list-style-type: none"> - POS et PLU (rapports de présentation), - études paysagères (cf. DIREN), - Atlas des Paysages (structures paysagères identitaires, secteurs à enjeux paysagers...). • Une analyse iconographique <ul style="list-style-type: none"> - photographies aériennes verticales et obliques. • La prise en compte des données analytiques du volet "milieu naturel" de l'étude d'impact. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les photographies : <ul style="list-style-type: none"> - vues panoramiques commentées depuis les points de vue significatifs, - d'après ces vues, croquis commentés de lecture du paysage, - photographie aérienne verticale commentée, - repérage cartographique des points de vue. • Cartographie thématique <ul style="list-style-type: none"> - au 1/25 000 - ou au 1/10 000, sur fond de plan IGN. Le choix de l'échelle dépend de l'importance du projet - de l'étendue des espaces concernés par le risque d'impact dans l'aire d'étude. <p>La thématique des cartes est établie de manière à restituer les éléments identitaires du paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - topographie, relief - géologie, géomorphologie - composantes paysagères de l'occupation des sols. - éléments, structures remarquables et identitaires, - etc. <p>• Note descriptive.</p>

Les études paysagères de la carrière des Estallades de Blacouve à Oppède (84), du Val d'Aren au Beausset (83) illustrent différentes démarches paysagères (Cf. Pages Pratiques p 47).

Les étapes de l'analyse paysagère du site

La reconnaissance du paysage et du patrimoine, le contexte législatif et réglementaire

Objectifs	Moyens	Outils, transcription
<ul style="list-style-type: none"> • Relever les paysages et les sites reconnus, c'est à dire dont l'intérêt est souligné par la pratique sociale ou par une protection particulière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les sites protégés, les monuments protégés avec le périmètre de protection de leurs abords, les zones de protection du patrimoine, les directives paysagères, etc... • Consulter les inventaires correspondants : Contacter : <ul style="list-style-type: none"> - la DIREN pour les sites, les directives paysagères, - la DRAC pour les monuments et les ZPPAUP, - le SDAP pour les sites, les monuments, les ZPPAUP. • Pour les sites archéologiques, contacter la DRAC, Service Régional de l'Archéologie. • Pour les protections et servitudes des POS, des PLU ou des cartes communales : contacter le service d'urbanisme de la commune, la DDE. • Règles et servitudes particulières : par exemple pour les périmètres de classement en AOC, Contacter l'INAO, la DDAF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie : <ul style="list-style-type: none"> - de repérage des sites et monuments protégés, des protections et servitudes diverses au 1/25 000. - extrait de la carte archéologique établie par la DRAC. • Note descriptive illustrée rappelant les implications sur le projet de carrière ou d'extension.

• Des dossiers paysagers spécifiques doivent être élaborés dans le cas de projets situés dans des paysages sensibles et protégés afin de solliciter l'avis préalable de la Commission Départementale des Sites.

L'évolution des paysages

Objectifs	Moyens	Outils, transcription
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance de la vocation des sols dans l'aire d'étude avec l'évolution possible du contexte environnant pour prévenir un risque d'impact ou des nuisances nouvelles ou de nouveaux enjeux. • En particulier, recenser les carrières voisines pour évaluer le niveau d'impact cumulé avec l'implantation de la nouvelle exploitation ou l'extension de la carrière existante. • Replacer le projet de carrière dans le contexte général d'évolution du site et de son environnement : évolution naturelle de la végétation, friches, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Zonage des POS, des PLU ou des cartes communales pour l'affectation des sols. Contacter le service d'urbanisme de la commune, la DDE. • Projets en cours (par exemple réseaux, reboisement, infrastructures, urbanisme...). Contacter la DIREN, la DDE, la DDAF, les Collectivités Locales. • Etudes environnementales pour l'évolution des espaces naturels. Contacter la DIREN. • Observatoires photographiques de l'évolution du paysage. Contacter la DIREN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Note descriptive. • Cartographie. Repérage des zones de vocation des sols sur : <ul style="list-style-type: none"> - une cartographie spécifique au : <ul style="list-style-type: none"> - 1/25 000 - ou au 1/10 000, - ou sur un extrait du plan de zonage existant. <p>Indiquer la délimitation du projet d'exploitation.</p>



Les étapes de l'analyse paysagère du site

L'analyse du site de la carrière : l'état des lieux

Objectifs

• La connaissance des particularismes et des enjeux du site de la carrière en termes de potentialités et de contraintes paysagères.

Dans le cas d'une nouvelle carrière, le travail porte sur le site d'implantation de l'exploitation et sa périphérie.

Dans le cas de l'extension d'une carrière existante, l'excavation actuelle, le site d'extension et leur périphérie sont pris en compte.

• L'étape précédente donnait une vision globale du contexte paysager.

L'analyse du site est ici plus précise : elle établit un état des lieux en relevant les caractères de la topographie, de l'occupation des sols avec en particulier les formes végétales, les éléments paysagers majeurs et remarquables ainsi que les points noirs, les secteurs dégradés ...

Carrière de La Malle,
Bouches-du-Rhône
Lafarge Granulats Provence
Prise de vue SIEE

La photo aérienne oblique :
un support et un moyen pour
établir l'état des lieux du site.

Moyens

• Un travail de terrain :
- relevés,
- croquis,
- photographies.

• L'analyse des photographies aériennes verticales et obliques récentes est indispensable pour bien repérer les éléments topographiques, végétaux et bâtis à cartographier.

• Un plan topographique établi par un géomètre.

• La prise en compte de l'étude des milieux naturels de l'étude d'impact.



Outils, transcription

• Plan d'état des lieux établi sur le fond de plan du lever de géomètre avec :
- l'orographie
- la topographie : versant, fa-laise, éboulis, banquette, affleurement rocheux...

- l'hydrographie,
- le couvert végétal : arbres et boisements, garrigue, maquis, pelouses,
- les éléments bâtis,
- les points noirs,
- les secteurs dégradés
- les éléments paysagers et patrimoniaux remarquables.

• Coupes topographiques avec repérage de l'occupation des sols.

• Croquis et photos commentés.

• Bloc-diagramme indiquant les composantes paysagères majeures.

les ambiances paysagères, l'identité sensible

Objectifs

• Evaluer par une lecture sensible les impressions lors du parcours du site et de ses abords.

• Apprécier la valeur attribuée au site par les habitants du lieu ou de manière plus globale par la société :

- lieu de pratiques culturelles ou culturelles,
- lieu de mémoire historique ou sociale,
- lieu de pratiques sociales, promenade,
- site pittoresque,
- site touristique...

Moyens

• Impressions ressenties lors de la découverte des lieux :
- paysage sauvage ou humanisé,
- espace ouvert ou fermé ou cloisonné,
- ampleur ou resserrement,
- ombre ou soleil,
- présence d'eau ou sécheresse,
- couleurs dominantes,
- variations saisonnières...

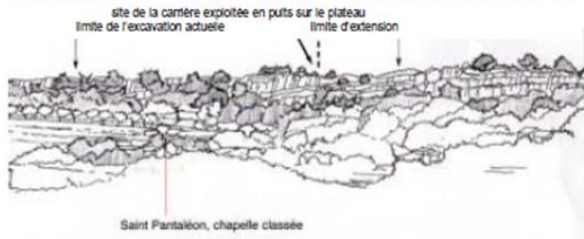
Si besoin est pour des sites emblématiques :
- références picturales ou littéraires,
- références touristiques,
- questionnement des habitants du lieu,
- concertation avec les habitants.

Outils, transcription

• Note illustrée.
• Photographies.
• Croquis commentés.

Croquis d'ambiance

Carrière de Saint-Pantaléon à Gordes(84) - Etude d'Impact - 2002 - Ets-Serre - Atelier Cordoleant - SIEE



Figures 38.39.40. Les étapes de l'analyse paysagère du site « la carrière » Marseille. Source : https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CARFIN281106_cle727c1b.pdf

Le paysage créé par la carrière est défini par le plan d'exploitation

La perception visuelle du site est déterminante pour le choix de l'implantations et du plan d'exploitation.

Ceux ci sont choisis en fonction des enjeux paysagers.

- Choisir un type d'exploitation adapté à la réduction des impacts visuels prévisibles.
- Organiser le plan de phasage de manière à préserver au maximum des masques visuels provisoires ou permanents.

L'incidence paysagère des modalités d'exploitation doit être gérée.

- **Aménager les entrées sur le site et les franges du chantier.**
- **Planter judicieusement** les installations de traitement, les aires de stockage et de stationnement, les pistes en fonction des conditions de perception visuelle de manière à limiter ou à éviter les impacts induits :
 - implantation en fonction de la topographie du terrain, des axes de vue majeurs, en arrière de masques visuels naturels ou dans l'excavation,
 - tracé des pistes calé sur les courbes de niveau pour limiter les remblais-déblais,
 - si nécessaire, création de masques visuels végétaux ou de merlons plantés.
- **Limiter les surfaces défrichées** au strict nécessaire à la phase d'extraction en cours.
- **Maintenir une lisière arborescente** et si nécessaire la renforcer ou la recréer dès que le défrichement provoque une ouverture visuelle sur la carrière.
- **Décaper les terres de couverture** et les stériles du gisement et les stocker séparément pour les réutiliser dans le réaménagement.

Le phasage d'extraction doit être adapté aux conditions de site :

- Les phases sont définies de manière à conserver au maximum un secteur non exploité comme masque visuel dans les axes des vues majeures.
- L'exploitation débute de préférence sur les limites d'extraction - et si possible par le haut du site dans le cas des carrières sur versant - de manière à réaliser rapidement le réaménagement paysager des secteurs qui sont en limite.

Le réaménagement paysager est engagé dès le début de l'exploitation.

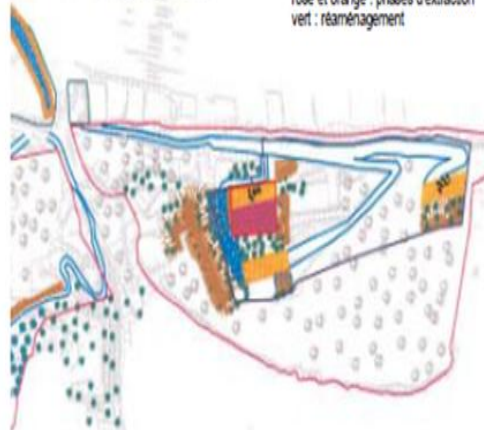
Il évolue en fonction du phasage. Cela permet une cicatrisation progressive des fronts.

- Les secteurs les plus sensibles visuellement sont si possible réaménagés le plus rapidement possible. Par exemple, dans le cas d'une carrière sur versant, l'ouverture finale du site lors des dernières phases d'exploitation peut alors profiter d'une cicatrisation des arrière-plans exploités et réaménagés lors des premières phases.

Plan de phasage exploitation - réaménagement, extrait
Extrait de l'étude d'impact sur l'environnement : Carrière des Estallades de Blacouve
Commune d'Oppède, Vaucluse - Société Carrières de Provence
Etude Environnement - SAS Ingénieurs Conseils - 2002.

Echelle : 1/8 000ème
Etat à 3 ans

Légende :
bleu : fin d'exploitation
rose et orange : phases d'extraction
vert : réaménagement



Etat à 5 ans

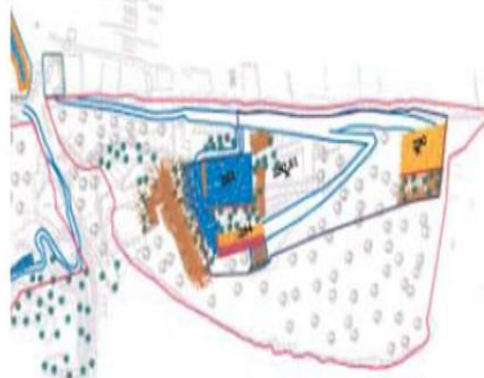


Figure 41. Le plan d'exploitation du site. Source : https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CARFIN281106_cle727c1b.pdf

La maîtrise des impacts visuels et le projet de carrière

Orientations et recommandations pour le projet

L'identification des secteurs les plus visibles du site d'implantation et la modélisation de l'état futur de l'excavation permettent d'évaluer le niveau d'impact visuel et la possibilité de mesures paysagères pour le réduire.

- Face à un niveau d'impact visuel majeur, il est nécessaire d'étudier des variantes : autre site d'implantation, modification du périmètre d'exploitation, modification du plan d'exploitation...
- Il est préférable d'éviter d'implanter une carrière dans une zone de visibilité directe ou en covisibilité avec un secteur sensible (village, site protégé...).
- Il faut évaluer les possibilités de maintien ou de création de masques visuels.
Une carrière placée dans un repli de terrain, en arrière d'un écran naturel sera peu visible. Il faut donc conserver au maximum les arbres, les bosquets, les reliefs de premier plan par rapport aux vues majeures.
Les écrans créés sont végétaux : rideau d'arbres, haie, bosquet, ou topographiques : un merlon planté dont le profil et la forme s'inspirent du relief existant et qui se raccorde en douceur aux pentes naturelles.

La carrière doit rester le moins visible possible dès le début et au cours de l'exploitation.

Le plan d'exploitation prend en compte la perception visuelle pour définir un phasage qui conserve au maximum les fronts d'extraction masqués depuis les vues majeures.

Le réaménagement paysager s'attache à mettre en oeuvre des techniques de remise en état qui cicatrisent l'excavation : traitement des fronts par mimétisme avec des falaises naturelles, remodelage, restitution d'un sol et plantations, restitution de berges en pente douce et plantations sur les rives d'un plan d'eau...

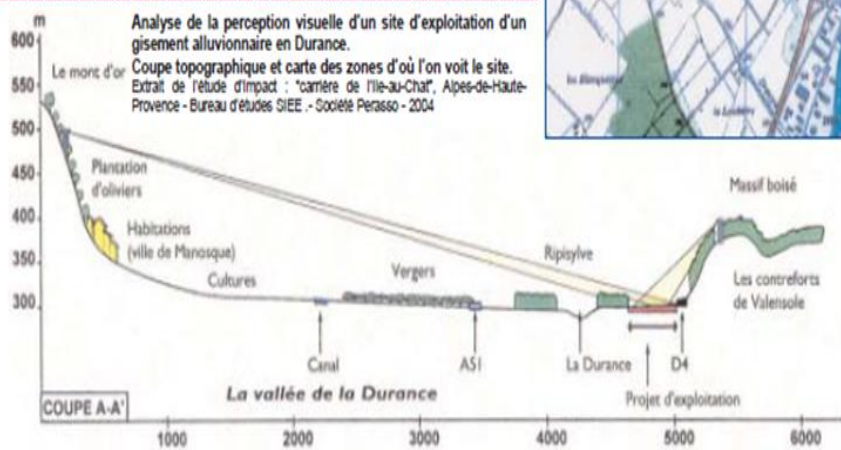
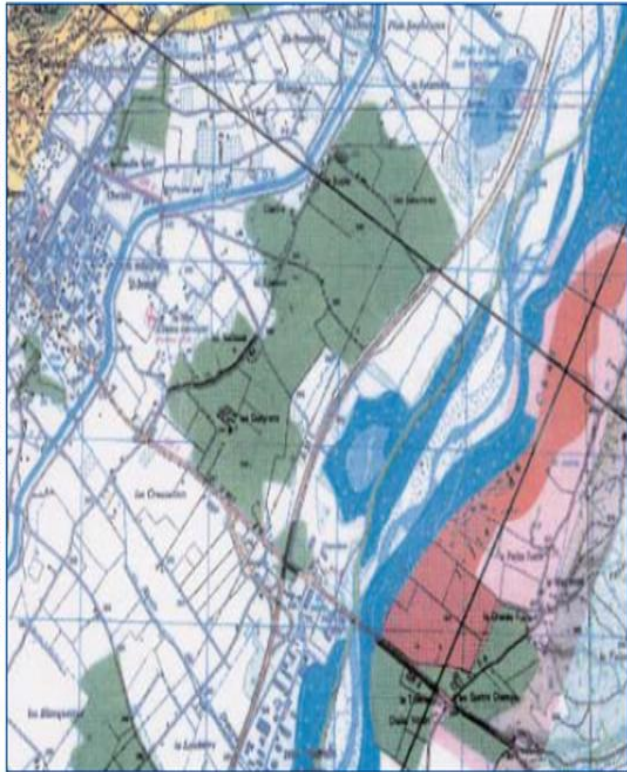
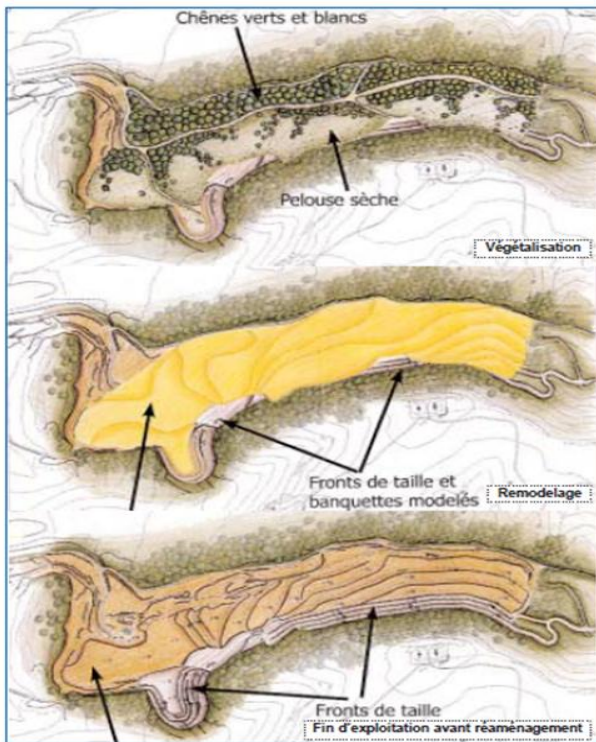


Figure 42. Le calcul des impacts sur le projet de la carrière Source :

https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CARFIN281106_cle727c1b.pdf



L'avenir du site réaménagé



Réaffectation optimise l'insertion de la carrière dans son environnement



Plan de réaménagement final : extrait de l'étude paysagère de la carrière du Val d'Aren - Lafarge Granulats du Midi - Atelier Cordoleani - Etude d'impact SIEE - 2005

Figures 44.45. La réaffectation et l'insertion de la carrière dans son environnement Source : https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CARFIN281106_cle727c1b.pdf

NB//Nous avons supprimé les travaux des étudiants suite aux remarques des experts qui ont précisé qu'il faudrait juste laisser dans le polycopié les énoncés des TD et les exemples explicatifs lors des séances des travaux dirigés.